



Cenovus Energy Inc.

États financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

(en dollars canadiens)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE LA DIRECTION.....	3
RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT	4
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS.....	9
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL	10
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	11
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	12
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE	13
NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	14
1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES.....	14
2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	19
3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	20
4. JUGEMENTS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE ET PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS.....	32
5. ACQUISITIONS.....	36
6. FRAIS GÉNÉRAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION	38
7. CHARGES FINANCIÈRES.....	38
8. (PROFIT) PERTE DE CHANGE, MONTANT NET	38
9. SORTIES.....	39
10. CHARGES DE DÉPRÉCIATION ET REPRISES DE PERTES DE VALEUR	39
11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	44
12. MONTANTS PAR ACTION.....	46
13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	47
14. COMPTES DÉBITEURS ET PRODUITS À RECEVOIR	47
15. STOCKS.....	47
16. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE.....	48
17. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION, MONTANT NET	48
18. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET.....	49
19. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, MONTANT NET	50
20. PARTENARIATS ET ENTREPRISES ASSOCIÉES	50
21. AUTRES ACTIFS.....	52
22. GOODWILL.....	52
23. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER.....	53
24. PAIEMENT CONDITIONNEL	53
25. DETTE ET STRUCTURE FINANCIÈRE	53
26. OBLIGATIONS LOCATIVES	57
27. PASSIFS RELATIFS AU DÉMANTÈLEMENT	58
28. AUTRES PASSIFS	59
29. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI.....	59
30. CAPITAL SOCIAL ET BONS DE SOUSCRIPTION.....	63
31. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL.....	66
32. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS.....	66
33. CHARGES DE PERSONNEL	70
34. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	70
35. INSTRUMENTS FINANCIERS	70
36. GESTION DES RISQUES.....	73
37. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE.....	77
38. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS.....	79

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction relativement aux états financiers consolidés

La direction est responsable des états financiers consolidés ci-joints de Cenovus Energy Inc. Les états financiers consolidés ont été établis par la direction en dollars canadiens selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et comprennent certaines estimations que la direction a jugées les plus appropriées.

Le conseil d'administration a approuvé l'information contenue dans les états financiers consolidés. Il s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de ces états financiers principalement par l'entremise de son comité d'audit, formé de cinq administrateurs indépendants. Le comité d'audit a un mandat écrit qui respecte les exigences actuelles des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley Act of 2002* et, en principe, il se conforme volontairement aux lignes directrices sur les comités d'audit établies par la New York Stock Exchange. Le comité d'audit se réunit avec la direction et les auditeurs indépendants au moins une fois par trimestre pour passer en revue les états financiers consolidés et le rapport de gestion intermédiaires et en recommander l'approbation au conseil d'administration avant leur publication, et une fois par année pour examiner les états financiers consolidés et le rapport de gestion annuels et recommander leur approbation au conseil d'administration.

Évaluation faite par la direction relativement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction est aussi responsable de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le système de contrôle interne a été conçu de façon à fournir à la direction une assurance raisonnable eu égard à la préparation et à la présentation des états financiers consolidés.

Les systèmes de contrôle interne, aussi bien conçus soient-ils, comportent des limites qui leur sont inhérentes. Par conséquent, même les systèmes jugés les plus efficaces ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable de la qualité de la préparation et de la présentation des états financiers. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

La direction a procédé à une évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2021, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace au 31 décembre 2021.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, a été mandaté pour effectuer l'audit et exprimer des opinions indépendantes sur les états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2021, lesquelles sont exprimées dans son rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant daté du 7 février 2022. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a exprimé de telles opinions.

/s/ Alexander J. Pourbaix

Alexander J. Pourbaix

Président et chef de la direction
Cenovus Energy Inc.

/s/ Jeffrey R. Hart

Jeffrey R. Hart

Vice-président directeur et chef des finances
Cenovus Energy Inc.

Le 7 février 2022



RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Cenovus Energy Inc.

Opinions sur les états financiers consolidés et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de Cenovus Energy Inc. et de ses filiales (collectivement, la « société ») aux 31 décembre 2021 et 2020, et des états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période close le 31 décembre 2021, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2021, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2021 et 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 décembre 2021, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2021, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans l'« Évaluation faite par la direction relativement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière » ci-jointe. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.



Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont des questions soulevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée, qui ont été ou qui devaient être communiquées au comité d'audit et i) qui sont liées à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour lesquelles nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur celles-ci ni sur les comptes ou informations fournies auxquels elles se rapportent.

Incidences des estimations des réserves et des ressources sur les immobilisations corporelles, déduction faite du goodwill attribué des secteurs Sables bitumineux, Hydrocarbures classiques et Production extracôticière (collectivement, les « secteurs en amont »)

Tel qu'il est indiqué aux notes 1, 3, 4, 10, 18 et 22 des états financiers consolidés, la direction évalue ses unités génératrices de trésorerie (« UGT ») afin de déceler des indices de perte de valeur tous les trimestres ou lorsque des faits ou circonstances indiquent que la valeur comptable d'une UGT, déduction faite du cumul de la charge d'amortissement et d'épuisement et des pertes de valeur nettes, pourrait être supérieure à sa valeur recouvrable. La direction détermine également, tous les trimestres, si des faits ou circonstances indiquent que la valeur recouvrable d'une UGT précédemment dépréciée peut être supérieure à sa valeur comptable. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an. La direction calcule la charge d'épuisement des actifs des sables bitumineux et des hydrocarbures classiques selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction des réserves prouvées estimées. En ce qui a trait aux actifs de production extracôticière, la direction détermine la charge d'épuisement selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction des réserves exploitées et mises en valeur prouvées estimatives ou des réserves prouvées et probables. Les coûts assujettis à l'amortissement pour épuisement comprennent les coûts de mise en valeur futurs estimatifs qui seront engagés pour la mise en valeur des réserves prouvées ou des réserves prouvées et probables. Au 31 décembre 2021, la valeur nette des immobilisations corporelles de la société des secteurs Sables bitumineux, Hydrocarbures classiques et Production extracôticière s'établissait respectivement à 22,5 G\$, 2,2 G\$ et 2,8 G\$. Le goodwill lié au secteur Sables bitumineux s'établissait à 3,5 G\$ au 31 décembre 2021. Au total, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a comptabilisé une charge d'amortissement et d'épuisement de 3,2 G\$ pour les secteurs en amont, compte tenu des reprises de pertes de valeur de 378 M\$ pour l'UGT Hydrocarbures classiques. Aucun indice de dépréciation n'a été constaté pour l'UGT Production extracôticière. La direction a déterminé la valeur recouvrable des UGT Sables bitumineux, Hydrocarbures classiques (les « valeurs recouvrables ») selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide de modèles de flux de trésorerie actualisés après impôt. La détermination des valeurs recouvrables a exigé l'utilisation d'estimations et de jugements importants par la direction relativement aux prix à terme des marchandises, aux volumes de production prévus, aux réserves et ressources prévues, aux coûts de mise en valeur et aux charges d'exploitation futurs, ainsi qu'aux taux d'actualisation. Les estimations des réserves et des ressources utilisées par la direction pour déterminer les valeurs recouvrables et calculer la charge d'amortissement et d'épuisement pour les secteurs en amont ont été élaborées par des spécialistes de la direction, en particulier des évaluateurs de réserves indépendants agréés.



Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'incidence des estimations des réserves et des ressources sur les immobilisations corporelles, montant net, et de tout goodwill attribué des secteurs en amont constituait une question critique de l'audit, en raison du fait que : i) la direction a exercé un jugement important et a eu recours à des spécialistes de la direction pour élaborer les estimations des réserves et des ressources ainsi que des valeurs recouvrables; ii) l'auditeur a exercé un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort dans la mise en œuvre des procédures concernant les hypothèses importantes utilisées dans l'élaboration de ces estimations relativement aux prix à terme des marchandises, aux volumes de production prévus, aux réserves et ressources prévues, aux coûts de mise en valeur et aux charges d'exploitation futurs, ainsi qu'aux taux d'actualisation; et iii) le travail d'audit a compris le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés aux estimations des réserves et des ressources de la direction, la détermination des valeurs recouvrables et les calculs de la charge d'amortissement et d'épuisement pour les secteurs en amont a été testée. Ces procédures consistaient également, entre autres, à tester le processus utilisé par la direction pour déterminer les valeurs recouvrables et la charge d'amortissement et d'épuisement des secteurs en amont, notamment i) à évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées par la direction pour faire ces estimations; ii) à tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données sous-jacentes utilisées par la direction pour déterminer les valeurs recouvrables; iii) à évaluer le caractère raisonnable des hypothèses posées par la direction au moment d'élaborer les estimations des réserves et des ressources et des valeurs recouvrables liées aux prix à terme des marchandises, des volumes de production prévus ainsi que des coûts de mise en valeur et les charges d'exploitation futurs; et iv) à tester les taux d'amortissement proportionnel au rendement utilisés pour calculer la charge d'amortissement et d'épuisement. Le travail de spécialistes de la direction a été utilisé aux fins de la mise en œuvre des procédures d'évaluation du caractère raisonnable de l'estimation des réserves et des ressources visant à déterminer les valeurs recouvrables et la charge d'amortissement et d'épuisement des secteurs en amont. Préalablement à l'utilisation de ce travail, les compétences des spécialistes ont été comprises et la relation de la société avec ces derniers a été évaluée. Les procédures effectuées ont aussi compris une évaluation des méthodes et des hypothèses utilisées par les spécialistes, des tests des données utilisées par ces derniers, ainsi qu'une évaluation de leurs conclusions. L'évaluation des hypothèses liées aux prix à terme des marchandises, aux volumes de production prévus ainsi qu'aux coûts de mise en valeur et des charges d'exploitation futurs comprenait une évaluation du caractère raisonnable des hypothèses compte tenu de la performance actuelle et passée de la société, de la cohérence avec les prévisions de prix de l'industrie et de la cohérence avec les éléments probants, le cas échéant, obtenus dans d'autres volets de l'audit. Des professionnels aux compétences et aux connaissances spécialisées ont été mis à contribution pour évaluer le caractère raisonnable des valeurs recouvrables, y compris du taux d'actualisation utilisé.

Acquisition de Husky Energy Inc. – Évaluation des biens pétroliers et gaziers et des actifs de fabrication acquis

Tel qu'il est indiqué aux notes 4, 5 et 18 des états financiers consolidés, le 1^{er} janvier 2021, la société a acquis Husky Energy Inc. (« Husky ») dans le cadre d'une acquisition comptabilisée à titre de regroupement d'entreprise, qui exige que les actifs acquis et les passifs repris soient évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, tout excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimative de l'actif net acquis étant inscrit à titre de goodwill. Le prix d'achat représentait une contrepartie nette de 6,9 G\$. Les actifs acquis comprenaient des biens pétroliers et gaziers ainsi que des actifs de fabrication classés à titre d'immobilisations corporelles évalués respectivement à 8,5 G\$ et 3,9 G\$. La direction a évalué la juste valeur des biens pétroliers et gaziers ainsi que des actifs de fabrication acquis à la date d'acquisition à l'aide de modèles de flux de trésorerie actualisés après impôt. Ces évaluations de la juste valeur ont exigé l'utilisation d'estimations et de jugements importants par la direction relativement aux prix à terme des marchandises, aux volumes de production prévus, aux estimations des réserves et des ressources, aux coûts de mise en valeur et aux charges d'exploitation futurs, ainsi qu'aux taux d'actualisation visant les biens pétroliers et gaziers acquis et des hypothèses liées à la production, aux prix à terme des marchandises, aux marges de craquage à terme, aux dépenses d'investissement futures, aux coûts d'exploitation et aux taux d'actualisation des actifs de fabrication acquis. Les estimations de la direction des réserves et des ressources des biens pétroliers et gaziers acquis ont été élaborées par des spécialistes de la direction, notamment des géologues et des ingénieurs professionnels de la société et des évaluateurs de réserves agréés indépendants.



Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'évaluation des biens pétroliers et gaziers ainsi que des actifs de fabrication acquis liés à l'acquisition de Husky Energy Inc. constituait une question critique de l'audit, en raison du fait que : i) la direction a exercé un jugement important et a eu recours à des spécialistes de la direction, le cas échéant, pour élaborer les estimations des réserves et des ressources et de la juste valeur des biens pétroliers et gaziers ainsi que des actifs de fabrication acquis; ii) l'auditeur a exercé un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort dans la mise en œuvre des procédures et l'évaluation des hypothèses importantes utilisées dans les modèles des flux de trésorerie actualisés liées à la production, aux prix à terme des marchandises, aux marges de craquage à terme, aux volumes de production prévus, aux réserves et ressources prévues, aux dépenses d'investissement, aux coûts de mise en valeur et aux charges d'exploitation futurs, ainsi qu'aux taux d'actualisation; et iii) le travail d'audit a compris le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés aux justes valeurs estimées de la direction des biens pétroliers et gaziers ainsi que des actifs de fabrication acquis a été testée. Ces procédures consistaient également, entre autres, à tester le processus utilisé par la direction pour déterminer les justes valeurs des biens pétroliers et gaziers ainsi que des actifs de fabrication acquis, notamment i) à évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées par la direction pour faire ces estimations; ii) à tester l'exhaustivité et l'exactitude des données sous-jacentes utilisées par la direction pour déterminer les justes valeurs; et iii) à évaluer le caractère raisonnable des principales hypothèses posées par la direction liées aux prix à terme des marchandises, aux volumes de production prévus, aux réserves et aux ressources estimées ainsi qu'aux coûts de mise en valeur et aux charges d'exploitation pour les biens pétroliers et gaziers acquis et des hypothèses liées à la production, aux prix à terme des marchandises, aux marges de craquage à terme, aux dépenses d'investissement futures, aux coûts d'exploitation et aux charges d'exploitation des actifs de fabrication acquis. L'évaluation des hypothèses utilisées par la direction comprenait une évaluation du caractère raisonnable des hypothèses compte tenu de la performance actuelle et passée de Husky et de la société, de la cohérence avec les prévisions de prix de l'industrie et de la cohérence avec les éléments probants, le cas échéant, obtenus dans d'autres volets de l'audit. Le travail de spécialistes de la direction a été utilisé aux fins de la mise en œuvre des procédures d'évaluation du caractère raisonnable de l'estimation des réserves et des ressources visant à déterminer la juste valeur des biens pétroliers et gaziers acquis. Préalablement à l'utilisation de ce travail, les compétences des spécialistes ont été comprises et la relation de la société avec ces derniers a été évaluée. Les procédures effectuées ont aussi compris une évaluation des méthodes et des hypothèses utilisées par les spécialistes, des tests des données utilisées par ces derniers, ainsi qu'une évaluation de leurs conclusions. L'évaluation des hypothèses utilisées par les spécialistes de la direction comprenait une évaluation du caractère raisonnable des hypothèses compte tenu de la performance actuelle et passée de Husky et de la société, de la cohérence avec les prévisions de prix de l'industrie et de la cohérence avec les éléments probants, le cas échéant, obtenus dans d'autres volets de l'audit. Des professionnels aux compétences et aux connaissances spécialisées ont été mis à contribution pour évaluer le caractère raisonnable des justes valeurs des biens pétroliers et gaziers ainsi que des actifs de fabrication acquis déterminées par la direction, y compris les taux d'actualisation.

Évaluation des pertes de valeur des immobilisations corporelles des UGT de Borger, de Wood River et de Lima du secteur Fabrication aux États-Unis

Tel qu'il est indiqué aux notes 1, 3, 4, 10 et 18 des états financiers consolidés, la direction évalue ses UGT afin de déceler des indices de perte de valeur tous les trimestres ou lorsque des faits ou circonstances indiquent que la valeur comptable d'une UGT, déduction faite du cumul de la charge d'amortissement et d'épuisement et des pertes de valeur nettes, pourrait être supérieure à sa valeur recouvrable. Au 31 décembre 2021, la valeur des immobilisations corporelles de la société s'établissait à 3,7 G\$, déduction faite du cumul de la charge d'amortissement et d'épuisement et des pertes de valeur nettes liées à son secteur Fabrication aux États-Unis. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, il a été établi que la valeur comptable des UGT de Borger, de Wood River et de Lima était supérieure à leur valeur recouvrable, et une perte de valeur de 1,9 G\$ a été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaires dans le secteur Fabrication aux États-Unis. La direction a établi les valeurs recouvrables des immobilisations corporelles des UGT de Borger, de Wood River et de Lima selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide de modèles de flux de trésorerie actualisés après impôt qui ont exigé l'utilisation d'estimations et de jugements par la direction relativement à la production, aux prix à terme du pétrole brut, aux marges de craquage à terme, aux dépenses d'investissement futures, aux coûts d'exploitation et aux taux d'actualisation.



Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'évaluation des pertes de valeur des immobilisations corporelles des UGT de Borger, de Wood River et de Lima du secteur Fabrication aux États-Unis constituait une question critique de l'audit, en raison du fait que i) la direction a exercé un jugement important pour élaborer les valeurs recouvrables des UGT de Borger, de Wood River et de Lima; ii) l'auditeur a exercé un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort dans la mise en œuvre des procédures concernant les hypothèses importantes utilisées dans l'élaboration de ces estimations, y compris celles liées à la production, aux prix à terme du pétrole brut, aux marges de craquage à terme, aux dépenses d'investissement futures, aux coûts d'exploitation et aux taux d'actualisation; et iii) le travail d'audit a compris le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à la détermination par la direction des valeurs recouvrables des UGT de Borger, de Wood River et de Lima a été testée. Ces procédures consistaient également, entre autres, à tester le processus utilisé par la direction pour déterminer les valeurs recouvrables des UGT de Borger, de Wood River et de Lima, notamment i) à évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées par la direction pour faire ces estimations; ii) à tester l'exhaustivité et l'exactitude des données sous-jacentes utilisées dans ces modèles; iii) à évaluer le caractère raisonnable des hypothèses posées par la direction liées notamment à la production, aux prix à terme du pétrole brut, aux marges de craquage à terme, aux dépenses d'investissement futures et aux charges d'exploitation. L'évaluation des hypothèses utilisées par la direction comprenait une évaluation du caractère raisonnable des hypothèses compte tenu de la performance actuelle et passée de la société, de la cohérence avec les prévisions de prix de l'industrie et de la cohérence avec les éléments probants, le cas échéant, obtenus dans d'autres volets de l'audit. Des professionnels aux compétences et aux connaissances spécialisées ont été mis à contribution pour évaluer le caractère raisonnable des valeurs recouvrables des UGT de Borger, de Wood River et de Lima, y compris des taux d'actualisation utilisés.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Calgary (Alberta) Canada

Le 7 février 2022

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la société depuis 2008.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Notes	2021	2020 ¹⁾	2019 ¹⁾
Produits des activités ordinaires	1			
Chiffre d'affaires brut		48 811	13 914	21 715
Déduire : Redevances		2 454	371	1 173
		46 357	13 543	20 542
Charges	1			
Marchandises achetées		23 481	5 681	8 789
Frais de transport et de fluidification		7 883	4 728	5 184
Charges d'exploitation		4 716	1 955	2 088
(Profit) perte lié à la gestion des risques	35	995	308	156
Amortissement et épuisement	10, 17, 18, 19	5 886	3 464	2 249
Coûts de prospection	17	18	91	82
Frais généraux et frais d'administration	6	849	292	331
Charges financières	7	1 082	536	511
Produit d'intérêts		(23)	(9)	(12)
Coûts d'intégration	5A)	349	29	—
(Profit) perte de change, montant net	8	(174)	(181)	(404)
Réévaluation du paiement conditionnel	24	575	(80)	164
(Profit) perte à la sortie d'actifs	9	(229)	(81)	(2)
Autres (produits) charges, montant net		(309)	40	9
Résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	20	(57)	—	—
Résultat avant impôt sur le résultat		1 315	(3 230)	1 397
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	11	728	(851)	(797)
Résultat net		587	(2 379)	2 194
Résultat net par action ordinaire (\$)	12			
De base		0,27	(1,94)	1,78
Dilué		0,27	(1,94)	1,78

1) Voir la note 3W) pour consulter les modifications apportées aux résultats comparatifs.

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)

	Notes	2021	2020	2019
Résultat net		587	(2 379)	2 194
Autres éléments du résultat global, moins l'impôt	31			
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</i>				
Écarts actuariels liés aux prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	29	38	(8)	5
Variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres à la JVAERG ¹⁾		—	—	12
<i>Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net :</i>				
Écart de change		(129)	(44)	(228)
Total des autres éléments du résultat global, après impôt		(91)	(52)	(211)
Résultat global		496	(2 431)	1 983

1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

(en millions de dollars)

	Notes	2021	2020
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	2 873	378
Créances clients et produits à recevoir	14	3 870	1 488
Impôt sur le résultat à recouvrer		22	21
Stocks	15	3 919	1 089
Actifs détenus en vue de la vente	16	1 304	—
Total de l'actif courant		11 988	2 976
Trésorerie soumise à restrictions	27	186	—
Actifs de prospection et d'évaluation, montant net	1, 17	720	623
Immobilisations corporelles, montant net	1, 18	34 225	25 411
Actifs au titre de droits d'utilisation, montant net	1, 19	2 010	1 139
Impôt sur le résultat à recouvrer		66	—
Participations dans des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	20	311	97
Autres actifs	21	431	216
Impôt sur le résultat différé	11	694	36
Goodwill	22	3 473	2 272
Total de l'actif		54 104	32 770
Passifs et capitaux propres			
Passif courant			
Créditeurs et charges à payer	23	6 353	2 018
Emprunts à court terme	25	79	121
Obligations locatives	26	272	184
Païement conditionnel	24	236	36
Impôt sur le résultat à payer		179	—
Passifs relatifs aux actifs détenus en vue de la vente	16	186	—
Total du passif courant		7 305	2 359
Dette à long terme	25	12 385	7 441
Obligations locatives	26	2 685	1 573
Païement conditionnel	24	—	27
Passifs relatifs au démantèlement	27	3 906	1 248
Autres passifs	28	929	181
Impôt sur le résultat différé	11	3 286	3 234
Total du passif		30 496	16 063
Capitaux propres		23 596	16 707
Participation ne donnant pas le contrôle		12	—
Total du passif et des capitaux propres		54 104	32 770
Engagements et éventualités	38		

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

[/s/ Keith A. MacPhail]

Keith A. MacPhail

Administrateur

Cenovus Energy Inc.

[/s/ Claude Mongeau]

Claude Mongeau

Administrateur

Cenovus Energy Inc.

Le 7 février 2022

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars)

	Capitaux propres						Participation ne donnant pas le contrôle	
	Actions ordinaires (note 30)	Actions privilégiées (note 30)	Bons de souscription (note 30)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	CAERG ¹⁾ (note 31)		Total
31 décembre 2018	11 040	—	—	4 367	1 023	1 038	17 468	—
Résultat net	—	—	—	—	2 194	—	2 194	—
Autres éléments du résultat global, après impôt	—	—	—	—	—	(211)	(211)	—
Total du résultat global	—	—	—	—	2 194	(211)	1 983	—
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	—	10	—	—	10	—
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(260)	—	(260)	—
31 décembre 2019	11 040	—	—	4 377	2 957	827	19 201	—
Résultat net	—	—	—	—	(2 379)	—	(2 379)	—
Autres éléments du résultat global, après impôt	—	—	—	—	—	(52)	(52)	—
Total du résultat global	—	—	—	—	(2 379)	(52)	(2 431)	—
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	—	14	—	—	14	—
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(77)	—	(77)	—
31 décembre 2020	11 040	—	—	4 391	501	775	16 707	—
Résultat net	—	—	—	—	587	—	587	—
Autres éléments du résultat global, après impôt	—	—	—	—	—	(91)	(91)	—
Total du résultat global	—	—	—	—	587	(91)	496	—
Actions ordinaires émises (note 5A)	6 111	—	—	—	—	—	6 111	—
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options sur actions	7	—	—	(1)	—	—	6	—
Achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique ²⁾ (note 30)	(145)	—	—	(120)	—	—	(265)	—
Actions privilégiées émises (note 5A)	—	519	—	—	—	—	519	—
Bons de souscription émis (note 5A)	—	—	216	—	—	—	216	—
Bons de souscription exercés	3	—	(1)	—	—	—	2	—
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	—	14	—	—	14	—
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(176)	—	(176)	—
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	(34)	—	(34)	—
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	12
31 décembre 2021	17 016	519	215	4 284	878	684	23 596	12

1) Cumul des autres éléments du résultat global (« CAERG »).

2) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« offre publique »).

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)

	Notes	2021	2020	2019
Activités d'exploitation				
Résultat net		587	(2 379)	2 194
Amortissement et épuisement	10, 17, 18, 19	5 886	3 464	2 249
Coûts de prospection	17	9	91	82
Réduction (reprise) de valeur des stocks		16	555	49
Réductions de valeur des stocks réalisées		(31)	(572)	(71)
Charge (produit) d'impôt différé	11	452	(838)	(814)
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	35	2	56	149
(Profit) perte de change latent	8	(312)	(131)	(827)
(Profit) perte de change réalisé à l'égard d'éléments hors exploitation		171	(33)	401
Réévaluation du paiement conditionnel, déduction faite de la trésorerie versée		400	(80)	164
(Profit) perte à la sortie d'actifs	9	(229)	(81)	(2)
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement	27	199	57	58
Résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	20	(57)	—	—
Distributions reçues des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	20	137	—	—
Autres		18	8	38
Règlement de passifs relatifs au démantèlement		(102)	(42)	(52)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	37	(1 227)	198	(333)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		5 919	273	3 285
Activités d'investissement				
Dépenses d'investissement	17, 18	(2 563)	(859)	(1 183)
Produit de la sortie d'actifs	9	435	38	1
Trésorerie acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	5A)	735	—	—
Trésorerie nette acquise à la reprise des passifs relatifs au démantèlement	5B)	75	—	—
Variation nette des placements et autres		17	(4)	(133)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	37	359	(38)	(117)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(942)	(863)	(1 432)
Flux de trésorerie avant les activités de financement, montant net		4 977	(590)	1 853
Activités de financement				
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	37	(77)	117	—
Émission de titres d'emprunt à long terme		1 557	1 326	—
(Remboursement) de titres d'emprunt à long terme		(2 870)	(112)	(2 279)
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net		(350)	(220)	276
Remboursement du capital des contrats de location	26	(300)	(197)	(150)
Achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique	30	(265)	—	—
Dividendes sur les actions ordinaires	12	(176)	(77)	(260)
Dividendes sur les actions privilégiées	12	(34)	—	—
Autres		8	—	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(2 507)	837	(2 413)
Incidence des fluctuations du cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		25	(55)	(35)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		2 495	192	(595)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		378	186	781
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		2 873	378	186

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES

Cenovus Energy Inc., y compris ses filiales, (collectivement, « Cenovus » ou la « société »), constituent une société d'énergie intégrée ayant des activités de production de pétrole et de gaz naturel au Canada et dans la région Asie-Pacifique, ainsi que des activités de valorisation, de raffinage et de commercialisation au Canada et aux États-Unis.

Cenovus est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, et ses actions ordinaires et ses bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription de Cenovus ») sont cotés à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à celle de New York (« NYSE »), alors que ses actions privilégiées rachetables cumulatives de série 1, de série 2, de série 3, de série 5 et de série 7 sont cotées à la TSX. Son siège social et bureau administratif est situé au 4100, 225 6 Avenue S.W., Calgary (Alberta) Canada, T2P 1N2. L'information sur la base d'établissement des présents états financiers consolidés se trouve à la note 2.

Le 1^{er} janvier 2021, Cenovus et Husky Energy Inc. (« Husky ») ont conclu une transaction visant le regroupement des deux sociétés au moyen d'un plan d'arrangement (l'« arrangement ») (voir la note 5A)). La transaction visait les actifs de sables bitumineux, d'hydrocarbures classiques et production extracôtière de Husky ainsi que ses activités de vente au détail. La transaction portait également sur de vastes infrastructures de transport, de stockage, de logistique et en aval. Les chiffres comparatifs rendent compte des résultats de Cenovus avant la clôture de l'arrangement le 1^{er} janvier 2021, et ne tiennent compte d'aucune donnée historique de Husky.

La direction a établi les secteurs opérationnels en fonction de renseignements examinés périodiquement aux fins de prise de décisions, d'affectation des ressources et d'évaluation de la performance opérationnelle par les principaux décideurs de Cenovus en ce qui a trait aux activités d'exploitation. La société évalue la performance financière de ses secteurs opérationnels principalement en fonction des marges d'exploitation. Les secteurs à présenter de la société sont les suivants :

Secteurs en amont

- **Sables bitumineux**, qui se consacre aux activités de mise en valeur et de production de bitume et de pétrole lourd dans le nord de l'Alberta et la Saskatchewan. Les actifs de sables bitumineux de Cenovus comprennent les projets de Foster Creek, Christina Lake, Sunrise (détenu conjointement avec BP Canada Energy Group ULC (« BP Canada ») et exploité par Cenovus) et Tucker, ainsi que les actifs de production par méthode thermique et de pétrole lourd classique de Lloydminster. Cenovus détient et exploite conjointement des réseaux de collecte et des terminaux de pipelines par l'intermédiaire d'une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Husky Midstream Limited Partnership (« HMLP »). Les activités de vente et de transport de la production de Cenovus et de volumes de marchandises de tiers sont gérées et commercialisées grâce à l'accès de la société à la capacité des pipelines et des installations de stockage de tiers au Canada et aux États-Unis, ce qui lui permet d'optimiser les gammes de produits, les points de livraison, les engagements de transport et la diversification de la clientèle.
- **Hydrocarbures classiques**, qui comprend des actifs riches en liquides de gaz naturel (« LGN ») et en gaz naturel dans les zones d'exploitation Elsworth-Wapiti, Kaybob-Edson, Clearwater et Rainbow Lake de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, et des participations dans de nombreuses installations de traitement du gaz naturel. La production de LGN et de gaz naturel de Cenovus est commercialisée et transportée avec d'autres volumes de marchandises de tiers grâce à l'accès de la société à la capacité des pipelines, des terminaux d'exportation et des installations de stockage de tiers, ce qui lui procure la souplesse nécessaire pour accéder au marché et optimiser les gammes de produits, les points de livraison, les engagements de transport et la diversification de la clientèle.
- **Production extracôtière**, qui comprend les activités d'exploitation, de prospection et de mise en valeur extracôtières en Chine et sur la côte est du Canada, ainsi que la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans la coentreprise Husky-CNOOC Madura Ltd. (« HCML »), en Indonésie.

Secteurs en aval

- **Fabrication au Canada**, qui comprend le complexe de valorisation et de raffinage d'asphalte de Lloydminster que la société détient et exploite pour la valorisation du pétrole lourd et du bitume en pétrole brut synthétique, en carburant diesel, en asphalte et en d'autres produits connexes. Cenovus cherche à maximiser la valeur par baril de sa production de pétrole lourd et de bitume grâce à son réseau intégré d'actifs. De plus, Cenovus est propriétaire-exploitant du terminal de transport ferroviaire de pétrole brut de Bruderheim et de deux usines d'éthanol. Cenovus commercialise également sa production et des volumes de pétrole brut synthétique, d'asphalte et de produits connexes de tiers.
- **Fabrication aux États-Unis**, qui comprend les activités de raffinage du pétrole brut nécessaires à la production de diesel, d'essence, de carburéacteur, d'asphalte et d'autres produits à la raffinerie de Lima et à la raffinerie de Superior (entièrement détenues), aux raffineries de Wood River et de Borger (détenues conjointement avec l'exploitant Phillips 66) et à la raffinerie de Toledo (détenue conjointement avec l'exploitant BP Products North America Inc. (« BP »)). Cenovus commercialise également ses propres volumes de produits raffinés du pétrole et ceux de tiers, dont l'essence, le diesel et le carburéacteur.
- **Vente**, qui comprend la commercialisation de ses propres volumes de produits raffinés de pétrole et de volumes de tiers, dont l'essence et le diesel, au moyen de points de vente au détail, de vente commerciale et de vente en gros, ainsi que de réseaux de vente en gros, au Canada.

Activités non sectorielles et éliminations, qui comprend principalement les coûts engagés à l'échelle de la société à l'égard des frais généraux et frais d'administration, des activités de financement et des profits ou pertes liés à la gestion des risques relativement aux instruments dérivés des activités non sectorielles et au change. Les éliminations comprennent les ajustements au titre de la consommation interne de gaz naturel entre les secteurs, les services de transbordement fournis au secteur Sables bitumineux par le terminal de transport ferroviaire de pétrole brut de la société, la production de pétrole brut servant de charge d'alimentation pour les secteurs Fabrication au Canada et Fabrication aux États-Unis et la production de diesel dans le secteur Fabrication au Canada vendu au secteur Vente. Les éliminations sont constatées en fonction des prix du marché courants.

Pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les secteurs opérationnels de la période considérée, les informations suivantes des périodes comparatives antérieures au 1^{er} janvier 2021 ont été reclassées :

- Les activités d'optimisation des marchés de la société, auparavant présentées dans le secteur Raffinage et commercialisation, ont été reclassées dans les secteurs Sables bitumineux et Hydrocarbures classiques.
- Les résultats du terminal de transport ferroviaire de pétrole brut de Bruderheim, auparavant présentés dans le secteur Raffinage et commercialisation, ont été reclassés dans le secteur Fabrication au Canada.
- Les activités de raffinage menées aux États-Unis avec l'exploitant Phillips 66, auparavant présentées dans le secteur Raffinage et commercialisation, ont été reclassées dans le secteur Fabrication aux États-Unis.
- Les profits et pertes latents liés à la gestion des risques de la société, auparavant présentés dans le secteur Activités non sectorielles et éliminations, ont été reclassés dans le secteur à présenter auquel se rapportent les instruments dérivés.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière d'abord par secteur et, ensuite, par produit et par emplacement géographique. Les résultats de la période antérieure ont fait l'objet d'une nouvelle présentation.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

A) Résultats d'exploitation — Informations sectorielles et opérationnelles¹⁾

Exercices clos les 31 décembre	En amont											
	Sables bitumineux			Hydrocarbures classiques			Production extracôtière			Total		
	2021	2020 ²⁾	2019 ²⁾	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020 ²⁾	2019 ²⁾
Produits des activités ordinaires												
Chiffre d'affaires brut	22 827	8 804	13 101	3 235	904	935	1 782	—	—	27 844	9 708	14 036
Déduire : Redevances ³⁾	2 196	331	1 143	150	40	30	108	—	—	2 454	371	1 173
	20 631	8 473	11 958	3 085	864	905	1 674	—	—	25 390	9 337	12 863
Charges												
Marchandises achetées ³⁾	3 188	1 262	2 231	1 655	268	240	—	—	—	4 843	1 530	2 471
Frais de transport et de fluidification ³⁾	7 841	4 683	5 152	74	81	82	15	—	—	7 930	4 764	5 234
Charges d'exploitation ³⁾	2 451	1 156	1 067	551	320	339	239	—	—	3 241	1 476	1 406
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	786	268	23	2	—	—	—	—	—	788	268	23
Marge d'exploitation	6 365	1 104	3 485	803	195	244	1 420	—	—	8 588	1 299	3 729
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	18	57	92	1	—	—	—	—	—	19	57	92
Amortissement et épuisement	2 666	1 687	1 543	3	880	319	492	—	—	3 161	2 567	1 862
Coûts de prospection	16	9	18	(3)	82	64	5	—	—	18	91	82
Résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(5)	—	—	—	—	—	(47)	—	—	(52)	—	—
Résultat sectoriel	3 670	(649)	1 832	802	(767)	(139)	970	—	—	5 442	(1 416)	1 693

- 1) Les résultats de la période antérieure ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les secteurs opérationnels de la période considérée.
- 2) Les résultats de la période antérieure ont été rajustés pour tenir compte du changement dans la présentation de swaps de produits et de certains achats de marchandises de tiers utilisés pour les activités de fluidification et d'optimisation (voir la note 3W).
- 3) Les réductions de valeur des stocks antérieures au 1^{er} janvier 2021 ont été reclassées dans les postes « Redevances », « Marchandises achetées », « Frais de transport et de fluidification » ou « Charges d'exploitation » pour être conformes à la présentation de la réduction de valeur des stocks adoptée pour la période à l'étude.

Exercices clos les 31 décembre	En aval											
	Fabrication au Canada			Fabrication aux États-Unis			Vente			Total		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Produits des activités ordinaires												
Chiffre d'affaires brut	4 472	82	77	20 043	4 733	8 291	2 158	—	—	26 673	4 815	8 368
Déduire : Redevances ¹⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	4 472	82	77	20 043	4 733	8 291	2 158	—	—	26 673	4 815	8 368
Charges												
Marchandises achetées ¹⁾	3 552	—	—	17 955	4 429	6 735	2 019	—	—	23 526	4 429	6 735
Frais de transport et de fluidification ¹⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charges d'exploitation ¹⁾	388	37	41	1 772	748	877	98	—	—	2 258	785	918
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	—	—	—	104	(21)	(16)	—	—	—	104	(21)	(16)
Marge d'exploitation	532	45	36	212	(423)	695	41	—	—	785	(378)	731
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	—	—	—	1	(1)	1	—	—	—	1	(1)	1
Amortissement et épuisement	167	8	7	2 381	728	273	59	—	—	2 607	736	280
Coûts de prospection	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résultat sectoriel	365	37	29	(2 170)	(1 150)	421	(18)	—	—	(1 823)	(1 113)	450

- 1) Les réductions de valeur des stocks antérieures au 1^{er} janvier 2021 ont été reclassées dans les postes « Redevances », « Marchandises achetées », « Frais de transport et de fluidification » ou « Charges d'exploitation » pour être conformes à la présentation de la réduction de valeur des stocks adoptée pour la période à l'étude.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Exercices clos les 31 décembre	Activités non sectorielles et éliminations			Chiffres consolidés		
	2021	2020	2019	2021	2020 ¹⁾	2019 ¹⁾
Produits des activités ordinaires						
Chiffre d'affaires brut	(5 706)	(609)	(689)	48 811	13 914	21 715
Déduire : Redevances ²⁾	—	—	—	2 454	371	1 173
	(5 706)	(609)	(689)	46 357	13 543	20 542
Charges						
Marchandises achetées ²⁾	(4 888)	(278)	(417)	23 481	5 681	8 789
Frais de transport et de fluidification ²⁾	(47)	(36)	(50)	7 883	4 728	5 184
Charges d'exploitation ²⁾	(783)	(306)	(236)	4 716	1 955	2 088
Profit (perte) réalisé lié à la gestion des risques	101	5	—	993	252	7
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	(18)	—	56	2	56	149
Amortissement et épuisement	118	161	107	5 886	3 464	2 249
Coûts de prospection	—	—	—	18	91	82
Résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(5)	—	—	(57)	—	—
Résultat sectoriel	(184)	(155)	(149)	3 435	(2 684)	1 994
Frais généraux et frais d'administration	849	292	331	849	292	331
Charges financières	1 082	536	511	1 082	536	511
Produit d'intérêts	(23)	(9)	(12)	(23)	(9)	(12)
Coûts d'intégration	349	29	—	349	29	—
(Profit) perte de change, montant net	(174)	(181)	(404)	(174)	(181)	(404)
Réévaluation du paiement conditionnel	575	(80)	164	575	(80)	164
(Profit) perte à la sortie d'actifs	(229)	(81)	(2)	(229)	(81)	(2)
Autres (produits) charges, montant net	(309)	40	9	(309)	40	9
	2 120	546	597	2 120	546	597
Résultat avant impôt sur le résultat				1 315	(3 230)	1 397
Charge (produit) d'impôt sur le résultat				728	(851)	(797)
Résultat net				587	(2 379)	2 194

1) Les résultats de la période antérieure ont été rajustés pour tenir compte du changement dans la présentation de swaps de produits et de certains achats de marchandises de tiers utilisés pour les activités de fluidification et d'optimisation (voir la note 3W)).

2) Les réductions de valeur des stocks antérieures au 1^{er} janvier 2021 ont été reclassées dans les postes « Redevances », « Marchandises achetées », « Frais de transport et de fluidification » ou « Charges d'exploitation » pour être conformes à la présentation de la réduction de valeur des stocks adoptée pour la période à l'étude.

B) Produits des activités ordinaires par produit¹⁾

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019
Amont²⁾			
Pétrole brut	19 051	8 557	12 091
LGN	2 809	186	227
Gaz naturel	3 032	535	480
Autres	498	58	65
Aval			
Fabrication au Canada			
Pétrole brut synthétique	1 951	—	—
Diesel et distillat	407	—	—
Asphalte	477	—	—
Autres produits et services	1 637	82	77
Fabrication aux États-Unis			
Essence	10 111	2 352	3 880
Diesel et distillat	6 429	1 569	3 127
Autres produits	3 503	813	1 284
Vente	2 158	—	—
Activités non sectorielles et éliminations	(5 706)	(609)	(689)
Résultat consolidé	46 357	13 543	20 542

1) Les résultats de la période antérieure ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les secteurs opérationnels de la période considérée.

2) Les résultats de la période antérieure ont été rajustés pour tenir compte du changement dans la présentation de swaps de produits et de certains achats de marchandises de tiers utilisés pour les activités de fluidification et d'optimisation (voir la note 3W)).

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

C) Information géographique

Exercices clos les 31 décembre	Produits des activités ordinaires ¹⁾		
	2021	2020	2019
Canada ²⁾	23 768	8 715	12 160
États-Unis	21 326	4 828	8 382
Chine	1 263	—	—
Résultat consolidé	46 357	13 543	20 542

1) Les produits des activités ordinaires par secteur géographique ont été reclassés en fonction de l'endroit où sont exercées les activités.

2) Les résultats de la période antérieure ont été rajustés pour tenir compte du changement dans la présentation de swaps de produits et de certains achats de marchandises de tiers utilisés pour les activités de fluidification et d'optimisation (voir la note 3W)).

31 décembre	Actif non courant ¹⁾	
	2021	2020
Canada ²⁾	33 915	26 041
États-Unis	4 093	3 590
Chine	2 583	—
Indonésie	311	—
Résultat consolidé	40 902	29 631

1) Rend compte des actifs de prospection et d'évaluation, des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, des participations dans des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des métaux précieux, des immobilisations incorporelles et du goodwill.

2) Ne tient pas compte d'actifs de 552 M\$ du secteur Vente, de 593 M\$ du secteur Sables bitumineux et de 159 M\$ du secteur Hydrocarbures classiques qui ont été reclassés comme détenus en vue de la vente dans l'actif courant.

Principaux clients

En ce qui a trait à la commercialisation et à la vente du pétrole brut, des LGN, du gaz naturel et des produits en aval appartenant à Cenovus et achetés par celle-ci, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, Cenovus avait deux clients (trois en 2020 et deux en 2019) qui, pris individuellement, représentent plus de 10 % de son chiffre d'affaires brut consolidé. Les ventes effectuées à ces clients, d'importantes sociétés d'énergie de renommée internationale ayant une notation de première qualité, se sont élevées respectivement à environ 8,5 G\$ et 6,8 G\$ (4,3 G\$, 1,8 G\$ et 1,5 G\$ en 2020 et 6,9 G\$ et 2,3 G\$ en 2019) et sont comptabilisées par tous les secteurs opérationnels de la société.

D) Actifs par secteur¹⁾

31 décembre	Actifs de prospection et d'évaluation		Immobilisations corporelles		Actifs au titre de droits d'utilisation	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Sables bitumineux	653	617	22 535	19 748	754	196
Hydrocarbures classiques	6	6	2 174	1 758	2	3
Production extracôtière	61	—	2 822	—	160	—
Fabrication au Canada	—	—	2 353	176	339	392
Fabrication aux États-Unis	—	—	3 745	3 476	252	114
Vente	—	—	205	—	49	—
Activités non sectorielles et éliminations	—	—	391	253	454	434
Résultat consolidé	720	623	34 225	25 411	2 010	1 139

31 décembre	Goodwill		Total de l'actif	
	2021	2020	2021	2020
Sables bitumineux ²⁾	3 473	2 272	31 070	24 641
Hydrocarbures classiques ²⁾	—	—	3 026	1 978
Production extracôtière	—	—	3 597	—
Fabrication au Canada	—	—	2 918	578
Fabrication aux États-Unis	—	—	7 777	4 363
Vente ²⁾	—	—	966	—
Activités non sectorielles et éliminations	—	—	4 750	1 210
Résultat consolidé	3 473	2 272	54 104	32 770

1) Les résultats de la période antérieure ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les secteurs opérationnels de la période considérée.

2) Le total de l'actif rend compte d'actifs détenus en vue de la vente de 552 M\$ du secteur Vente, de 593 M\$ du secteur Sables bitumineux et de 159 M\$ du secteur Hydrocarbures classiques.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

E) Dépenses d'investissement^{1), 2)}

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019
Dépenses d'investissement			
Sables bitumineux	1 019	427	656
Hydrocarbures classiques	222	78	103
Production extracôticière			
Asie-Pacifique	21	—	—
Atlantique	154	—	—
Total par produit en amont	1 416	505	759
Fabrication au Canada	37	33	52
Fabrication aux États-Unis	995	243	228
Vente	31	—	—
Total par produit en aval	1 063	276	280
Activités non sectorielles et éliminations	84	60	137
	2 563	841	1 176
Acquisitions			
Sables bitumineux	3	6	2
Hydrocarbures classiques	4	12	7
Fabrication au Canada	—	—	4
	7	18	13
Acquisitions (note 5)			
Sables bitumineux	5 002	—	—
Hydrocarbures classiques	547	—	—
Production extracôticière	3 129	—	—
Fabrication au Canada	2 283	—	—
Fabrication aux États-Unis	1 618	—	—
Vente	690	—	—
Activités non sectorielles et éliminations	156	—	—
	13 425	—	—
Dépenses d'investissement totales	15 995	859	1 189

1) Comprennent les dépenses consacrées aux immobilisations corporelles, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux actifs détenus en vue de la vente.

2) Les résultats de la période antérieure ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les secteurs opérationnels de la période considérée.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Dans les présents états financiers consolidés, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les symboles « \$ CA » et « \$ » désignent le dollar canadien et le symbole « \$ US » désigne le dollar américain.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et aux interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee.

Certaines données des exercices précédents ont été reclassées afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon la base du coût historique, exception faite de ce qui est mentionné dans les méthodes comptables de la société présentées à la note 3.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 7 février 2022.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

A) Périmètres de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de Cenovus et de ses filiales. Les filiales sont des entités à l'égard desquelles la société a le contrôle. Les filiales sont consolidées à partir de la date de prise de contrôle et restent consolidées jusqu'au moment de la perte de contrôle. Toutes les opérations intersociétés, les soldes ainsi que les profits et les pertes latents découlant d'opérations intersociétés sont éliminés à la consolidation.

Les participations dans des partenariats sont classées comme des entreprises communes ou des coentreprises en fonction des droits et des obligations des parties à l'accord. Une entreprise commune est un accord en vertu duquel la société a des droits sur les actifs et des obligations à l'égard des passifs relatifs à l'accord. Les comptes de la société reflètent sa quote-part des actifs, passifs, produits et charges relativement aux activités qu'elle exerce par le truchement d'entreprises communes. Une partie des activités de la société a trait à des coentreprises, qui sont comptabilisées à l'aide de la méthode de la mise en équivalence.

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas ou ne contrôle pas conjointement. Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour tenir compte de la quote-part revenant à la société du résultat net et des autres éléments du résultat global (« AERG ») de l'entreprise associée.

B) Écart de conversion

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société sont le dollar canadien. Les actifs et les passifs des établissements de la société à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de la société sont convertis dans la monnaie de présentation de la société aux cours de clôture de la période, tandis que les produits et les charges le sont aux cours moyens de la période. Les profits et pertes de change se rapportant aux établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les AERG, à titre d'écart de conversion.

Lorsque la société cède la totalité d'une participation dans un établissement à l'étranger ou qu'elle en perd le contrôle ou le contrôle conjoint ou que son influence n'est plus significative, les profits ou les pertes de change découlant de la participation et cumulés dans les autres éléments du résultat global sont constatés en résultat net. Lorsque la société cède une partie d'une participation dans un établissement à l'étranger qui demeure toutefois une filiale, un montant proportionnel des profits et des pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global est réparti entre les participations qui donnent le contrôle et celles qui ne le donnent pas.

Opérations et soldes

Les opérations en monnaies étrangères sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives aux cours du change en vigueur à la date de chacune des opérations. Les actifs et passifs monétaires de la société qui sont libellés en monnaies étrangères sont convertis dans sa monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de clôture. Tout profit ou perte est porté aux états consolidés des résultats.

C) Comptabilisation des produits

Les produits des activités ordinaires sont évalués selon la contrepartie précisée dans un contrat conclu avec un client et ils ne tiennent pas compte des montants recouverts au nom de tiers. Cenovus comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'elle cède le contrôle du produit ou du service à un client, soit habituellement lorsque le titre passe de la société à son client.

Les transactions d'achat et de vente de marchandises auprès d'une même partie conclues en considération l'une de l'autre sont comptabilisées à leur montant net. Les produits liés aux services offerts dans le cadre desquels Cenovus agit comme mandataire sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Cenovus comptabilise les produits des activités ordinaires provenant des principaux produits et services suivants :

- Vente de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel.
- Vente de produits pétroliers et de produits raffinés.
- Services de traitement du pétrole brut et du gaz naturel.
- Transport par pipeline, fluidification du pétrole brut et du gaz naturel et stockage du pétrole brut, des diluants et du gaz naturel.
- Droits liés aux services de transbordement d'hydrocarbures.
- Services de construction.

La société respecte ses obligations de fournir une prestation déterminées dans les contrats avec les clients à la livraison du pétrole brut, des LGN, du gaz naturel et des produits pétroliers et raffinés, soit normalement à un moment précis. Les obligations de fournir une prestation liées aux produits tirés du traitement du pétrole brut et du gaz naturel, aux services de transport et aux services de transbordement sont respectées progressivement à mesure que le service est fourni. Cenovus vend habituellement sa production de pétrole brut, de LGN, de gaz naturel et de produits pétroliers et raffinés en vertu de contrats à prix variables. Le prix de transaction dans le cadre de contrats à prix variables repose sur le prix des marchandises, ajusté au titre de la qualité, de l'emplacement et d'autres facteurs. Les produits associés au traitement du gaz naturel, aux services de transport et aux services de transbordement sont généralement fondés sur des contrats à prix fixe.

Les produits tirés des services de construction sont comptabilisés à l'égard des services d'entrepreneur général que la société fournit à HMLP aux termes de contrats à prix fixe et de contrats à régie. Les produits découlant de contrats de construction à prix fixe sont comptabilisés à mesure que les obligations de prestation sont satisfaites alors que les produits découlant de contrats à régie sont comptabilisés à mesure que sont exécutés les services.

La société conclut des contrats d'achat ferme dans le cadre desquels elle s'engage à fournir des produits à long terme et les acheteurs s'engagent à verser une somme minimale, qu'ils prennent livraison ou non des produits concernés. Si un acheteur a le droit de reporter une livraison à une date ultérieure, l'obligation de prestation n'est pas satisfaite et le produit est reporté pour n'être comptabilisé que lorsque le produit est livré ou que la clause de report cesse de s'appliquer.

Les transactions génératrices de produits de Cenovus ne contiennent aucune composante financement importante et les paiements sont habituellement exigibles dans les 30 jours suivant la comptabilisation des produits des activités ordinaires. La société n'ajuste pas les prix de transaction visant à rendre compte de la composante financement importante lorsque la période entre le transfert des biens ou des services promis aux clients et le paiement du client est inférieure à un an. La société ne présente ni ne mesure d'information sur les obligations de prestation qui restent à remplir dont la durée initiale prévue est de un an ou moins, et elle n'a aucun contrat à long terme à l'exception de certains contrats de construction avec HMLP et des contrats d'achat ferme dont les obligations de prestation n'ont pas été satisfaites.

D) Frais de transport et de fluidification

Les frais liés au transport de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel, y compris le coût des diluants utilisés pour la fluidification, sont constatés lorsque le produit est vendu.

E) Coûts de prospection

Les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux de prospecter (les coûts de pré-prospection) sont comptabilisés en charges à titre de coûts de prospection au cours de la période durant laquelle ils sont engagés.

Certains coûts engagés après l'obtention des droits légaux de prospecter sont initialement incorporés à l'actif. S'il est établi que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du champ, du projet ou de la zone sont impossibles ou si la société décide d'interrompre les activités de prospection et d'évaluation, les coûts cumulés non recouvrables sont comptabilisés en charges à titre de coûts de prospection.

F) Régimes d'avantages du personnel

La société offre à ses salariés un régime de retraite qui comprend une composante de cotisations définies et une composante de prestations définies.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

D'autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE ») sont offerts aux employés admissibles. Dans certains cas, les avantages sont fournis par le truchement de régimes de soins de santé auxquels cotisent la société, les employés, les employés à la retraite et les membres de la famille couverts. Certains régimes ne prévoient aucun financement des avantages avant la retraite.

La charge de retraite du régime à cotisations définies est inscrite lorsque les prestations sont gagnées.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et des AAPE est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Le montant comptabilisé dans les autres passifs des états consolidés de la situation financière au titre des régimes de retraite à prestations définies et des AAPE correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur des actifs des régimes. Tout excédent résultant de ce calcul ne peut être supérieur à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements par les régimes ou sous forme de diminutions des cotisations futures aux régimes.

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies découlant des coûts des services, des intérêts nets et des réévaluations sont comptabilisées comme suit :

- Les coûts des services, notamment les coûts des services rendus au cours de l'exercice, les coûts des services passés et les profits et pertes sur réduction ou liquidation, sont constatés à même le coût des prestations de retraite.
- Les intérêts nets sont obtenus par application du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies évalué. La charge d'intérêts et le produit d'intérêts sur le montant net des passifs et des actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés à même le coût des prestations de retraite dans les charges d'exploitation, les frais généraux et frais d'administration ainsi que les immobilisations corporelles et les actifs de prospection et d'évaluation.
- Les réévaluations, c'est-à-dire les écarts actuariels, l'incidence des variations du plafond de l'actif (exclusion faite des intérêts) et le rendement des actifs des régimes (exclusion faite du produit d'intérêts), sont passées en charges ou créditées aux capitaux propres dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont effectuées. Les réévaluations ne sont pas reclassées en résultat net au cours de périodes ultérieures.

Les charges au titre des prestations de retraite sont comptabilisées dans les charges d'exploitation, les frais généraux et frais d'administration, les immobilisations corporelles ou les actifs de prospection et d'évaluation, selon le poste où sont comptabilisés les salaires des employés rendant les services.

La société peut parfois offrir d'autres avantages incitatifs à long terme aux employés. En 2019, elle a lancé un programme incitatif non récurrent prévoyant une attribution en trésorerie équivalente au salaire de base de l'employé et devenant exigible si Cenovus atteignait avant le 12 février 2024 un cours cible de 20 \$ par action pendant une période de 20 jours de bourse consécutifs à la TSX (le « programme »). Parallèlement à la clôture de l'arrangement, le programme a été annulé et remplacé par un programme incitatif lié aux synergies (le « programme incitatif »). Tous les employés, hormis les membres de la haute direction et certains employés syndiqués, y sont admissibles. Dans le cadre du programme incitatif, une attribution en espèces correspondant à une fourchette de l'ordre de 15 % à 30 % du salaire de base de l'employé peut être versée si Cenovus réalise des synergies annualisées supérieures à 1,0 G\$ d'ici la fin de 2022. Le versement est calculé en fonction d'une échelle mobile et comporte un coefficient multiplicateur au titre du rendement en cas d'atteinte rapide des cibles liées aux synergies. L'obligation relative au programme incitatif correspond à la probabilité du versement, multipliée par le montant du versement prévu. Cette obligation est comptabilisée dans les frais généraux et frais d'administration pour la période estimative à courir jusqu'à la date du versement.

G) Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les subventions seront reçues et que l'ensemble des conditions attachées aux subventions sont respectées. Lorsqu'une subvention est reçue, mais que l'assurance raisonnable ne peut être fournie et que les conditions ne sont pas respectées, la subvention est comptabilisée comme un passif différé jusqu'à ce que les conditions soient respectées. Les subventions liées à des actifs sont déduites de la valeur comptable des actifs concernés et amorties sur la durée d'utilité de ces actifs. Les sommes demandées aux termes de programmes gouvernementaux de subventions liées au résultat sont comptabilisées dans les autres produits pendant la période au cours de laquelle les dépenses admissibles ont été engagées ou lorsque les services ont été rendus.

H) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé sur une base non actualisée aux montants qui devraient être versés selon les taux et les législations adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Cenovus utilise la méthode du report variable pour comptabiliser son impôt sur le résultat. Selon cette méthode, la société constate l'impôt différé pour tenir compte de l'incidence de toute différence temporelle entre la valeur comptable et la base fiscale d'un actif ou d'un passif, au moyen des taux d'imposition quasi adoptés dont l'application est attendue lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les soldes d'impôt différé sont ajustés pour tenir compte des changements des taux d'imposition qui sont quasi adoptés, l'ajustement étant comptabilisé en résultat net au cours de la période où le changement se produit, sauf s'il se rapporte à des éléments qui sont passés en charges ou crédités directement aux capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, auquel cas l'impôt différé est également comptabilisé dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, respectivement.

Un impôt différé est comptabilisé pour tenir compte des différences temporelles générées par des participations dans des filiales, sauf quand la société exerce le contrôle sur le moment du renversement de la différence temporelle et qu'il est probable que celle-ci ne s'inversera pas dans un avenir prévisible, ou lorsque des distributions peuvent être versées sans donner lieu à un impôt sur le résultat.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera réalisé à l'avenir et qu'il pourra être compensé par les différences temporelles. Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont compensés que s'ils sont générés par la même entité et dans le même territoire de compétence fiscale. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans l'actif non courant ou le passif non courant.

I) Transactions entre parties liées

La société conclut des transactions et des ententes dans le cours normal de ses activités avec des parties liées, partenariats et entreprises associées. Le produit tiré de la sortie d'actifs à des parties liées est comptabilisé à la juste valeur. Il se peut que les services d'experts indépendants soient retenus pour confirmer la juste valeur estimative du produit.

J) Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat net dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution potentielle qui surviendrait si les options sur actions ou autres contrats d'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires. Pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions et des autres instruments dilutifs, la société a recours à la méthode du rachat d'actions. Conformément à cette méthode, il est présumé que le produit de l'exercice d'options sur actions dans le cours et d'autres instruments ayant un effet dilutif est affecté à l'achat d'actions ordinaires au cours du marché moyen. Pour les contrats qui peuvent être réglés en trésorerie ou en actions au gré du porteur, l'option de règlement qui a l'effet dilutif le plus grand est employée pour calculer le résultat net dilué par action.

K) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme, tels que des dépôts du marché monétaire ou des instruments de type similaire, dont l'échéance est d'au plus trois mois au moment de leur achat. Lorsque le montant des chèques en circulation est supérieur à celui des fonds en caisse et des dépôts à court terme, et que la société est en mesure de procéder au règlement net, l'excédent est comptabilisé dans les prêts bancaires d'exploitation.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne peuvent être affectés sont classés à titre de trésorerie soumise à restrictions. Lorsqu'il n'est pas prévu que la trésorerie soumise à restrictions soit affectée dans les douze mois, elle est classée à titre d'actif non courant.

L) Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au plus faible du coût ou de la valeur nette de réalisation, selon la méthode du premier entré, premier sorti ou celle du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend tous les coûts engagés dans le cours normal

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

des activités relativement à la fabrication et à l'emplacement actuel de la marchandise. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, moins les frais de vente attendus. Si la valeur comptable dépasse la valeur nette de réalisation, une dépréciation est constatée, celle-ci pouvant être reprise dans une période ultérieure si les circonstances y ayant donné lieu n'existent plus et que les stocks sont encore disponibles.

M) Actifs de prospection et d'évaluation

Certains coûts engagés après l'obtention du droit légal de prospecter une zone et avant l'établissement de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale du champ, du projet ou de la zone sont incorporés dans les actifs de prospection et d'évaluation. Les actifs de prospection et d'évaluation font l'objet d'un report prospectif jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du champ, du projet ou de la zone soient établies, que les actifs soient considérés comme ayant subi une perte de valeur ou que la valeur économique future a diminué. Les actifs de prospection et d'évaluation font périodiquement l'objet d'examen de nature technique et commerciale, et la direction les passe en revue afin de confirmer l'intention de mettre en valeur les ressources concernées.

Les actifs classés comme des actifs de prospection et d'évaluation peuvent comprendre des ventes de pétrole brut, de LGN ou de gaz naturel avant le reclassement dans les immobilisations corporelles. Ces résultats d'exploitation sont comptabilisés aux états consolidés des résultats. Une charge d'épuisement est comptabilisée au poste « Charge d'amortissement et d'épuisement » selon le mode des unités d'œuvre d'après des réserves prouvées estimées déterminées en utilisant les prix et les coûts à terme et en tenant compte des coûts futurs estimatifs à engager pour la mise en valeur des réserves prouvées. Les réserves de gaz naturel sont converties selon une valeur d'énergie équivalente.

Les actifs non productifs classés comme des actifs de prospection et d'évaluation ne sont pas amortis pour épuisement.

Une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale ont été établies, la valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation. La valeur comptable, déduction faite de toute perte de valeur, est alors reclassée dans les immobilisations corporelles.

Les profits et les pertes découlant de la sortie des actifs de prospection et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net.

N) Immobilisations corporelles

Généralités

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, moins le cumul de l'amortissement et de l'épuisement et les pertes de valeur nettes. Les frais relatifs aux remplacements ou aux améliorations qui accroissent la capacité de production ou prolongent la durée d'utilité d'un actif sont incorporés au coût de cet actif. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les terrains ne sont pas amortis.

Les profits et les pertes découlant de la sortie d'immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net.

Biens de pétrole brut et de gaz naturel

Les actifs de mise en valeur et de production sont incorporés à l'actif zone par zone et comprennent tous les coûts liés à la mise en valeur et à la production des biens de pétrole brut et de gaz naturel, les installations d'infrastructures connexes ainsi que les dépenses de prospection et d'évaluation engagées pour repérer des réserves de pétrole brut, de LGN ou de gaz naturel transférées des actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts incorporés à l'actif comprennent les coûts internes directement attribuables, les coûts de démantèlement et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt directement liés à l'acquisition, à la prospection et à la mise en valeur des réserves de pétrole brut et de gaz naturel.

Dans le cas des actifs intracôtiers, qui comprennent les actifs des secteurs Sables bitumineux et Hydrocarbures classiques, les coûts cumulés de chacune des zones sont amortis pour épuisement selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction des réserves prouvées estimatives au moyen des prix et coûts à terme. La charge d'épuisement des actifs extracôtiers est calculée selon le mode des unités d'œuvre en fonction des réserves exploitées et mises en valeur prouvées estimatives ou des réserves prouvées et probables à l'aide des prix et coûts à terme. Aux fins de ces calculs, le gaz naturel est converti en pétrole brut selon une valeur d'énergie équivalente. Le mode des unités d'œuvre en fonction des réserves prouvées ou des réserves prouvées et probables tient compte de tout coût engagé et à engager à l'avenir en vue de la mise en valeur de ces réserves.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

Les échanges d'actifs de mise en valeur et de production sont évalués à la juste valeur sauf si l'opération manque de substance commerciale ou s'il n'est pas possible d'évaluer de manière fiable la juste valeur des biens échangés. Lorsque la juste valeur n'est pas utilisée, la valeur comptable de l'actif cédé correspond au coût de l'actif acquis.

Les biens pétroliers et gaziers comprennent les actifs de technologie de l'information servant à soutenir les activités en amont et sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, soit trois ans. Les redevances dérogatoires brutes (« RDB ») sur certains biens de pétrole brut et de gaz naturel sont amorties pour épuisement selon le mode des unités d'œuvre.

Actifs de fabrication

Les coûts initiaux des immobilisations corporelles de raffinage et de valorisation sont incorporés à l'actif lorsqu'ils sont engagés. Ces coûts comprennent le coût de construction ou d'acquisition du matériel ou des installations, le coût d'installation des actifs et de préparation en vue de leur utilisation attendue, les coûts de démantèlement connexes et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt.

Les actifs de raffinage sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative de chacune des composantes de la raffinerie. Les principales composantes sont amorties comme suit :

- Aménagement des terrains et bâtiments : 15 à 40 ans
- Aménagement des bureaux et bâtiments : 3 à 15 ans
- Matériel de raffinage : 10 à 60 ans

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chaque composante sont examinés chaque année et ajustés, au besoin, de manière prospective.

Actifs de traitement, de transport et de stockage, vente et autres

L'amortissement de la quasi-totalité des autres immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative des actifs, qui varie de 3 à 60 ans. La durée d'utilité est estimée en fonction de la période durant laquelle la société s'attend à utiliser l'actif visé.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de l'actif sont examinés chaque année et ajustés, au besoin, de manière prospective.

O) Dépréciation et reprise de perte de valeur des actifs non financiers

Les immobilisations corporelles, les actifs de prospection et d'évaluation et les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués séparément chaque trimestre, ou lorsque les événements et les circonstances indiquent que leur valeur comptable peut être supérieure à leur valeur recouvrable, en vue de déterminer s'il y a des indications de dépréciation. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an.

S'il y a des indications de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») correspond à la valeur d'utilité de l'actif ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie, selon le montant le plus élevé. La valeur d'utilité est estimée être la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui devraient découler de l'utilisation continue de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui serait réalisé de la cession d'un actif ou d'une UGT dans le cadre d'une opération conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Pour les actifs en amont de Cenovus, la juste valeur diminuée des coûts de sortie est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt des réserves et des ressources et des prix et coûts à terme, conformément aux estimations effectuées par les évaluateurs de réserves indépendants agréés de Cenovus, des coûts de mise en valeur et du taux d'actualisation, et peut prendre en compte une évaluation d'opérations portant sur des actifs comparables.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs de prospection et d'évaluation sont affectés à une UGT connexe comportant des actifs de mise en valeur et de production. Les actifs au titre de droits d'utilisation peuvent être testés comme la partie d'une UGT, comme une UGT distincte ou comme un actif individuel. Le goodwill est attribué aux UGT pour lesquelles il contribue aux flux de trésorerie futurs.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est constatée. Une perte de valeur est inscrite d'abord pour réduire la valeur comptable du goodwill attribué à l'UGT et, ensuite, pour réduire la valeur comptable des autres actifs de cette UGT. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises.

Les pertes de valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation sont constatées aux états consolidés des résultats à titre d'amortissement et d'épuisement et d'actifs de prospection et d'évaluation supplémentaires ou des réductions de valeur sont constatées à titre de charges de prospection.

Les pertes de valeur constatées au cours de périodes antérieures, hormis les pertes de valeur du goodwill, sont évaluées à chaque date de clôture en vue de déterminer si elles existent toujours ou si elles ont diminué. Si une perte de valeur fait l'objet d'une reprise, la valeur comptable de l'actif est ramenée à l'estimation révisée correspondant à sa valeur recouvrable, mais uniquement si la valeur comptable ne dépasse pas le montant qui aurait été établi si aucune perte de valeur n'avait été constatée à l'égard de l'actif au cours de périodes antérieures. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat net.

P) Contrats de location

La société évalue si un contrat est un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif sous-jacent pour un certain temps moyennant une contrepartie. La société répartit la contrepartie prévue au contrat entre chaque composante locative selon son prix distinct relatif. Par contre, pour les contrats de location visant les réservoirs de stockage, la société a choisi de ne pas distinguer les composantes non locatives.

En tant que preneur

Les contrats de location sont comptabilisés comme actifs au titre de droits d'utilisation et passifs au titre des contrats de location correspondants à la date à laquelle les actifs loués sont prêts à être utilisés par la société. Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement à leur valeur actuelle. Les obligations locatives rendent compte de la valeur actuelle nette des paiements fixes, des coûts qui devront être engagés par le preneur pour le démantèlement, l'enlèvement et la restauration d'un bien sous-jacent, des paiements de loyers variables qui reposent sur un indice ou un taux, des montants attendus du preneur aux termes des garanties de valeur résiduelle, du prix d'exercice des options d'achat si ce preneur est raisonnablement certain d'exercer l'option et des paiements de pénalités découlant de la résiliation du contrat de location moins toute incitation à la prise à bail à recevoir. Ces paiements sont actualisés selon le taux d'emprunt marginal de la société lorsque le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être obtenu facilement. La société applique un seul taux d'actualisation à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques raisonnablement similaires.

Les paiements de loyers sont répartis entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont portées au résultat net sur la durée du contrat de location.

Le passif lié au contrat de location est évalué au coût amorti par application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Il est réévalué à la survenance d'un changement des paiements de loyers futurs découlant d'une variation d'un indice ou d'un taux, d'un changement dans le montant prévu être versé aux termes d'une garantie de valeur résiduelle ou si la société change son évaluation à savoir si elle exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation à l'égard de laquelle la société a un contrôle.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation ou est comptabilisé aux états consolidés des résultats si la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduite à zéro.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial du passif lié au contrat de location ajusté pour tout coût direct initial et une estimation des coûts de démantèlement et de retrait de l'actif sous-jacent ou des restaurations de l'actif ou du site sur lequel est situé l'actif moins tout paiement de loyers effectué au plus tard à la date d'entrée en vigueur.

L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti selon le mode linéaire sur sa durée d'utilité estimative ou sur la durée du contrat de location, si elle est inférieure, ou selon le mode des unités d'œuvre. L'actif au titre de droits d'utilisation peut être ajusté dans le cadre de certaines réévaluations du passif lié au contrat de location et des pertes de valeur.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Les contrats de location dont la durée à courir est inférieure à douze mois ou ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés de manière systématique sur la durée du contrat de location aux états consolidés des résultats à titre de charge d'exploitation, de transport ou de frais généraux et frais d'administration.

Une modification à un contrat de location sera comptabilisée à titre de contrat de location distinct si la modification élargit l'étendue du contrat de location et si la contrepartie prévue au contrat de location augmente d'un montant proportionné au prix distinct du droit d'utilisation ajouté. Dans le cas où la modification de contrat de location n'est pas traitée comme un contrat de location distinct ou lorsque la contrepartie n'augmente pas d'un montant proportionné, à la date d'entrée en vigueur de la modification, la société réévaluera l'obligation locative en utilisant son taux d'emprunt marginal, si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être obtenu facilement, en apportant un ajustement correspondant à l'actif au titre de droits d'utilisation. Une modification qui réduit l'étendue du contrat de location sera comptabilisée en réduisant la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation et en constatant un profit ou une perte dans le résultat net qui rend compte de la diminution proportionnelle de l'étendue.

En tant que bailleur

En tant que bailleur, la société détermine, à l'établissement du contrat, s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple. Les contrats de location selon lesquels la société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif sous-jacent sont classés comme contrats de location-financement. Aux termes d'un contrat de location-financement, la société comptabilise des débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel correspond à la valeur actuelle des paiements de loyers à recevoir du preneur. Si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ne sont pas transférés, le contrat de location est classé à titre de contrats de location simple. La société comptabilise en produits les paiements de loyers reçus aux termes de contrats de location simple selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location à titre d'autres produits.

Lorsque la société agit en tant que bailleur intermédiaire, elle comptabilise de manière distincte son droit dans le contrat de location principal et le contrat de sous-location. Elle évalue le classement des contrats de location d'un contrat de sous-location d'après l'actif au titre de droits d'utilisation relativement au contrat de location principal et non d'après les actifs sous-jacents. Si le contrat de location principal correspond à un contrat à court terme à l'égard duquel la société applique l'exception concernant la comptabilisation des contrats de location, le contrat de sous-location est classé à titre de contrat de location simple.

Q) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement au coût. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins tout amortissement cumulé et toutes les pertes de valeur accumulées. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont amorties sur la durée d'utilité et soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. La charge d'amortissement sur les immobilisations incorporelles est constatée aux états consolidés des résultats, dans la catégorie des charges, conformément à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

R) Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs identifiables acquis, les passifs pris en charge et toute participation ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, exception faite de l'impôt sur le résultat, de la rémunération fondée sur des actions, des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. Tout excédent du coût d'acquisition majoré de toute participation ne donnant pas le contrôle sur la valeur des actifs nets acquis est comptabilisé à titre de goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la valeur des actifs nets acquis, le déficit est crédité au résultat net. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

À l'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des UGT auxquelles il se rapporte. L'évaluation ultérieure du goodwill est faite au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Un paiement conditionnel cédé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évalué à la juste valeur à la date d'acquisition et classé à titre de passif financier ou de capitaux propres selon les modalités de l'entente. Un paiement conditionnel classé à titre de passif est réévalué à la juste valeur chaque date de clôture, les variations de la juste valeur étant inscrites en résultat net. Les paiements sont classés à titre de trésorerie affectée aux activités d'investissement jusqu'à ce que le cumul des paiements excède la juste valeur du passif à la date d'acquisition. Le cumul des paiements en excédent de la juste valeur à la date d'acquisition est classé à titre de trésorerie affectée aux activités d'exploitation. Les paiements conditionnels classés à titre de capitaux propres ne sont pas réévalués et les règlements sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la société réévalue la valeur comptable de sa participation déjà détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise l'éventuel profit ou perte en résultat net.

S) Provisions

Généralités

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'une estimation fiable de son montant peut être établie et qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit requise pour la régler. Au besoin, les provisions sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt ajusté en fonction de la qualité de crédit qui tient compte de l'évaluation courante du marché à l'égard de la valeur temporelle de l'argent et des risques propres à ce passif. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est portée aux charges financières dans les états consolidés des résultats.

Passifs relatifs au démantèlement

Les passifs relatifs au démantèlement comprennent les obligations légales ou implicites en vertu desquelles la société sera tenue de mettre hors service des immobilisations corporelles à long terme, telles que des sites de puits en production, des installations de traitement en amont, des immobilisations corporelles terrestres et sous-marines, des installations de raffinage et le terminal de transport ferroviaire de pétrole brut. Le montant comptabilisé correspond à la valeur actuelle des dépenses futures estimatives qui devront être engagées pour régler le passif à un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit. Un actif correspondant à l'estimation initiale du passif est incorporé au coût de l'actif à long terme connexe. Les variations des passifs estimatifs découlant de révisions de l'échéancier prévu ou des coûts de démantèlement futur sont comptabilisées à titre de variation du passif relatif au démantèlement et de l'actif à long terme connexe. Le montant incorporé aux immobilisations corporelles est amorti sur la durée d'utilité de l'actif connexe.

Les dépenses réelles engagées sont déduites de l'obligation cumulée.

Provisions au titre de contrat déficitaire

Les provisions au titre de contrats déficitaires sont comptabilisées lorsque les coûts inévitables engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques découlant du contrat. La provision au titre de contrats déficitaires est évaluée à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents aux obligations diminuée des recouvrements estimatifs, actualisés au taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit. Les variations des hypothèses sous-jacentes sont comptabilisées aux états consolidés des résultats.

T) Capital social et bons de souscription

Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres. Les actions privilégiées peuvent être annulées et sont rachetables uniquement au gré de la société et les dividendes sont versés uniquement si le conseil d'administration de Cenovus décide d'en déclarer. Les coûts de transaction directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'actions privilégiées sont portés en diminution des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat. Les dividendes sur les actions ordinaires et les actions privilégiées sont comptabilisés dans les capitaux propres. Lorsqu'elles sont achetées, les actions ordinaires sont diminuées de la valeur comptable moyenne, l'excédent du coût d'acquisition étant constaté en diminution du surplus d'apport de Cenovus. Les actions ordinaires sont annulées après l'achat.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

Les bons de souscription émis dans le cadre de l'arrangement sont des instruments financiers classés dans les capitaux propres et ont été évalués à la juste valeur à leur émission. À l'exercice, la contrepartie en trésorerie que reçoit la société et la valeur comptable connexe des bons de souscription sont comptabilisées dans le capital social.

U) Rémunération fondée sur des actions

Cenovus offre un certain nombre de régimes de rémunération fondée sur des actions qui comprennent des droits de règlement net (« DRN »), des options sur actions de remplacement de Cenovus, des unités d'actions liées au rendement (« UAR »), des unités d'actions de négociation restreinte (« UANR ») et des unités d'actions différées (« UAD »). La charge de rémunération fondée sur des actions est comptabilisée dans les frais généraux et frais d'administration, ou dans les immobilisations corporelles ou les actifs de prospection et d'évaluation lorsqu'elle est directement liée aux activités de prospection ou de mise en valeur.

Options sur actions assorties de droits de règlement net connexes

Les DRN sont comptabilisés dans les instruments de capitaux propres. Ces instruments sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle de Black-Scholes-Merton et ne sont pas réévalués à chaque date de clôture. La juste valeur est constatée dans la rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition, une augmentation correspondante étant inscrite dans les capitaux propres en tant que surplus d'apport. À l'exercice des options, la contrepartie reçue en trésorerie par la société et le surplus d'apport connexe sont comptabilisés dans le capital social.

Options sur actions de remplacement de Cenovus

Les options sur actions de remplacement de Cenovus sont comptabilisées dans les instruments de passif et sont évaluées à la juste valeur à chaque clôture de période selon le modèle de Black-Scholes-Merton. La juste valeur est constatée dans la rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition. Lorsque les options sur actions sont réglées en trésorerie, le passif est réduit du règlement en trésorerie versé. Lorsque les options sur actions sont réglées en actions ordinaires, la contrepartie en trésorerie reçue par la société et le passif lié à l'option sur actions déjà comptabilisé sont portés au capital social.

Unités d'actions liées au rendement, unités d'actions de négociation restreinte et unités d'actions différées

Les UAR, les UANR et les UAD sont comptabilisées dans les instruments de passif et sont évaluées à la juste valeur en fonction de la valeur marchande des actions ordinaires de Cenovus à la date de clôture. La juste valeur est constatée dans la rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition. Les fluctuations de la juste valeur sont constatées dans la rémunération fondée sur des actions au cours de la période où elles se produisent. La rémunération fondée sur des actions est comptabilisée dans les immobilisations corporelles ou les actifs de prospection et d'évaluation lorsqu'elle est directement liée aux activités de prospection ou de mise en valeur.

V) Instruments financiers

Les actifs financiers de la société se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs et produits à recevoir, de la trésorerie soumise à restrictions, des actifs liés à la gestion des risques, de l'investissement net dans des contrats de location-financement, des placements dans des titres de sociétés et des créances à long terme. Les passifs financiers de la société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, les emprunts à court terme, les obligations locatives, le paiement conditionnel, les passifs liés à la gestion des risques et la dette à long terme.

Les instruments financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés seulement lorsque la société possède le droit établi de le faire et qu'elle a l'intention de les régler sur une base nette ou de régler l'actif et le passif en même temps.

La société établit ses évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux en fonction du caractère observable des données d'entrée comme suit :

- les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des cours cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

- les données d'entrée de niveau 2 sont des données, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Classement et évaluation des actifs financiers

Le classement initial d'un actif financier dépend du modèle économique de la société appliqué pour la gestion des actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie. La société a classé ses actifs financiers selon trois catégories d'évaluation :

- **Coût amorti** : Comprend les actifs détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et les modalités contractuelles de l'actif financier prévoient, à des dates précises, des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements en capital et intérêts.
- **JVAERG** : Comprend les actifs détenus selon un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers en vertu duquel les modalités contractuelles de l'actif financier prévoient, à des dates précises, des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements en capital et intérêts.
- **Juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)** : Comprend les actifs qui ne répondent pas aux critères de l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG et qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces actifs comprennent tous les actifs financiers dérivés.

À la comptabilisation initiale, la société peut désigner irrévocablement un actif financier répondant aux critères de l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG comme étant évalué à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans la comptabilisation. La société peut faire le choix irrévocable, au moment de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur d'un placement en instruments de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction. La société ne reclasse pas en résultat net les variations de juste valeur lorsqu'elle décomptabilise les placements. Par contre, les dividendes générés par le rendement des placements sont toujours portés en résultat net. Ce choix est appliqué pour chaque placement distinct.

À la comptabilisation initiale, la société évalue un actif financier à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas classé comme étant à la JVRN, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de l'actif financier. Les coûts de transaction attribuables à des actifs financiers comptabilisés à la JVRN sont passés en charges au résultat net.

Les actifs financiers sont reclassés après leur comptabilisation initiale uniquement si des changements sont apportés au modèle économique appliqué pour la gestion de ces actifs financiers. Les actifs financiers concernés seront reclassés le premier jour de la première période de présentation de l'information financière suivant le changement apporté au modèle économique.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie tirés des actifs ont expiré ou qu'ils sont transférés, et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Dépréciation des actifs financiers

La société comptabilise les corrections de valeur au titre des pertes de crédit attendues à l'égard de ses actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. En raison de la nature de ses actifs financiers, Cenovus évalue les corrections de valeur à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie prévue. Les pertes de crédit attendues sur la durée de vie correspondent aux pertes de crédit attendues devant découler de tous les cas de défaut envisageables sur la durée de vie prévue d'un actif financier. Les pertes de crédit attendues représentent une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les pertes de crédit sont évaluées à la valeur actuelle des insuffisances de la trésorerie (soit l'écart entre les flux de trésorerie contractuels à payer à l'entité et les flux de trésorerie que la société prévoit recevoir). Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier connexe. La société ne détient aucun actif financier assorti d'une composante financement.

Classement et évaluation des passifs financiers

Un passif financier est initialement classé comme étant évalué au coût amorti ou à la JVRN. Un passif financier est classé comme étant évalué à la JVRN s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un dérivé ou s'il est désigné à la JVRN à la comptabilisation initiale. Le classement d'un passif financier est irrévocable.

Les passifs financiers à la JVRN (autres que les passifs financiers désignés à la JVRN) sont évalués à la juste valeur, les variations de celle-ci ainsi que la charge d'intérêts étant inscrites en résultat net. Les autres passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, après déduction des coûts de transaction directement attribuables, et sont ensuite comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat net. Les profits et les pertes, le cas échéant, à la décomptabilisation sont également inscrits en résultat net.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre avec la même contrepartie selon des conditions substantiellement différentes, ou lorsque les conditions d'un passif existant sont modifiées de façon substantielle, cet échange ou cette modification est traité comme une décomptabilisation du passif initial, et un nouveau passif financier doit être comptabilisé. Lorsque les conditions d'un passif financier existant sont modifiées, mais que les changements ne sont pas considérés comme importants, cet événement est comptabilisé comme une modification au passif financier existant. Si un passif a fait l'objet de changements importants, il est considéré comme éteint, et un profit ou une perte est inscrit en résultat net en fonction de l'écart entre la valeur comptable du passif décomptabilisé et la juste valeur du passif révisé. Si un passif a fait l'objet de changements peu importants, le coût amorti du passif est réévalué en fonction des nouveaux flux de trésorerie, et un profit ou une perte est inscrit en résultat net.

Dérivés

La société a recours aux instruments financiers dérivés surtout pour gérer l'exposition économique aux risques de marché liés aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt. Elle a mis en place des politiques et des procédures en ce qui concerne la documentation et les approbations requises quant à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Lorsqu'un instrument financier particulier est acquis, la société détermine, tant au moment de l'acquisition que par la suite, si l'instrument qui est utilisé à l'égard d'une opération donnée permet ou non de compenser efficacement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de la transaction.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la JVRN sauf s'ils sont désignés pour la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés qui ne sont pas des couvertures admissibles ou qui ne sont pas désignés comme étant des couvertures sont comptabilisés à la valeur du marché dans les états consolidés de la situation financière à titre d'actif ou de passif, les variations de la juste valeur étant constatées en résultat net en tant que profit ou perte lié à la gestion des risques. La juste valeur estimative de tous les instruments dérivés repose sur des prix cotés sur les marchés ou, en l'absence de tels prix, sur des indications et des prévisions des marchés provenant de tiers.

W) Ajustements apportés aux états consolidés des résultats

Certaines données comparatives figurant aux états consolidés des résultats, dans le secteur Sables bitumineux, ont été modifiées. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, la société a apporté des ajustements afin d'inscrire de manière plus appropriée certains achats de marchandises de tiers utilisés pour les activités de fluidification et d'optimisation. Une partie des achats et des ventes de produits de tiers étaient auparavant inscrits sur la base du montant net dans le chiffre d'affaires brut. Il a été établi que les achats de marchandises correspondaient davantage à des marchandises achetées. Pour être conformes avec des transactions similaires, ces montants font dorénavant l'objet d'une nouvelle présentation, soit à titre de marchandises achetées. De plus, la société a relevé une incohérence dans le traitement des swaps de produits, qui étaient inscrits de manière appropriée sur la base du montant net, soit comme ventes nettes ou comme marchandises achetées. À l'avenir, tous les profits et pertes découlant des swaps de produits seront comptabilisés à titre de marchandises achetées. Cenovus a ainsi modifié les données des périodes comparatives, augmentant les produits des activités ordinaires et les marchandises achetées, sans incidence sur le résultat net, le résultat sectoriel, les flux de trésorerie ou la situation financière.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

Le tableau suivant présente un rapprochement des montants inscrits précédemment dans les états consolidés des résultats et des montants modifiés correspondants.

Modifications du secteur Sables bitumineux pour 2020 et 2019

Exercices clos les 31 décembre

Secteur Sables bitumineux	2020			2019		
	Montant publié	Modification	Montant modifié	Montant publié	Modification	Montant modifié
Chiffre d'affaires brut	8 481	323	8 804	12 739	362	13 101
Marchandises achetées	939	323	1 262	1 869	362	2 231
	7 542	—	7 542	10 870	—	10 870

X) Prises de position comptables récentes

Adoption à venir de nouvelles normes et interprétations comptables

De nouvelles normes comptables et interprétations ou des modifications de normes comptables entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et n'ont donc pas été appliquées au moment de la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces normes et interprétations ne devraient pas avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la société.

4. JUGEMENTS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE ET PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS

Pour établir en temps opportun les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et utiliser son jugement à l'égard des montants présentés au titre des actifs et des passifs, ainsi que des informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et à l'égard des montants présentés au titre des produits et des charges de la période. Ces estimations portent principalement sur des transactions qui n'ont pas été réglées et sur des événements en cours à la date des états financiers consolidés. La juste valeur estimative des actifs financiers et des passifs financiers, de par leur nature, fait l'objet d'une certaine incertitude relative à la mesure. En conséquence, les résultats réels pourraient différer des montants estimatifs lorsque des événements se concrétiseront.

A) Jugements d'importance critique intervenant dans l'application de méthodes comptables

Les jugements d'importance critique sont ceux que la direction doit poser au moment de l'application des méthodes comptables qui ont le plus d'effet sur les montants inscrits par la société dans les états financiers consolidés.

Partenariats

Le classement de ces partenariats à titre d'entreprise commune ou de coentreprise exige le recours au jugement. Les principaux partenariats que détient la société s'établissent comme suit :

- Participation de 50 % dans WRB Refining LP (« WRB »).
- Participation de 50 % dans Sunrise Oil Sands Partnership (« Sunrise »).
- Participation de 50 % dans BP-Husky Refining LLC (« Toledo »).

Il a été déterminé que Cenovus possède des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs de WRB, de Sunrise et de Toledo. Par conséquent, ces partenariats sont traités en tant qu'entreprises communes, et la quote-part revenant à la société des actifs, des passifs, des produits et des charges est comptabilisée dans les états financiers consolidés.

Pour déterminer le classement adéquat de ses partenariats conformément à IFRS 11 *Partenariats*, la société a pris en compte les facteurs suivants :

- Les partenariats avaient pour objectif initial la mise sur pied d'une coentreprise intégrée d'exploitation du pétrole lourd en Amérique du Nord. Les partenariats sont des entités intermédiaires.
- Les accords exigent des partenaires qu'ils fassent des apports si les fonds sont insuffisants pour que la société et les partenariats s'acquittent de leurs obligations ou règlent leurs passifs. L'expansion passée et future de WRB, de Sunrise

et de Toledo est tributaire du financement consenti par les partenaires au moyen d'engagements d'apports de capital, d'effets à payer et de prêts.

- WRB et Sunrise ont contracté des facilités d'emprunt consenties par des tiers afin de satisfaire les besoins en fonds de roulement à court terme.
- Sunrise est exploitée comme dans la plupart des relations de participation directe dans l'ouest du Canada, c'est-à-dire que le partenaire est l'exploitant et extrait les produits au nom de l'ensemble des participants conformément à l'accord de partenariat. WRB et Toledo ont des structures très semblables, modifiées pour tenir compte du contexte opérationnel des activités de raffinage.
- En tant qu'exploitants, Cenovus, Phillips 66 et BP, directement ou par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, assurent la commercialisation, achètent les charges d'alimentation nécessaires et s'occupent du transport et du stockage pour le compte des partenaires, car les accords interdisent aux partenaires d'effectuer eux-mêmes ces tâches. En outre, les partenariats n'ont pas d'employés et ne pourraient donc pas s'en acquitter.
- Dans chacun des partenariats, la production revient à l'un des partenaires, ce qui indique que les partenaires ont des droits sur les avantages économiques découlant des actifs et l'obligation de financer les passifs des partenariats.

Actifs de prospection et d'évaluation

L'application de la méthode comptable de la société aux dépenses de prospection et d'évaluation exige de poser un jugement pour déterminer si un avantage économique futur est probable lorsque les activités n'ont pas atteint un stade où la faisabilité technique et la viabilité commerciale peuvent être établies de façon raisonnable. Divers facteurs sont pris en compte, tels que les résultats des travaux de forage, les programmes d'investissement à venir, les charges d'exploitation futures ainsi que les réserves et les ressources estimatives. En outre, la direction fait appel au jugement pour déterminer à quel moment les actifs de prospection et d'évaluation doivent être reclassés dans les immobilisations corporelles. Pour déterminer ce moment, divers facteurs sont pris en compte, notamment l'existence de réserves, ainsi que le fait de savoir si les approbations appropriées ont été reçues des organismes de réglementation et dans le cadre du mécanisme d'approbation interne de la société.

Délimitation des unités génératrices de trésorerie

Une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») s'entend du niveau le plus bas d'actifs intégrés générant des entrées de trésorerie séparément identifiables qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le classement des actifs et la répartition des actifs communs entre les UGT font considérablement appel au jugement et à l'interprétation. Les facteurs pris en compte dans le classement sont notamment l'intégration entre les actifs, le partage des infrastructures, l'existence de points de vente communs, la région géographique concernée, la structure géologique des actifs et la façon dont la direction fait le suivi de ses activités et prend des décisions à leur sujet. L'évaluation du caractère récupérable des actifs en amont, des actifs de raffinage, des actifs de transport ferroviaire de pétrole brut, des wagons, des réservoirs de stockage et des actifs communs se fait au niveau des UGT. C'est pourquoi la délimitation des UGT pourrait avoir une incidence importante sur les pertes de valeur et les reprises.

Recouvrements tirés de réclamations d'assurance

La société utilise des estimations et des hypothèses à l'égard du montant comptabilisé au titre des produits d'assurance dont le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, les montants réels peuvent différer des recouvrements estimatifs.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle de chacune des filiales de la société relève du jugement de la direction en fonction de la devise de l'environnement économique principal dans lequel la filiale exerce ses activités.

Juste valeur des transactions entre parties liées

La société fait affaire avec des parties liées, des partenariats et des entreprises associées dans le cours normal des activités. Ces relations peuvent avoir une incidence sur les résultats financiers de la société et peuvent donner lieu à des différences entre les transactions entre parties liées en regard des transactions entre parties non liées. L'avis d'experts indépendants peut être sollicité afin de confirmer la juste valeur estimative du produit tiré de certaines transactions.

B) Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Les estimations comptables d'importance critique sont celles qui font en sorte que la direction doit poser des jugements particulièrement subjectifs ou complexes sur des sujets par nature incertains. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées périodiquement, et toute révision des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée. Sont présentées ci-après les hypothèses clés quant à l'avenir et les autres sources d'estimation à la fin de la période de présentation de l'information qui, si elles étaient modifiées, pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs de l'exercice à venir.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la propagation rapide d'une nouvelle souche du coronavirus, causant la COVID-19, était devenue une pandémie mondiale. La progression de la COVID-19 et les mesures prises par la suite pour contenir la pandémie ont entraîné une importante volatilité et un repli marqué des marchés des capitaux. La pandémie a des répercussions défavorables sur l'activité commerciale mondiale, notamment une réduction considérable de la demande de pétrole brut à l'échelle internationale.

L'ampleur réelle des répercussions de la COVID-19 sur les activités et la performance financière future de la société est inconnue à l'heure actuelle. Elle dépendra de développements futurs encore incertains et imprévisibles, dont la durée et la propagation de la COVID-19, ses répercussions macroéconomiques persistantes sur les marchés financiers et les marchés des capitaux et toute nouvelle information qui pourrait être rendue publique concernant la virulence du virus. Ces incertitudes pourraient perdurer même après que l'on saura comment contenir le virus et le traiter. La pandémie comporte de l'incertitude et des risques concernant la société, sa performance ainsi que les estimations et hypothèses dont se sert la direction pour l'établissement de ses résultats financiers.

La pandémie et la conjoncture sur les marchés ont augmenté la complexité des estimations et des hypothèses entrant dans la préparation des états financiers consolidés annuels, surtout en ce qui a trait aux valeurs recouvrables.

En outre, l'évolution de la demande mondiale d'énergie et la progression mondiale des sources d'énergie de remplacement qui ne proviennent pas des combustibles fossiles pourraient entraîner une modification des hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et des actifs de prospection et d'évaluation de la société et avoir une incidence sur la valeur comptable de ces actifs et pourraient avoir une incidence sur la mise en valeur ou la viabilité de zones de prospection prometteuses, pourraient nuire aux durées d'utilité estimées des actifs pétroliers et gaziers, ce qui aurait ainsi pour effet d'accélérer la dotation aux amortissements, voire les obligations au titre du démantèlement, augmentant la valeur actuelle des provisions connexes. Le moment auquel les marchés mondiaux de l'énergie feront la transition des sources d'énergie à base de carbone aux énergies de remplacement est très incertain. Nos estimations tiennent compte des enjeux environnementaux par le recours à des hypothèses clés dans la détermination de la juste valeur, notamment les prix à terme des marchandises, les marges de craquage à terme et les taux d'actualisation. La transition des sources d'énergie pourrait avoir une incidence sur les prix futurs des marchandises. Les hypothèses relatives à l'établissement des prix utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables tiennent compte des attentes des marchés et de la demande accrue à l'échelle mondiale pour l'énergie.

Des changements aux hypothèses pourraient entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice.

Réserves de pétrole brut et de gaz naturel

L'estimation des réserves de pétrole brut et de gaz naturel comporte en soi un certain nombre d'incertitudes. L'estimation des réserves repose sur plusieurs variables, notamment les quantités récupérables d'hydrocarbures, le coût de l'élaboration des infrastructures nécessaires pour récupérer les hydrocarbures, les coûts de production, le prix de vente estimatif des hydrocarbures produits, les paiements de redevances et les impôts. Toute variation de ces variables pourrait avoir une incidence considérable sur les estimations des réserves, ce qui se répercuterait sur la valeur recouvrable des tests de dépréciation, et la charge d'amortissement et d'épuisement relatifs aux actifs de pétrole brut et de gaz naturel de la société dans les secteurs Sables bitumineux, Hydrocarbures classiques et Production extracôtière. Les réserves de la société sont établies chaque année par des évaluateurs de réserves indépendants agréés qui les transmettent à la société.

Valeur recouvrable

Le calcul de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif donné exige l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, qui sont susceptibles d'être modifiées lorsque de nouvelles informations sont disponibles. Dans le cas des actifs en amont de la société, ces estimations portent notamment sur les prix à terme des marchandises, les volumes de production prévus, le volume des réserves et des ressources, les taux d'actualisation, les coûts de mise en valeur et les charges d'exploitation futurs. La valeur recouvrable des actifs de fabrication, du terminal de transport ferroviaire de pétrole brut et des actifs au titre de droits d'utilisation connexes de la société repose sur des hypothèses à l'égard de la production, des prix à terme des marchandises, des marges de craquage à terme, des taux d'actualisation, des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement futures. La valeur recouvrable des actifs au titre de droits d'utilisation relatifs aux biens immobiliers de la société repose sur des hypothèses telles que les conditions du marché immobilier qui comprennent les taux d'inoccupation et les conditions du marché de la sous-location, le prix par pied carré, la disponibilité des espaces immobiliers et les coûts d'emprunt. Toute modification apportée aux hypothèses entrant dans la détermination de la valeur recouvrable pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable des actifs visés.

Coûts de démantèlement

Des provisions sont comptabilisées à l'égard des futures activités de démantèlement et de remise en état visant les actifs en amont de la société, ses actifs de raffinage et son terminal de transport ferroviaire de pétrole brut, au terme de leur durée économique. La direction a recours au jugement pour évaluer l'existence de passifs et en estimer la valeur future. Le coût réel de démantèlement et de remise en état des lieux est incertain et les estimations de coûts peuvent changer en fonction de nombreux facteurs, dont les modifications des exigences prévues par la loi, les avancements technologiques, l'inflation et le moment prévu pour le démantèlement et la remise en état des lieux. De plus, la direction établit le taux d'actualisation approprié à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Ce taux d'actualisation, ajusté en fonction de la qualité de crédit, sert à établir la valeur actuelle des sorties de trésorerie futures estimatives requises pour régler l'obligation et peut changer en fonction de nombreux facteurs du marché.

Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, notamment le paiement conditionnel et le goodwill, est établie selon l'information disponible à la date d'acquisition. Diverses techniques d'évaluation sont appliquées afin d'évaluer la juste valeur, notamment des données comparables du marché et les flux de trésorerie actualisés. Dans le cas des actifs en amont de la société, les principales hypothèses retenues dans les modèles de flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur portent notamment sur les prix à terme des marchandises, les volumes de production prévus, le volume des réserves et des ressources, les taux d'actualisation, les coûts de mise en valeur futurs et les charges d'exploitation. Les volumes de production et le volume des réserves et des ressources prévus pour les biens pétroliers et gaziers acquis ont été déterminés par des géologues et des ingénieurs professionnels de la société et des évaluateurs de réserves agréés indépendants. En ce qui a trait aux actifs de fabrication, les principales hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur portaient sur la production, les prix à terme des marchandises, les marges de craquage à terme du marché, les taux d'actualisation, les charges d'exploitation et les dépenses d'investissement futures. Toute variation de ces variables pourrait avoir une incidence significative sur la valeur comptable des actifs nets acquis.

Charge d'impôt sur le résultat

Le calcul des passifs d'impôt sur le résultat et des autres passifs fiscaux nécessite l'interprétation de lois et de règlements complexes faisant souvent intervenir plusieurs administrations fiscales. Un certain nombre de questions d'ordre fiscal est généralement à l'étude. L'impôt sur le résultat fait par conséquent l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

Des actifs d'impôt différé sont constatés dans la mesure où il est probable que les différences temporelles déductibles seront recouvrées au cours des périodes à venir. L'évaluation de la recouvrabilité se fonde sur de nombreuses estimations, dont une évaluation du moment où les différences temporelles seront renversées, une analyse du montant du bénéfice imposable futur, l'accessibilité à des flux de trésorerie pour compenser les actifs d'impôt lorsque la reprise aura lieu et l'application des législations fiscales. À l'égard de certaines transactions, la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La modification des hypothèses utilisées pour évaluer la recouvrabilité pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés dans les périodes à venir.

5. ACQUISITIONS

A) Husky

i) Résumé de l'acquisition

Le 25 octobre 2020, Cenovus annonçait qu'elle avait conclu une convention définitive visant le regroupement avec Husky. La transaction a été réalisée par le biais de l'arrangement en vertu duquel Cenovus a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Husky en échange d'actions ordinaires et de bons de souscription de Cenovus. En outre, toutes les actions privilégiées de Husky émises et en circulation ont été échangées contre des actions privilégiées de Cenovus ayant des modalités essentiellement identiques. La clôture de l'arrangement a eu lieu le 1^{er} janvier 2021.

L'arrangement regroupe des actifs liés aux sables bitumineux et au pétrole lourd de grande qualité et des infrastructures importantes en matière de transport, de stockage, de logistique et d'actifs en aval, créant des occasions d'optimiser les marges de la chaîne de valeur du pétrole lourd. Grâce à la combinaison de la capacité de traitement et de l'accès à des marchés à l'extérieur de l'Alberta pour la plus grande partie de la production de pétrole lourd et de celle tirée des sables bitumineux de la société, nous avons réduit notre exposition aux écarts de prix du pétrole lourd de l'Alberta tout en conservant notre exposition aux prix mondiaux des marchandises.

L'arrangement a été comptabilisé au moyen de la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*. Selon cette méthode, les actifs et les passifs sont évalués à leur juste valeur estimative à la date de l'acquisition, exception faite de l'impôt sur le résultat, de la rémunération fondée sur des actions, des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. La contrepartie totale a été attribuée aux immobilisations corporelles et incorporelles acquises et aux passifs pris en charge, tout excédent étant inscrit à titre de goodwill.

ii) Ventilation du prix d'achat

Cenovus a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Husky en contrepartie de l'émission de 0,7845 action ordinaire et de 0,0651 bon de souscription de Cenovus contre chaque action ordinaire de Husky. Cenovus a émis 788,5 millions d'actions ordinaires d'une juste valeur de 6,1 G\$ établie d'après le cours de clôture au 31 décembre 2020, soit 7,75 \$, tel qu'il est indiqué à la TSX. De plus, la société a émis 65,4 millions de bons de souscription de Cenovus. Chaque bon de souscription entier donne droit au porteur d'acquérir une action ordinaire de Cenovus pour une période de cinq ans au prix d'exercice de 6,54 \$ par action. La juste valeur des bons de souscription a été estimée à 216 M\$. Cenovus a également acquis la totalité des actions privilégiées émises et en circulation de Husky en contrepartie de 36,0 millions d'actions privilégiées de premier rang de Cenovus ayant des modalités essentiellement identiques et une juste valeur de 519 M\$. Les options sur actions en cours de Husky ont également été échangées contre des options sur actions de remplacement de Cenovus. Chaque option sur actions de remplacement donne au porteur le droit d'acquérir 0,7845 action ordinaire de Cenovus à un prix d'exercice par action correspondant à une option sur actions de Husky divisée par 0,7845. La juste valeur des options sur actions de remplacement a été estimée à 9 M\$. Cenovus a également comptabilisé la participation ne donnant pas le contrôle de 1 % de Husky Energy Inc. dans Husky Canada Group Finance Ltd., dont la juste valeur estimative est de 11 M\$.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

La répartition définitive du coût d'acquisition repose sur l'estimation la plus appropriée de la direction de la juste valeur et elle a été rajustée de manière rétrospective afin de rendre compte des éléments non définis initialement, des nouvelles informations obtenues quant à la conjoncture existante à la date de l'arrangement et d'une meilleure compréhension des actifs acquis entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021. Parmi les changements aux actifs identifiables acquis et aux passifs identifiables repris, on compte des hausses de 24 M\$ des comptes débiteurs et produits à recevoir, de 45 M\$ des actifs de prospection et d'évaluation, de 32 M\$ des autres actifs, de 18 M\$ des comptes créditeurs et charges à payer, de 137 M\$ des passifs liés au démantèlement et de 37 M\$ des autres passifs, contrebalancées par des baisses de 136 M\$ de l'impôt sur le résultat à recouvrer à long terme, de 365 M\$ des immobilisations corporelles, de 94 M\$ des participations dans des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et de 6 M\$ de l'impôt sur le résultat à payer. Ces ajustements ont donné lieu à une hausse des actifs d'impôt différé, montant net, de 120 M\$. Le total de l'actif net identifiable a diminué de 560 M\$, entraînant une hausse de 577 M\$ du goodwill. Ces ajustements n'ont pas eu une incidence importante sur la charge d'amortissement et d'épuisement, le résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, le produit d'intérêts et les frais généraux et frais d'administration, et les données des trimestres précédents n'ont pas été retraitées afin de rendre compte de l'incidence des ajustements concernant la période d'évaluation.

Le tableau suivant résume les détails de la contrepartie et les montants des actifs acquis et des passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition.

	1 ^{er} janvier 2021
Contrepartie	
Actions ordinaires	6 111
Actions privilégiées	519
Bons de souscription d'actions	216
Options sur actions de remplacement	9
Autres	17
Participation ne donnant pas le contrôle	11
Total de la contrepartie et de la participation ne donnant pas le contrôle	6 883
Actifs identifiables acquis et passifs identifiables repris	
Trésorerie	735
Trésorerie soumise à restrictions	164
Comptes débiteurs et produits à recevoir	1 307
Stocks	1 133
Actifs de prospection et d'évaluation	45
Immobilisations corporelles	13 296
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 132
Impôt sur le résultat à recouvrer à long terme	66
Autres actifs	230
Participations dans des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	363
Actifs d'impôt différé, montant net	1 062
Comptes créditeurs et charges à payer	(2 283)
Impôt sur le résultat à payer	(94)
Emprunts à court terme	(40)
Dette à long terme	(6 602)
Obligations locatives	(1 441)
Passifs relatifs au démantèlement	(2 697)
Autres passifs	(782)
Total de l'actif net identifiable	5 594
Goodwill	1 289

La juste valeur des créances d'exploitation et autres débiteurs acquis dans le cadre de la transaction était de 1,1 G\$, et le montant contractuel brut, à 1,2 G\$. À la date d'acquisition, l'estimation la plus appropriée des flux de trésorerie contractuels qui ne devraient pas être recouverts était de 45 M\$.

Le goodwill a été comptabilisé en raison de l'appréciation du cours de l'action ordinaire de Cenovus à la clôture de l'acquisition. Le goodwill de 1,3 G\$ était attribuable aux actifs de production par méthode thermique de Lloydminster (651 M\$), aux actifs de Sunrise (550 M\$) et de Tucker (88 M\$) du secteur Sables bitumineux, où d'importantes synergies opérationnelles devraient être réalisées.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

iii) Coûts d'intégration

Les coûts de transaction découlant de l'arrangement ne tiennent pas compte des frais d'émission d'actions liés aux actions ordinaires, aux actions privilégiées et aux bons de souscription. Les coûts d'intégration comptabilisés dans les états consolidés des résultats comprennent ce qui suit :

Exercice clos le 31 décembre 2021

Coûts de transaction	65
Coûts liés à l'intégration	104
Indemnités de départ	180
	349

iv) Apport aux produits des activités ordinaires et au résultat

L'entreprise acquise a fourni un apport de 21,2 G\$ aux produits des activités ordinaires ainsi que de 2,0 G\$ au résultat sectoriel consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

B) Autres

Le 8 septembre 2021, la société a acquis une participation directe supplémentaire de 21 % dans le champ Terra Nova des provinces du Canada atlantique. La participation directe de Cenovus dans les activités d'exploitation conjointe est dorénavant de 34 %. La contrepartie totale versée s'est établie à 3 M\$, déduction faite des ajustements de clôture, et la date de prise d'effet de la transaction était le 1^{er} avril 2021. La participation directe supplémentaire acquise a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs. Cenovus a acquis de la trésorerie de 78 M\$ et des immobilisations corporelles de 84 M\$, et elle a pris en charge des passifs relatifs au démantèlement de 159 M\$.

6. FRAIS GÉNÉRAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Exercices clos les 31 décembre

	2021	2020	2019
Charges de personnel	264	145	143
Frais d'administration et autres	225	102	90
Charge (recouvrement) de rémunération fondée sur des actions (note 32)	159	49	67
Charge (recouvrement) d'autres incitatifs	201	(4)	31
	849	292	331

7. CHARGES FINANCIÈRES

Exercices clos les 31 décembre

	2021	2020	2019
Charge d'intérêts – Emprunts à court terme et dette à long terme	557	392	407
Prime nette (escompte net) au remboursement de titres d'emprunt à long terme (note 25)	121	(25)	(63)
Charge d'intérêts – Obligations locatives (note 26)	171	87	82
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement (note 27)	199	57	58
Autres	34	25	27
	1 082	536	511

8. (PROFIT) PERTE DE CHANGE, MONTANT NET

Exercices clos les 31 décembre

	2021	2020	2019
(Profit) perte de change latent à la conversion des éléments suivants :			
Titres d'emprunt libellés en dollars US et émis au Canada	(230)	(194)	(800)
Autres	(82)	63	(27)
(Profit) perte de change latent	(312)	(131)	(827)
(Profit) perte de change réalisé	138	(50)	423
	(174)	(181)	(404)

9. SORTIES

Le 14 octobre 2021, la société a vendu 50 millions d'actions ordinaires de Headwater Exploration Inc. (« Headwater ») pour un produit brut de 228 M\$ et inscrit un profit avant impôt de 116 M\$ (profit après impôt de 99 M\$). Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2021, la société a vendu ses RDB dans la zone Marten Hills de l'Alberta qui ont trait au secteur Hydrocarbures classiques. Cenovus a reçu un produit en trésorerie de 102 M\$ et a inscrit un profit avant impôt de 60 M\$ (profit après impôt de 47 M\$). En 2021, la société a vendu les actifs du secteur Hydrocarbures classiques de la zone Kaybob et de la zone East Clearwater pour un produit brut combiné d'environ 103 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, un profit avant impôt de 34 M\$ (un profit après impôt de 25 M\$) a été inscrit aux sorties.

Le 2 décembre 2020, la société a vendu les actifs de Marten Hills dans le nord de l'Alberta à Headwater pour une contrepartie totale de 138 M\$, à l'exclusion des RDB non versées. Un profit de 79 M\$ avant impôt a été comptabilisé à la vente (profit de 65 M\$ après impôt). La contrepartie totale reçue se composait de 33 M\$ en trésorerie, de 50 millions d'actions ordinaires d'une valeur de 97 M\$ et de 15 millions de bons de souscription d'actions d'une valeur de 8 M\$ à la date de clôture.

10. CHARGES DE DÉPRÉCIATION ET REPRISES DE PERTES DE VALEUR

La société évalue ses UGT afin de déceler des indices de perte de valeur tous les trimestres ou lorsque des faits ou circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait être supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur constatées au cours de périodes antérieures, hormis les pertes de valeur du goodwill, sont évaluées à chaque date de clôture en vue de déterminer si elles existent toujours ou si elles ont diminué. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an.

A) Unités génératrices de trésorerie en amont

Au 31 décembre 2021, aucune dépréciation de l'UGT en amont ou du goodwill de la société n'a été constatée. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à l'UGT à laquelle il se rapporte.

Reprises de pertes de valeur pour 2021

Au 31 décembre 2021, aucun indice de reprise de perte de valeur ne visait les UGT en amont de la société découlant d'une hausse des prix à terme des marchandises. Une évaluation a indiqué que la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable.

Au 31 décembre 2021, la valeur recouvrable des UGT de Clearwater, d'Elmworth-Wapiti et de Kaybob-Edson a été établie à 2,0 G\$. En 2020, la société a comptabilisé une charge de dépréciation totale de 555 M\$ visant le secteur Hydrocarbures classiques en raison d'une baisse des prix à terme des marchandises et d'une modification apportée aux plans de mise en valeur futurs. Au 31 décembre 2021, la société a repris la totalité du montant des pertes de valeur de 378 M\$, déduction faite des sorties et de la charge d'amortissement et d'épuisement qui auraient été comptabilisées si aucune dépréciation n'avait été inscrite. La reprise découle surtout de l'appréciation des prix à terme des marchandises.

Le tableau suivant résume les reprises de pertes de valeur inscrites en 2021 et les valeurs recouvrables estimatives au 31 décembre 2021, par UGT.

Unité génératrice de trésorerie	Perte de valeur	Valeur recouvrable
Clearwater	145	427
Elmworth-Wapiti	115	747
Kaybob-Edson	118	837

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Principales hypothèses

Les valeurs recouvrables (niveau 3) des UGT en amont de Cenovus ont été déterminées en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les principales hypothèses entrant dans la détermination des flux de trésorerie futurs tirés des réserves sont les prix et coûts à terme, conformément aux estimations des évaluateurs de réserves indépendants agréés de Cenovus, les coûts de mise en valeur et le taux d'actualisation. La juste valeur des actifs productifs a été calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt qui seraient tirés des réserves prouvées et probables et des prix à terme et coûts estimatifs au 31 décembre 2021. Toutes les réserves ont été évaluées au 31 décembre 2021 par des évaluateurs de réserves indépendants agréés de la société.

Prix du pétrole brut, des LGN et du gaz naturel

Les prix à terme au 31 décembre 2021 utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs générés par les réserves de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel sont les suivants :

	2022	2023	2024	2025	2026	Hausse annuelle moyenne par la suite
West Texas Intermediate (\$ US/baril)	72,83	68,78	66,76	68,09	69,45	2,00 %
Western Canadian Select (\$ CA/baril)	74,43	69,17	66,54	67,87	69,23	2,00 %
Edmonton C5+ (\$ CA/baril)	91,85	85,53	82,98	84,63	86,33	2,00 %
Gaz naturel de l'Alberta Energy Company (\$ CA/kpi ³) ¹⁾	3,56	3,20	3,05	3,10	3,17	2,00 %

1) Selon une puissance calorifique hypothétique d'un million de Btu (unités thermiques britanniques) par millier de pieds cubes de gaz (« kpi³ »).

Taux d'actualisation et d'inflation

Les évaluations des flux de trésorerie futurs actualisés sont faites selon un taux d'actualisation entre 10 % et 15 % en fonction des caractéristiques individuelles des UGT considérées et d'autres facteurs économiques et opérationnels. Le taux d'inflation était estimé à environ 2 %.

Sensibilité

L'analyse de sensibilité ci-dessous illustre l'effet qu'une modification du taux d'actualisation ou des prix à terme des marchandises aurait eu sur la valeur recouvrable au 31 décembre 2021 utilisée dans le cadre des tests de dépréciation des UGT suivantes :

Unité génératrice de trésorerie	Augmentation (diminution) de la valeur recouvrable ¹⁾			
	Hausse de 1 % du taux d'actualisation	Baisse de 1 % du taux d'actualisation	Hausse de 5 % des estimations du prix à terme	Baisse de 5 % des estimations du prix à terme
Clearwater	(13)	13	55	(54)
Elmworth-Wapiti	(27)	28	84	(81)
Kaybob-Edson	(26)	26	98	(97)

1) La société a repris la totalité du montant des pertes de valeur au 31 décembre 2021. Les variations de la valeur recouvrable dont fait état l'analyse de sensibilité susmentionnée n'auraient donné lieu à aucune modification du montant de la reprise de perte de valeur.

Dépréciations en 2020

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, la société a soumis ses UGT en amont et ses UGT auxquelles se rattache le goodwill à un test de dépréciation. Par conséquent, la société a comptabilisé une perte de valeur de 315 M\$ à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaires du secteur Hydrocarbures classiques en raison du recul des prix à terme du pétrole brut et du gaz naturel. Au 31 mars 2020, le goodwill et les UGT Sables bitumineux n'avaient subi aucune dépréciation.

Au 31 décembre 2020, des indications de dépréciation des actifs d'hydrocarbures classiques de la société ont été relevées en raison d'une modification apportée aux plans de mise en valeur futurs depuis le dernier test de dépréciation de la société le 31 mars 2020. La société a ainsi soumis ses UGT Hydrocarbures classiques à des tests de dépréciation et elle a établi que la valeur comptable de certaines UGT excédait leur valeur recouvrable et comptabilisé une perte de valeur supplémentaire de 240 M\$ à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaire.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

Le tableau suivant résume les reprises de pertes de valeur constatées en 2020 et les valeurs recouvrables estimatives par UGT au 31 décembre 2020.

Unité génératrice de trésorerie	Perte de valeur	Valeur recouvrable
Clearwater	260	160
Elmworth-Wapiti	120	259
Kaybob-Edson	175	384

Principales hypothèses

Les valeurs recouvrables (niveau 3) des UGT en amont de Cenovus ont été déterminées en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les hypothèses clés entrant dans la détermination des flux de trésorerie futurs qui seront tirés des réserves sont les prix du pétrole brut, des LGN et du gaz naturel, les coûts de mise en valeur et le taux d'actualisation. La juste valeur des actifs productifs a été calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt qui seraient tirés des réserves prouvées et probables et des prix à terme et coûts estimatifs au 31 décembre 2020. Toutes les réserves ont été évaluées au 31 décembre 2020 par des évaluateurs de réserves indépendants agréés de la société.

Prix du pétrole brut, des LGN et du gaz naturel

Les prix à terme au 31 décembre 2020 utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs générés par les réserves de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel sont les suivants :

	2021	2022	2023	2024	2025	Hausse annuelle moyenne par la suite
West Texas Intermediate (\$ US/baril)	47,17	50,17	53,17	54,97	56,07	2,00 %
Western Canadian Select (\$ CA/baril)	44,63	48,18	52,10	54,10	55,19	2,00 %
Edmonton C5+ (\$ CA/baril)	59,24	63,19	67,34	69,77	71,18	2,00 %
Gaz naturel de l'Alberta Energy Company (\$ CA/kpi ³) ¹⁾	2,88	2,80	2,71	2,75	2,80	2,00 %

1) Selon une puissance calorifique hypothétique d'un million de Btu par kpi³.

Taux d'actualisation et d'inflation

Les évaluations des flux de trésorerie futurs actualisés ont été faites selon un taux d'actualisation entre 10 % et 15 % en fonction des caractéristiques individuelles des UGT considérées et d'autres facteurs économiques et opérationnels. Le taux d'inflation était estimé à environ 2 %.

Sensibilité

L'analyse de sensibilité ci-dessous illustre l'effet qu'une modification du taux d'actualisation ou des prix à terme des marchandises aurait eu sur la valeur recouvrable au 31 décembre 2020 utilisée dans le cadre des tests de dépréciation des UGT suivantes :

	Augmentation (diminution) de la valeur recouvrable			
	Hausse de 1 % du taux d'actualisation	Baisse de 1 % du taux d'actualisation	Hausse de 5 % des estimations du prix à terme	Baisse de 5 % des estimations du prix à terme
Clearwater	(5)	6	52	(97)
Elmworth-Wapiti	(7)	8	54	(96)
Kaybob-Edson	(13)	14	54	(106)

Au 31 décembre 2020, le goodwill n'avait subi aucune dépréciation.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

Dépréciations en 2019

Au 31 décembre 2019, la société a soumis ses UGT Hydrocarbures classiques à des tests de dépréciation en raison des indices de dépréciation découlant du recul des prix à terme du gaz naturel. Au 31 décembre 2019, le goodwill et les UGT de la société n'avaient subi aucune dépréciation.

B) Unités génératrices de trésorerie en aval

Dépréciations en 2021

Au 31 décembre 2021, un recul des prix à terme, qui entraînera une baisse des marges sur les produits raffinés, a été considéré comme un indice de dépréciation des UGT de Borger, de Wood River, de Lima et de Toledo. Au 31 décembre 2021, il a été établi que la valeur comptable totale des UGT de Borger, de Wood River et de Lima était supérieure à leur valeur recouvrable (2,5 G\$) et une perte de valeur de 1,9 G\$ a ainsi été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaires dans le secteur Fabrication aux États-Unis. Au 31 décembre 2021, aucune dépréciation de l'UGT de Toledo n'a été constatée.

Principales hypothèses

La valeur recouvrable (niveau 3) des UGT de Borger, de Wood River et de Lima a été calculée à partir de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt à l'aide des prix à terme et coûts estimatifs. Les principales hypothèses entrant dans la détermination des flux de trésorerie futurs sont notamment la production, les prix à terme du pétrole brut, les marges de craquage à terme, les dépenses d'investissement futures, les coûts d'exploitation et les taux d'actualisation. Les marges de craquage à terme ont été établies en fonction des prévisions moyennes d'un tiers consultant.

Pétrole brut et marges de craquage à terme

Les prix à terme reposent sur l'estimation la plus appropriée de la direction et sont corroborés par des données de tiers. Au 31 décembre 2021, les prix à terme utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs étaient les suivants :

	2022 à 2023		2024 à 2026	
	Bas	Haut	Bas	Haut
West Texas Intermediate (\$ US/baril)	68,78	72,83	66,76	69,45
Écart entre le WTI et le WTS (\$ US/baril)	—	0,01	(0,06)	(0,06)
Écart entre le WTI et le WCS (\$ US/baril)	13,54	13,67	13,75	14,30
Marge de craquage de marché 3-2-1 à Chicago (WTI) (\$ US/baril)	14,87	18,44	14,68	16,81
Marge de craquage du groupe 3 3-2-1 (WTI) (\$ US/baril)	15,33	18,97	14,82	16,98

Les prix ultérieurs ayant servi à déterminer les flux de trésorerie futurs jusqu'en 2037 ont été extrapolés selon un taux de croissance de 2 %.

Taux d'actualisation

Les évaluations des flux de trésorerie futurs actualisés ont été faites selon un taux d'actualisation entre 10 % et 12 % en fonction des caractéristiques individuelles des UGT considérées et d'autres facteurs économiques et opérationnels.

Sensibilité

L'analyse de sensibilité ci-dessous illustre l'effet qu'une modification du taux d'actualisation ou des prix à terme des marchandises aurait eu sur la valeur recouvrable au 31 décembre 2021 calculée dans le cadre des tests de dépréciation des UGT suivantes :

	Augmentation (diminution) de la valeur recouvrable			
	Hausse de 1 % du taux d'actualisation	Baisse de 1 % du taux d'actualisation	Hausse de 5 % des estimations du prix à terme	Baisse de 5 % des estimations du prix à terme
UGT de Borger, de Wood River et de Lima	(190)	214	749	(754)

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

Dépréciations des actifs au titre de droits d'utilisation en 2021

Au 31 décembre 2021, un recul des prix à terme, qui entraînera une baisse des marges sur les produits raffinés, a été considéré comme un indice de dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation du secteur Fabrication aux États-Unis. Par conséquent, ces actifs ont été soumis à un test de dépréciation et une perte de valeur de 11 M\$ a été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaires dans le secteur Fabrication aux États-Unis.

Dépréciations des activités en aval en 2020

Au 30 septembre 2020, le rétablissement de la demande de produits raffinés après la baisse causée par le nouveau coronavirus n'a pas été aussi rapide qu'on s'y attendait, de sorte que des stocks plus abondants que prévu se sont constitués. Ces facteurs, ainsi que la faiblesse des marges de craquage et des activités de traitement de brut réalisées par les raffineries nord-américaines, ont été considérés comme des indices de dépréciation des UGT de Wood River et de Borger. Au 30 septembre 2020, la valeur comptable de l'UGT de Borger était supérieure à sa valeur recouvrable; une perte de valeur de 450 M\$ a ainsi été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaires dans le secteur Fabrication aux États-Unis. La valeur recouvrable de l'UGT de Borger a été établie à 692 M\$. Au 30 septembre 2020, aucune dépréciation de l'UGT de Wood River n'a été constatée. Il n'existait aucun autre indice de dépréciation au 31 décembre 2020.

Principales hypothèses

La valeur recouvrable (niveau 3) de l'UGT de Borger a été calculée à partir de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt à l'aide des prix à terme et coûts estimatifs. Les principales hypothèses entrant dans la détermination des flux de trésorerie futurs sont notamment les prix à terme du pétrole brut, les marges de craquage à terme, les dépenses d'investissement futures, les coûts d'exploitation, le coefficient du taux de croissance final et le taux d'actualisation. Les marges de craquage à terme ont été établies en fonction des prévisions moyennes d'un tiers consultant.

Pétrole brut et marges de craquage à terme

Les prix à terme reposent sur l'estimation la plus appropriée de la direction et sont corroborés par des données de tiers. Au 30 septembre 2020, les prix à terme utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs étaient les suivants :

	2021 à 2022		2023 à 2025	
	Bas	Haut	Bas	Haut
West Texas Intermediate (\$ US/baril)	36,36	50,84	49,66	58,74
Écart entre le WTI et le WTS (\$ US/baril)	0,37	1,73	1,21	1,81
Marge de craquage du groupe 3 3-2-1 (WTI) (\$ US/baril)	11,56	13,23	11,79	16,58

Les prix ultérieurs ayant servi à déterminer les flux de trésorerie futurs jusqu'en 2035 ont été extrapolés selon un taux de croissance de 2 %.

Taux d'actualisation

Les évaluations des flux de trésorerie futurs actualisés ont été faites selon un taux d'actualisation de 10 % en fonction des caractéristiques individuelles de l'UGT considérée et d'autres facteurs économiques et opérationnels.

Sensibilité

L'analyse de sensibilité ci-dessous illustre l'effet qu'une modification du taux d'actualisation ou des prix à terme des marchandises aurait eu sur la valeur recouvrable calculée utilisée dans le cadre des tests de dépréciation au 30 septembre 2020 de l'UGT suivante :

	Augmentation (diminution) de la valeur recouvrable			
	Hausse de 1 % du taux d'actualisation	Baisse de 1 % du taux d'actualisation	Hausse de 5 % des estimations du prix à terme	Baisse de 5 % des estimations du prix à terme
Borger	(71)	81	263	(264)

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Dépréciations des actifs au titre de droits d'utilisation en 2020

Au 31 mars 2020, l'interruption temporaire du programme de transport ferroviaire de pétrole brut de la société a été considérée comme une indication de dépréciation pour l'UGT des wagons. Par conséquent, l'UGT a été soumise à un test de dépréciation et une charge de dépréciation de 3 M\$ a été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaires dans le secteur Fabrication aux États-Unis.

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat s'établit comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019
Impôt exigible			
Canada	104	(14)	14
États-Unis	—	1	3
Asie-Pacifique	171	—	—
Autres pays	1	—	—
Total de la charge (du produit) d'impôt exigible	276	(13)	17
Charge (produit) d'impôt différé	452	(838)	(814)
	728	(851)	(797)

En 2021, la société a comptabilisé une charge d'impôt exigible ayant principalement trait au bénéfice imposable lié aux activités au Canada et dans la région Asie-Pacifique. La hausse découle des activités acquises dans la région Asie-Pacifique dans le cadre de l'arrangement et de la hausse du bénéfice par rapport à 2020. Au quatrième trimestre de 2021, la société a comptabilisé une charge d'impôt différé de 217 M\$ en raison de l'accès limité à certains attributs fiscaux aux États-Unis. De plus, la société a comptabilisé une charge d'impôt différé de 106 M\$ par suite d'un changement de taux associé aux répartitions entre les provinces.

En 2020, un produit d'impôt différé a été comptabilisé par suite de la dépréciation de l'UGT de Borger et du secteur Hydrocarbures classiques ainsi que de pertes d'exploitation de la période considérée qui seront reportées en avant, exclusion faite des profits et pertes de change latents sur la dette à long terme. En 2020, le gouvernement de l'Alberta a accéléré la réduction du taux d'imposition provincial des sociétés, qui est passé de 12 % à 8 %.

En 2019, le gouvernement de l'Alberta avait adopté une réduction du taux d'imposition provincial des sociétés, qui passera de 12 % à 8 % sur quatre ans. Par conséquent, la société a comptabilisé un produit d'impôt différé de 671 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. De plus, la société a comptabilisé un produit d'impôt différé de 387 M\$ par suite de la restructuration interne de ses activités aux États-Unis, ce qui a donné lieu à une augmentation de la base fiscale des actifs de raffinage de la société.

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé au taux prévu par la loi au Canada et de l'impôt sur le résultat comptabilisé.

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019
Résultat découlant des activités, avant impôt	1 315	(3 230)	1 397
Taux prévu par la loi au Canada	23,7 %	24,0 %	26,5 %
Charge (produit) d'impôt sur le résultat prévu des activités	312	(775)	370
Incidence des éléments suivants sur l'impôt :			
Différences au titre des taux prévus par la loi et autres taux	3	19	(52)
(Gains) pertes en capital non imposables	63	(42)	(38)
(Gains) pertes en capital non comptabilisés	27	(42)	(39)
Ajustements découlant de déclarations fiscales antérieures	(5)	(8)	4
Comptabilisation de la base fiscale aux États-Unis	—	—	(387)
Limite d'attributs fiscaux aux États-Unis	217	—	—
Incidence des changements de taux	106	(7)	(671)
Autres	5	4	16
Total de la charge (du produit) d'impôt des activités	728	(851)	(797)
Taux d'imposition effectif	55,4 %	26,3 %	(57,1) %

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

La répartition définitive du coût d'acquisition dans le cadre de l'arrangement rend compte d'un actif d'impôt différé net de 1,1 G\$ au 1^{er} janvier 2021. Les actifs d'impôt différé net se composent d'une tranche de 1,1 G\$ liée aux activités de la société sur le territoire canadien et d'une tranche de 359 M\$ liée aux activités aux États-Unis, contrebalancées par un passif d'impôt de 444 M\$ lié aux activités dans la région Asie-Pacifique. Au Canada, l'actif d'impôt différé net a été porté en diminution du passif d'impôt différé canadien.

Les détails des actifs et des passifs d'impôt différé, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à une même administration fiscale, sont les suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Passifs d'impôt différé		
Passifs d'impôt différé à régler dans plus de 12 mois	4 046	4 146
	4 046	4 146
Actifs d'impôt différé		
Actifs d'impôt différé à recouvrer en deçà de 12 mois	(556)	(88)
Actifs d'impôt différé à recouvrer dans plus de 12 mois	(898)	(860)
	(1 454)	(948)
Passif d'impôt différé, montant net	2 592	3 198

Les actifs d'impôt différé à recouvrer et les passifs d'impôt différé à régler en deçà de 12 mois correspondent à l'estimation que fait la direction du moment de la reprise des différences temporelles et peuvent ne pas correspondre à la charge d'impôt exigible de l'année suivante.

La variation des passifs et des actifs d'impôt différé, compte non tenu de la compensation des soldes dans une même administration fiscale, se présente de la façon suivante :

	Immobilisations corporelles	Gestion des risques	Autres	Total
Passifs d'impôt différé				
31 décembre 2019	4 498	1	44	4 543
Imputés (crédités) au résultat	(367)	(1)	(22)	(390)
Imputés (crédités) aux AERG	(7)	—	—	(7)
31 décembre 2020	4 124	—	22	4 146
Imputés (crédités) au résultat	(234)	—	75	(159)
Imputés (crédités) à la répartition du coût d'acquisition	59	—	—	59
31 décembre 2021	3 949	—	97	4 046

	Pertes fiscales non utilisées	Gestion des risques	Autres	Total
Actifs d'impôt différé				
31 décembre 2019	(225)	(1)	(285)	(511)
Imputés (crédités) au résultat	(448)	(12)	12	(448)
Imputés (crédités) aux AERG	14	—	(3)	11
31 décembre 2020	(659)	(13)	(276)	(948)
Imputés (crédités) au résultat	668	1	(58)	611
Imputés (crédités) à la répartition du coût d'acquisition	(656)	1	(466)	(1 121)
Imputés (crédités) aux AERG	(8)	—	12	4
31 décembre 2021	(655)	(11)	(788)	(1 454)

	Total
Passifs d'impôt différé, montant net	
31 décembre 2019	4 032
Imputés (crédités) au résultat	(838)
Imputés (crédités) aux AERG	4
31 décembre 2020	3 198
Imputés (crédités) au résultat	452
Imputés (crédités) à la répartition du coût d'acquisition	(1 062)
Imputés (crédités) aux AERG	4
31 décembre 2021	2 592

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Les actifs d'impôt différé de 694 M\$ (36 M\$ en 2020) représentent les différences temporaires déductibles nettes des territoires américains qui ont été intégralement comptabilisées, étant donné que la probabilité qu'elles soient réalisées est prévue puisque la réalisation d'un résultat imposable est prévue. Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé aux 31 décembre 2021 et 2020 à l'égard de différences temporelles liées aux participations dans des filiales et des partenariats dont la société peut contrôler le moment où elles s'inverseront et dont il est peu probable qu'elles s'inverseront dans un avenir prévisible.

Les montants approximatifs des catégories fiscales, y compris des pertes fiscales, s'établissent comme suit :

31 décembre	2021	2020
Canada	11 167	6 540
États-Unis	5 915	3 117
Asie-Pacifique	600	—
	17 682	9 657

Au 31 décembre 2021, les catégories fiscales ci-dessus comprenaient des pertes autres qu'en capital au Canada de 1,5 G\$ (1,7 G\$ en 2020) et des pertes d'exploitation nettes aux États-Unis (gouvernement fédéral) de 775 M\$ (1,1 G\$ en 2020). Ces pertes expirent au plus tôt en 2036.

Au 31 décembre 2021, la société disposait de pertes en capital nettes au Canada de 102 M\$ (85 M\$ en 2020) qui pouvaient être reportées en avant pour réduire les futurs gains en capital. La société n'a pas comptabilisé une tranche de 102 M\$ (254 M\$ en 2020) du montant net des pertes en capital, qui est associée aux pertes de change latentes sur sa dette libellée en dollars américains.

12. MONTANTS PAR ACTION

A) Résultat net par action ordinaire – de base et dilué

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019
Résultat net	587	(2 379)	2 194
Incidence des dividendes cumulatifs sur les actions privilégiées	(34)	—	—
Résultat net – de base et dilué	553	(2 379)	2 194
Nombre moyen pondéré d'actions, de base	2 016,2	1 228,9	1 228,8
Effet dilutif des bons de souscription	27,6	—	—
Effet dilutif des droits de règlement net	1,3	—	0,6
Nombre moyen pondéré d'actions, après dilution	2 045,1	1 228,9	1 229,4
Résultat net par action ordinaire – de base (\$)	0,27	(1,94)	1,78
Résultat net par action ordinaire – dilué (\$)	0,27	(1,94)	1,78

Du fait de leur effet antidilutif, une tranche de résultat net de 22 M\$ et 1,9 million d'actions ordinaires potentielles ayant trait à l'exercice hypothétique des options sur actions de remplacement de Cenovus ont été exclues du calcul du résultat net par action dilué au 31 décembre 2021. Ces instruments pourraient potentiellement diluer le résultat par action futur. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les régimes de rémunération fondée sur des actions de la société, il y a lieu de se reporter à la note 32.

Au 31 décembre 2021, 18 millions de DRN (31 millions en 2020 et 32 millions en 2019) ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré d'actions après dilution en raison de leur effet antidilutif ou parce que leur prix d'exercice est supérieur au cours des actions ordinaires de Cenovus.

B) Dividendes par action ordinaire

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a versé des dividendes de 176 M\$ ou 0,0875 \$ par action ordinaire (77 M\$ ou 0,0625 \$ par action ordinaire en 2020 et 260 M\$ ou 0,2125 \$ par action ordinaire en 2019). La déclaration d'un dividende sur les actions ordinaires est à l'entière discrétion du conseil d'administration de la société et réexaminée tous les trimestres. Le 7 février 2022, le conseil d'administration de la société a déclaré un dividende au premier trimestre de 0,0350 \$ par action ordinaire payable le 31 mars 2022 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits le 15 mars 2022.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

C) Dividendes sur actions privilégiées

Exercice clos le 31 décembre 2021	Total
Actions privilégiées de premier rang de série 1	7
Actions privilégiées de premier rang de série 2	1
Actions privilégiées de premier rang de série 3	12
Actions privilégiées de premier rang de série 5	9
Actions privilégiées de premier rang de série 7	5
Total des dividendes sur actions privilégiées déclarés et versés	34

La déclaration d'un dividende sur les actions privilégiées est à l'entière discrétion du conseil d'administration de la société et réexaminée tous les trimestres. Si un dividende sur une action privilégiée n'est pas versé en totalité à n'importe quelle date de versement des dividendes, une restriction en matière de dividendes sur les actions ordinaires s'appliquera alors. Les dividendes sur actions privilégiées sont cumulatifs. Le 7 février 2022, le conseil d'administration de la société a déclaré des dividendes au premier trimestre au titre des actions privilégiées de Cenovus, payables le 31 mars 2022, d'un montant de 9 M\$, aux détenteurs d'actions privilégiées inscrits le 15 mars 2022.

13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

31 décembre	2021	2020
Trésorerie	2 366	368
Placements à court terme	507	10
	2 873	378

14. COMPTES DÉBITEURS ET PRODUITS À RECEVOIR

31 décembre	2021	2020
Créances clients et charges à payer	2 548	1 149
Charges payées d'avance et acomptes	486	121
Avances consenties à des partenaires	371	175
Montants à recevoir d'entreprises communes	225	35
Autres ¹⁾	240	8
	3 870	1 488

1) Au 31 décembre 2021, le produit d'assurance à recevoir en lien à un incident à la raffinerie de Superior en 2018 s'est établi à 135 M\$. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, un produit d'assurance de 120 M\$ a été comptabilisé dans les autres (produits) charges, montant net.

15. STOCKS

31 décembre	2021	2020 ¹⁾
Produits	1 419	382
Sables bitumineux	78	1
Hydrocarbures classiques	39	—
Production extracôtière	88	—
Fabrication au Canada	2 001	613
Fabrication aux États-Unis	26	—
Vente	268	93
Pièces et fournitures	3 919	1 089

1) Les résultats des périodes précédentes ont été reclassés par souci de conformité avec la présentation adoptée des secteurs d'exploitation pour la période visée.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, une somme d'environ 34 G\$ de stocks produits et achetés a été passée en charges (environ 10 G\$ en 2020).

Au 31 décembre 2021, la société n'avait comptabilisé aucune réduction de valeur sur ses stocks. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a comptabilisé des réductions de valeur de 16 M\$ sur ses stocks.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au 31 mars 2020, la société a comptabilisé des réductions de valeur hors trésorerie de 588 M\$ sur ses stocks de pétrole brut fluidifié, de condensats et de produits raffinés. Par la suite, des stocks d'une valeur de 547 M\$ précédemment dépréciés à la fin de mars ont été vendus et la perte a été réalisée. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a repris 39 M\$ de la réduction de valeur comptabilisée en mars sur les stocks de produits qu'elle détenait toujours par suite de l'amélioration des prix des produits raffinés et du pétrole brut. Au 31 décembre 2020, la société avait comptabilisé une réduction de valeur de 6 M\$ de ses stocks de produits raffinés.

16. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

En 2021, la société a conclu des ententes visant la vente de 337 stations-service du réseau de carburants du secteur Vente de Cenovus situé dans l'ouest du Canada et en Ontario pour un produit brut de 420 M\$. La vente devrait être conclue à la mi-2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la marge d'exploitation associée aux actifs détenus en vue de la vente s'est établie à 64 M\$.

La société a également conclu des ententes visant la vente de ses actifs de Tucker du secteur Sables bitumineux et du secteur Hydrocarbures classiques situés dans la zone Wembley en 2021. La vente de ses actifs de Tucker s'est conclue le 31 janvier 2022 pour un produit brut en trésorerie de 800 M\$ et celle des actifs de Wembley devrait se conclure durant le premier trimestre de 2022 pour un produit brut de 238 M\$.

Ces actifs ont été comptabilisés à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, si ce montant est moindre. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée à l'égard des actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2021.

	Immobilisations corporelles (note 18)	Actifs au titre de droits d'utilisation (note 19)	Goodwill (note 22)	Obligations locatives (note 26)	Passifs relatifs au démantèlement (Note 27)
31 décembre					
Vente	498	54	—	(58)	(86)
Tucker	505	—	88	—	(33)
Wembley	159	—	—	—	(9)
	1 162	54	88	(58)	(128)

17. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION, MONTANT NET

	Total
31 décembre 2019	787
Entrées d'actifs	48
Transferts aux immobilisations corporelles (note 18)	(47)
Coûts de prospection	(91)
Épuisement	(18)
Variation des passifs relatifs au démantèlement	5
Sorties d'actifs (note 9)	(61)
31 décembre 2020	623
Acquisition (note 5A)	45
Entrées d'actifs	55
Coûts de prospection	(9)
Variation des passifs relatifs au démantèlement	6
31 décembre 2021	720

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

18. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET

	Biens pétroliers et gaziers	Actifs de traitement, de transport et de stockage	Actifs de fabrication	Vente et autres ¹⁾	Total
COÛT					
31 décembre 2019 ²⁾	29 365	183	5 577	1 231	36 356
Entrées d'actifs	475	33	243	60	811
Transferts des actifs de prospection et d'évaluation (note 17)	47	—	—	—	47
Variation des passifs relatifs au démantèlement	(11)	2	3	—	(6)
Variation des cours de change et autres	(6)	—	(152)	(1)	(159)
Sorties d'actifs	(3)	—	—	—	(3)
31 décembre 2020 ²⁾	29 867	218	5 671	1 290	37 046
Acquisitions (note 5)	8 633	—	3 901	846	13 380
Entrées d'actifs	1 368	9	1 023	115	2 515
Variation des passifs relatifs au démantèlement	(63)	1	40	24	2
Variation des cours de change et autres	22	—	(140)	(18)	(136)
Sorties d'actifs	(630)	—	—	—	(630)
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente (note 16)	(754)	—	—	(522)	(1 276)
31 décembre 2021	38 443	228	10 495	1 735	50 901
AMORTISSEMENT ET ÉPUISEMENT CUMULÉS					
31 décembre 2019 ²⁾	6 008	33	1 596	885	8 522
Amortissement et épuiement ²⁾	1 820	9	242	152	2 223
Charges de dépréciation (note 10) ³⁾	555	—	450	—	1 005
Variation des cours de change et autres	(22)	—	(93)	—	(115)
31 décembre 2020 ²⁾	8 361	42	2 195	1 037	11 635
Amortissement et épuiement	3 335	10	526	128	3 999
Charges de dépréciation (note 10)	—	—	1 931	—	1 931
Reprises de pertes de valeur (note 10)	(378)	—	—	—	(378)
Variation des cours de change et autres	61	1	(80)	(2)	(20)
Sorties d'actifs	(377)	—	—	—	(377)
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente (note 16)	(90)	—	—	(24)	(114)
31 décembre 2021	10 912	53	4 572	1 139	16 676
VALEUR COMPTABLE					
31 décembre 2019 ²⁾	23 357	150	3 981	346	27 834
31 décembre 2020 ²⁾	21 506	176	3 476	253	25 411
31 décembre 2021	27 531	175	5 923	596	34 225

1) Comprend les actifs liés à la vente, le mobilier de bureau, les agencements, les améliorations locatives, les technologies de l'information et les aéronefs.

2) Les soldes liés aux périodes antérieures au 1^{er} janvier 2021 ont été reclassés pour être conformes à la présentation des catégories d'actifs pour la période à l'étude.

3) Les radiations d'actifs ont été relassées dans l'amortissement et l'épuiement afin que leur présentation soit conforme au traitement actuel des charges de dépréciation.

Actifs en construction

Les immobilisations corporelles comprennent les montants suivants à l'égard des actifs en construction qui ne sont pas assujettis à l'amortissement et à l'épuiement.

31 décembre	2021	2020
Mise en valeur et production	2 415	1 807
Aval	943	226
	3 358	2 033

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

19. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, MONTANT NET

	Immobilier	Actifs de transport et de stockage ¹⁾	Actifs de fabrication	Vente et autres	Total
COÛT					
31 décembre 2019 ²⁾	509	959	10	14	1 492
Entrées d'actifs	1	40	5	7	53
Résiliations	—	(1)	—	—	(1)
Modifications	—	1	—	(3)	(2)
Reclassements	(14)	—	—	—	(14)
Réévaluations	—	(1)	—	(1)	(2)
Variation des cours de change et autres	(1)	(21)	—	(2)	(24)
31 décembre 2020 ²⁾	495	977	15	15	1 502
Acquisition (note 5A))	99	765	138	130	1 132
Entrées d'actifs	4	96	7	3	110
Modifications	1	20	1	—	22
Réévaluations	(2)	1	—	(3)	(4)
Variation des cours de change et autres	(5)	(18)	—	(5)	(28)
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente (note 16)	—	—	—	(78)	(78)
31 décembre 2021	592	1 841	161	62	2 656
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
31 décembre 2019 ²⁾	32	128	3	4	167
Amortissement	27	181	2	5	215
Charges de dépréciation (note 10)	—	3	—	—	3
Résiliations	—	(1)	—	—	(1)
Variation des cours de change et autres	(1)	(18)	—	(2)	(21)
31 décembre 2020 ²⁾	58	293	5	7	363
Amortissement	38	239	23	23	323
Charges de dépréciation (note 10)	—	5	5	1	11
Résiliations	—	(3)	—	—	(3)
Variation des cours de change et autres	(4)	(14)	—	(6)	(24)
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente (note 16)	—	—	—	(24)	(24)
31 décembre 2021	92	520	33	1	646
VALEUR COMPTABLE					
31 décembre 2019 ²⁾	477	831	7	10	1 325
31 décembre 2020 ²⁾	437	684	10	8	1 139
31 décembre 2021	500	1 321	128	61	2 010

1) Les actifs de transport et de stockage comprennent les wagons, les barges, les navires, les pipelines, les cavités et les réservoirs.

2) Les soldes liés aux périodes antérieures au 1^{er} janvier 2021 ont été reclassés pour être conformes à la présentation des catégories d'actifs pour la période à l'étude.

20. PARTENARIATS ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

A) Partenariats

BP-Husky Refining LLC

Cenovus détient une participation de 50 % dans Toledo avec BP, qui exploite la raffinerie de Toledo dans l'Ohio.

Sunrise Oil Sands Partnership

Cenovus, à titre d'exploitant, détient une participation de 50 % dans Sunrise, projet de sables bitumineux dans le nord de l'Alberta, avec BP Canada, qui détient la participation résiduelle.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

WRB Refining LP

Cenovus détient une participation de 50 % dans WRB avec Phillips 66, qui détient la participation résiduelle et exploite la raffinerie de Wood River dans l'Illinois et la raffinerie de Borger au Texas.

B) Coentreprises

Husky-CNOOC Madura Ltd.

La société détient une participation de 40 % dans le partenariat HCML, qui exerce des activités de prospection et de production de ressources de gaz naturel au large des côtes de l'Indonésie. La quote-part de la société dans le résultat tiré de la coentreprise est inscrite aux états consolidés du résultat dans le secteur Production extracôtière.

Les tableaux ci-après présentent l'information financière comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence pour HCML.

Résultats d'exploitation

Exercice clos le 31 décembre	2021
Produits des activités ordinaires	439
Charges	395
Résultat net	44

État de la situation financière

31 décembre	2021
Actif courant ¹⁾	167
Actif non courant	1 433
Passif courant	62
Passif non courant	896
Actif net	642

1) Comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 46 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la quote-part du résultat de la société de l'entreprise liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence s'établissait à 47 M\$. Au 31 décembre 2021, la valeur comptable de la quote-part de l'actif net revenant à la société se chiffrait à 311 M\$. Ces montants ne représentent pas le contrôle conjoint de 40 % des produits des activités ordinaires, des charges et de l'actif net de HCML en raison des différences que présentent les valeurs attribuées à la participation ainsi que les méthodes comptables de la coentreprise et de la société. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la différence avait surtout trait à la juste valeur associée à la répartition du coût d'acquisition.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a reçu des distributions totalisant 100 M\$ de la part de HCML.

Husky Midstream Limited Partnership

La société détient une participation de 35 % dans HMLP, qui est propriétaire d'actifs médians, notamment des pipelines, des installations de stockage et d'autres actifs d'infrastructures auxiliaires en Alberta et en Saskatchewan. Power Assets Holdings Ltd. et CK Infrastructure Holdings Ltd. détiennent respectivement une participation de 49 % et de 16 % dans HMLP.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, HMLP a dégagé un résultat net de 134 M\$. La quote-part du résultat de l'entreprise liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence revenant à la société ne correspond pas à 35 % du résultat net de HMLP en raison de la nature de l'entente de partage des profits définie dans l'accord de partenariat. La quote-part du résultat revenant à la société varie en fonction de certains seuils de résultat. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société n'a pas inscrit sa perte nette avant impôt de 18 M\$ relativement à HMLP, étant donné que la valeur comptable de la participation de la société correspond à néant.

En raison de la baisse des distributions prévues en fonction de la structure de partage des profits du partenariat, au 31 décembre 2021, la société avait accumulé 17 M\$ en pertes et AERG non comptabilisés, après impôt. La société comptabilise sa quote-part du résultat de la coentreprise seulement si cette quote-part est supérieure au cumul de la perte non comptabilisée, et ce, dans les états consolidés des résultats dans le secteur Sables bitumineux.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a reçu des distributions totalisant 37 M\$ de la part de HMLP et lui a versé des apports de 32 M\$. Le montant net des distributions reçues et des apports versés est inscrit dans le résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

C) Entreprise associée

Headwater Exploration Inc.

Le 14 octobre 2021, la société a vendu sa participation de 25 % dans Headwater (voir la note 9). La quote-part dans le résultat tiré du placement en titres de capitaux propres dans Headwater avant la vente s'est établie à 5 M\$ et elle a été constatée dans le résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

21. AUTRES ACTIFS

31 décembre	2021	2020
Immobilisations incorporelles	78	89
Placements privés en titres de capitaux propres (note 35)	53	52
Autres placements en titres de capitaux propres	77	12
Investissement net dans des contrats de location-financement	60	52
Créances à long terme et montants payés d'avance	77	11
Métaux précieux	85	—
Autres	1	—
	431	216

Le 2 décembre 2020, la société a vendu ses actifs de Marten Hills dans le nord de l'Alberta à Headwater. Une tranche de la contrepartie reçue était composée de 15 millions de bons de souscription d'actions d'une juste valeur de 8 M\$ à la date de clôture. Les bons de souscription d'actions ont une durée de trois ans et peuvent être exercés au prix de 2,00 \$ par action. Le 23 décembre 2021, la totalité des bons de souscription d'actions en circulation avaient été exercés pour un coût total de 30 M\$. Le 31 décembre 2021, la juste valeur du placement dans Headwater s'établissait à 77 M\$ et elle avait été inscrite dans les autres placements en titres de capitaux propres susmentionnés. Le placement est comptabilisé à la JVRN.

22. GOODWILL

	2021	2020
Valeur comptable à l'ouverture de l'exercice	2 272	2 272
Goodwill comptabilisé (note 5A)	1 289	—
Goodwill reclassé dans les actifs détenus en vue de la vente (note 16)	(88)	—
Valeur comptable à la clôture de l'exercice	3 473	2 272

La valeur comptable du goodwill attribué aux UGT de la société est la suivante :

31 décembre	2021	2020
Primrose (Foster Creek)	1 171	1 171
Christina Lake	1 101	1 101
Actifs de production par méthode thermique de Lloydminster	651	—
Sunrise	550	—
	3 473	2 272

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué aux UGT auxquelles il se rapporte. Les hypothèses utilisées aux fins des tests de dépréciation de Cenovus au 31 décembre 2021 sont conformes à celles présentées à la note 10. Il n'y a eu aucune réduction de valeur du goodwill au 31 décembre 2021.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

23. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

31 décembre	2021	2020
Charges à payer	2 722	912
Créances clients	2 554	608
Intérêts	128	77
Avances consenties à des partenaires	371	175
Incitatif à long terme à l'intention des employés	317	130
Montants à payer à des entreprises communes	28	6
Gestion des risques	116	58
Provisions au titre de contrats déficitaires et défavorables	31	26
Autres	86	26
	6 353	2 018

24. PAIEMENT CONDITIONNEL

	2021	2020
Paielement conditionnel à l'ouverture de l'exercice	63	143
Réévaluation ¹⁾	575	(80)
Obligations réglées ou à payer	(402)	—
Paielement conditionnel à la clôture de l'exercice	236	63

1) Le paielement conditionnel est inscrit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées en résultat net.

Dans le cadre de l'acquisition en 2017 auprès de ConocoPhillips Company et de certaines de ses filiales (collectivement, « ConocoPhillips »), Cenovus a convenu de verser des paiements trimestriels à ConocoPhillips au cours des cinq années suivant le 17 mai 2022 pour chaque trimestre où le prix moyen du pétrole brut du Western Canadian Select (« WCS ») sera supérieur à 52,00 \$ le baril. Le paielement trimestriel s'établira à 6 M\$ pour chaque dollar du prix du WCS dépassant 52,00 \$ le baril. Le calcul comporte un mécanisme d'ajustement tenant compte de certaines interruptions de production importantes à Foster Creek et à Christina Lake, qui pourra réduire le montant d'un paielement conditionnel. Le paielement éventuel n'est pas plafonné.

Le paielement conditionnel est comptabilisé à titre d'option financière. La juste valeur est établie en déterminant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options, qui suppose que la distribution des probabilités pour le WCS repose sur la volatilité des options sur le WTI, la volatilité des options sur le cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain et le prix à terme du WTI et du WCS, et actualisée à un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit. Le paielement conditionnel est réévalué à la juste valeur chaque date de clôture, les variations de la juste valeur étant inscrites dans le résultat net. Au 31 décembre 2021, 160 M\$ étaient exigibles aux termes de cette convention (néant au 31 décembre 2020).

25. DETTE ET STRUCTURE FINANCIÈRE

A) Emprunts à court terme

31 décembre	Notes	2021	2020
Facilités remboursables à vue non engagées	i	—	—
Facilités remboursables à vue non engagées de WRB	ii	79	121
Facilité remboursable à vue non engagée de Sunrise	iii	—	—
Capital total de la dette		79	121

i) Facilités remboursables à vue non engagées

À la clôture de l'arrangement le 1^{er} janvier 2021, la société a pris en charge les facilités de crédit remboursables à vue non engagées de 975 M\$ de Husky. Au 1^{er} janvier 2021, l'encours des emprunts directs s'élevait à 40 M\$ et des lettres de crédit émises de 427 M\$ étaient en circulation aux termes de ces facilités.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2021, la société a annulé et remplacé l'ensemble des facilités remboursables à vue non engagées, notamment celles reprises dans le cadre de l'arrangement, et conclu de nouvelles facilités remboursables à vue non engagées. Au 31 décembre 2021, la société disposait de facilités remboursables à vue non engagées de 1,9 G\$ (1,6 G\$ au 31 décembre 2020), dont une tranche de 1,4 G\$ (600 M\$ au 31 décembre 2020) pouvait être prélevée à des fins générales; la totalité du montant peut servir à l'émission de lettres de crédit. Au 31 décembre 2021, des lettres de crédit totalisant 565 M\$ (441 M\$ au 31 décembre 2020) étaient en cours, tandis qu'aucun emprunt direct ne l'était.

ii) Facilités remboursables à vue non engagées de WRB

WRB dispose de facilités remboursables à vue non engagées de 300 M\$ US (quote-part de la société de 150 M\$ US) pouvant servir à combler ses besoins en fonds de roulement à court terme. Après le 31 décembre 2021, WRB a ajouté des facilités remboursables à vue de 150 M\$ US (quote-part de la société de 75 M\$ US).

iii) Facilité remboursable à vue non engagée de Sunrise

Sunrise dispose d'une facilité remboursable à vue non engagée de 10 M\$ (quote-part de la société de 5 M\$) qui peut être prélevée à des fins générales.

B) Dette à long terme

31 décembre	Notes	2021	2020
Emprunt à terme renouvelable ¹⁾	i	—	—
Billets non garantis libellés en dollars américains	ii	9 363	7 510
Billets non garantis libellés en dollars canadiens	iii	2 750	—
Capital total de la dette		12 113	7 510
Primes nettes (escomptes nets) sur la dette et coûts de transaction ²⁾		272	(69)
Dette à long terme		12 385	7 441

1) L'emprunt à terme renouvelable peut comprendre des acceptations bancaires, des emprunts contractés au TIOL, des emprunts au taux préférentiel et des emprunts au taux de base américain.

2) Compte tenu de primes nettes sur la dette de 353 M\$ relativement aux billets non garantis libellés en dollars canadiens et aux billets non garantis libellés en dollars américains prises en charge à la juste valeur et dans le cadre de l'arrangement.

En 2021, les obligations intersociétés données en gage à Cenovus Energy Inc. en faveur des porteurs de certains billets émis précédemment par Husky ont été déterminées conformément à leurs modalités respectives. Les résiliations du gage permettaient de s'assurer que tous les porteurs d'obligations avaient égalité de rang quant au droit de paiement avec tout autre emprunt non assorti d'une sûreté et non subordonné de Cenovus.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le taux d'intérêt moyen pondéré sur l'encours de la dette, y compris la quote-part de la société dans les facilités remboursables à vue non engagées de WRB et de Sunrise, s'est établi à 4,6 % (4,9 % en 2020).

i) Facilités de crédit engagées

À la clôture de l'arrangement le 1^{er} janvier 2021, la société a pris en charge les facilités de crédit engagées de 4,0 G\$ de Husky. Au 1^{er} janvier 2021, l'encours s'élevait à 350 M\$.

Le 18 août 2021, les facilités de crédit engagées d'un montant de 8,5 G\$, qui comprennent les facilités reprises dans le cadre de l'arrangement, ont été annulées et remplacées par une facilité de crédit renouvelable engagée de 6,0 G\$. La facilité de crédit renouvelable engagée se compose d'une tranche de 2,0 G\$ échéant le 18 août 2024 et d'une tranche de 4,0 G\$ échéant le 18 août 2025. Au 31 décembre 2021, aucun montant n'a été prélevé aux termes de la facilité de crédit.

ii) Billets non garantis libellés en dollars américains et billets non garantis libellés en dollars canadiens

À la clôture de l'arrangement le 1^{er} janvier 2021, la société a pris en charge les billets non garantis à 3,55 %, à 3,60 % et à 3,50 % libellés en dollars canadiens de Husky assortis d'une juste valeur de 2,9 G\$ (notionnel de 2,8 G\$) ainsi que les billets non garantis à 3,95 %, à 4,00 %, à 4,40 % et à 6,80 % libellés en dollars américains de celle-ci assortis d'une juste valeur de 3,4 G\$ (notionnel de 2,4 G\$ US ou 3,0 G\$ CA).

Le 31 mars 2021, Cenovus Energy Inc. et Husky Energy Inc. se sont regroupées et Cenovus Energy Inc. est devenue l'unique débiteur de tous les billets non garantis de Husky.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Le 13 septembre 2021, la société a réalisé une offre publique d'achat aux États-Unis totalisant 1,25 G\$ US de billets de premier rang non garantis consistant en une tranche de billets de premier rang non garantis à 2,65 % d'un montant de 500 M\$ US échéant le 15 janvier 2032 et une tranche de billets de premier rang non garantis à 3,75 % d'un montant de 750 M\$ US échéant le 15 février 2052.

En septembre et en octobre 2021, la société a versé 2,3 G\$ US pour racheter une partie de ses billets non garantis d'un capital de 2,2 G\$ US. Une prime nette au rachat de 121 M\$ a été comptabilisée dans les charges financières. Les montants de capital des billets non garantis de Cenovus ci-après ont été rachetés :

- billets non garantis à 3,95 % échéant en 2022 – 500 M\$ US (entièrement rachetés);
- billets non garantis à 3,00 % échéant en 2022 – 500 M\$ US (entièrement rachetés);
- billets non garantis à 3,80 % échéant en 2023 – 335 M\$ US;
- billets non garantis à 4,00 % échéant en 2024 – 481 M\$ US;
- billets non garantis à 5,38 % échéant en 2025 – 334 M\$ US.

Le capital des billets non garantis de la société s'établissait comme suit :

31 décembre	2021		2020	
	Capital en \$ US	Capital équivalent en \$ CA	Capital en \$ US	Capital équivalent en \$ CA
Billets non garantis libellés en dollars américains				
3,00 %, échéant le 15 août 2022	—	—	500	637
3,80 %, échéant le 15 septembre 2023	115	146	450	573
4,00 %, échéant le 15 avril 2024	269	341	—	—
5,38 %, échéant le 15 juillet 2025	666	844	1 000	1 273
4,25 %, échéant le 15 avril 2027	962	1 220	962	1 225
4,40 %, échéant le 15 avril 2029	750	951	—	—
2,65 %, échéant le 15 janvier 2032	500	634	—	—
5,25 %, échéant le 15 juin 2037	583	739	583	742
6,80 %, échéant le 15 septembre 2037	387	490	—	—
6,75 %, échéant le 15 novembre 2039	1 390	1 763	1 390	1 770
4,45 %, échéant le 15 septembre 2042	155	197	155	198
5,20 %, échéant le 15 septembre 2043	58	73	58	74
5,40 %, échéant le 15 juin 2047	800	1 014	800	1 018
3,75 %, échéant le 15 février 2052	750	951	—	—
	7 385	9 363	5 898	7 510
Billets non garantis libellés en dollars canadiens				
3,55 %, échéant le 12 mars 2025	—	750	—	—
3,60 %, échéant le 10 mars 2027	—	750	—	—
3,50 %, échéant le 7 février 2028	—	1 250	—	—
	—	2 750	—	—
Total des billets non garantis	7 385	12 113	5 898	7 510

Au 31 décembre 2021, la société respectait toutes les conditions de ses conventions d'emprunt. Aux termes de la facilité de crédit engagée de Cenovus, la société est tenue de conserver un ratio dette totale/capitaux permanents, tel qu'il est défini dans ses conventions, ne dépassant pas 65 %. Le ratio de la société est nettement en deçà de cette limite.

Le 10 janvier 2022, la société annonçait son intention de racheter la totalité de l'encours, soit 384 M\$ US, de ses billets non garantis à 3,80 % et ses billets non garantis à 4,00 % en circulation le 9 février 2022.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

C) Paiements obligatoires au titre de la dette

	Billets non garantis libellés en dollars américains		Billets non garantis libellés en dollars canadiens	Total ¹⁾
	Capital en \$ US	Capital équivalent en \$ CA	Capital en \$ CA	Capital équivalent en \$ CA
31 décembre 2021				
2023	115	146	—	146
2024	269	341	—	341
2025	666	844	750	1 594
Par la suite	6 335	8 032	2 000	10 032
	7 385	9 363	2 750	12 113

1) Le 10 janvier 2022, la société annonçait son intention de racheter ses billets non garantis à 3,80 % et ses billets non garantis à 4,00 % en circulation le 9 février 2022. Le montant total des paiements obligatoires au titre de la dette n'a pas été rajusté pour tenir compte de ces rachats.

D) Structure financière

La structure financière de Cenovus se compose des capitaux propres et de la dette nette. La dette nette comprend les emprunts à court terme et la partie courante et la partie non courante de la dette à long terme de la société, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de placements à court terme, et elle est utilisée à des fins de gestion du capital de la société. Les objectifs de la société en matière de gestion de sa structure financière visent à maintenir une souplesse financière, à préserver son accès aux marchés des capitaux, à s'assurer d'être en mesure de financer la croissance générée en interne et à financer les acquisitions potentielles tout en maintenant sa capacité à remplir ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Pour assurer sa résilience financière, Cenovus peut, entre autres initiatives, ajuster le montant de ses dépenses d'investissement et de ses charges d'exploitation, effectuer des prélèvements sur ses facilités de crédit ou rembourser des emprunts en cours, ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, acheter des actions ordinaires ou des actions privilégiées de la société aux fins d'annulation, émettre de nouveaux titres d'emprunt ou de nouvelles actions.

Cenovus surveille sa structure financière et ses besoins de financement à l'aide notamment de mesures financières déterminées, soit le ratio dette/bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et dotation aux amortissements (« BAIIA ajusté ») et le ratio dette/capitaux permanents. Ces ratios sont des mesures de la santé financière générale de la société et sont utilisés pour gérer son endettement global.

Cenovus vise un ratio dette nette/BAIIA ajusté entre 1,0 x et 1,5 x et une dette nette entre 6 G\$ et 8 G\$ à long terme au cours du WTI de 45,00 \$ US par baril. Ces mesures peuvent varier de temps à autre en dehors de ces intervalles en raison de facteurs comme la faiblesse ou la vigueur persistante des prix des marchandises.

Le 7 octobre 2021, Cenovus a déposé un prospectus préalable de base qui lui permet d'émettre à l'occasion, au Canada, aux États-Unis ou ailleurs, là où la loi l'autorise, des titres d'emprunt, des actions ordinaires, des actions privilégiées, des reçus de souscription, des bons de souscription, des contrats d'achat d'actions et des unités, d'un montant pouvant aller jusqu'à 5,0 G\$ US ou l'équivalent dans d'autres monnaies étrangères. Le prospectus préalable de base vient à échéance en novembre 2023. Les placements aux termes du prospectus préalable de base sont assujettis aux conditions du marché. Au 31 décembre 2021, des émissions de 4,7 G\$ US pouvaient encore être effectuées aux termes du prospectus préalable de base de Cenovus.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Ratio dette nette/BAIIA ajusté

31 décembre	2021	2020 ¹⁾	2019 ¹⁾
Emprunts à court terme	79	121	—
Partie non courante de la dette à long terme	12 385	7 441	6 699
Déduire : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 873)	(378)	(186)
Dette nette	9 591	7 184	6 513
Résultat net	587	(2 379)	2 194
Ajouter (déduire) :			
Charges financières	1 082	536	511
Produit d'intérêts	(23)	(9)	(12)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	728	(851)	(797)
Amortissement et épuisement	5 886	3 464	2 249
Coûts de prospection	18	91	82
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	2	56	149
(Profit) perte de change, montant net	(174)	(181)	(404)
Réévaluation du paiement conditionnel	575	(80)	164
(Profit) perte à la sortie d'actifs	(229)	(81)	(2)
Autres (produits) charges, montant net	(309)	40	9
Résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(57)	—	—
BAIIA ajusté ²⁾	8 086	606	4 143
Ratio dette nette/BAIIA ajusté	1,2x	11,9x	1,6x

1) Les chiffres comparatifs rendent compte des résultats de Cenovus avant la clôture de l'arrangement le 1^{er} janvier 2021, et ne tiennent compte d'aucune donnée historique de Husky.

2) Calculé sur les douze derniers mois.

Ratio dette nette/capitaux permanents

31 décembre	2021	2020 ¹⁾	2019 ¹⁾
Dette nette	9 591	7 184	6 513
Capitaux propres	23 596	16 707	19 201
Capitaux permanents	33 187	23 891	25 714
Ratio dette nette/capitaux permanents	29 %	30 %	25 %

1) Les chiffres comparatifs rendent compte des résultats de Cenovus avant la clôture de l'arrangement le 1^{er} janvier 2021, et ne tiennent compte d'aucune donnée historique de Husky.

26. OBLIGATIONS LOCATIVES

	2021	2020
Obligations locatives à l'ouverture de l'exercice	1 757	1 916
Acquisition (note 5A)	1 441	—
Entrées	110	49
Charge d'intérêts (note 7)	171	87
Paiements de loyers	(471)	(284)
Résiliations	(1)	(1)
Modifications	22	(2)
Réévaluations	(4)	(2)
Variation des cours de change et autres	(10)	(6)
Transferts aux passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 16)	(58)	—
Obligations locatives à la clôture de l'exercice	2 957	1 757
Déduire : Partie courante	272	184
Partie non courante	2 685	1 573

La société a des obligations locatives au titre de contrats visant des locaux à bureaux, des actifs de transport et de stockage, y compris des barges, des navires, des pipelines, des cavités, des wagons et des réservoirs, des actifs liés à la vente et autre matériel de raffinage et mobile. La durée des contrats de location est négociée pour chaque contrat et est assortie d'un large éventail de modalités.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

La société a des paiements de loyers variables liés à des impôts fonciers visant des contrats liés à des biens immobiliers. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location dont la durée est d'au plus douze mois.

La société a tenu compte des options de prolongation dans le calcul des obligations locatives, en vertu desquelles la société a le droit de prolonger la durée d'un contrat de location, à son gré, et qu'elle est raisonnablement certaine d'exercer l'option de prolongation. La société n'a prévu aucune option de résiliation significative et les montants résiduels ne sont pas importants.

27. PASSIFS RELATIFS AU DÉMANTÈLEMENT

La provision au titre du démantèlement correspond à la valeur actuelle des coûts futurs prévus liés à la mise hors service de sites de puits en production, d'installations de traitement en amont, d'immobilisations corporelles terrestres et sous-marines, d'actifs de fabrication et de vente ainsi que du terminal de transport ferroviaire de pétrole brut.

La valeur comptable totale de l'obligation s'établit comme suit :

	2021	2020
Passifs relatifs au démantèlement à l'ouverture de l'exercice	1 248	1 235
Acquisitions (note 5)	2 856	—
Obligations prises en charge	30	14
Obligations réglées	(144)	(42)
Passifs cédés	(140)	(2)
Transferts aux passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 16)	(128)	—
Variation des flux de trésorerie futurs estimatifs	(472)	13
Variation des taux d'actualisation	450	(28)
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement (note 7)	199	57
Écart de conversion	7	1
Passifs relatifs au démantèlement à la clôture de l'exercice	3 906	1 248

Au 31 décembre 2021, le montant des flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations s'élevait à 14 G\$ (5 G\$ en 2020). Ce montant a été actualisé au moyen d'un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 4,4 % (5,0 % en 2020) et d'un taux d'inflation de 2 % (2 % en 2020). Il est prévu que la majorité de ces obligations ne seront pas réglées avant plusieurs années, voire décennies, et qu'elles seront financées au moyen des ressources générales à ce moment-là. La société prévoit régler des passifs liés au démantèlement d'environ 230 M\$ au cours du prochain exercice. La révision des flux de trésorerie futurs estimatifs fait suite à la variation du calendrier des passifs relatifs au démantèlement sur la durée de vie estimative des réserves et à une augmentation des estimations de coûts.

La société dépose de la trésorerie dans des comptes avec restrictions qui sera affectée aux passifs relatifs au démantèlement au large des côtes de la Chine, conformément à la réglementation de la République populaire de Chine. Au 31 décembre 2021, la trésorerie soumise à restrictions de la Société s'élevait à 186 M\$ (néant en 2020).

Sensibilité

Des variations du taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit ou du taux d'inflation auraient l'incidence suivante sur les passifs relatifs au démantèlement :

31 décembre	Sensibilité Fourchette	2021		2020	
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit	± un pour cent	(623)	875	(228)	313
Taux d'inflation	± un pour cent	873	(625)	321	(235)

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

28. AUTRES PASSIFS

31 décembre	2021	2020
Régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	288	91
Provision au titre du projet d'expansion de West White Rose ¹⁾	259	—
Provisions au titre de contrats déficitaires et défavorables	99	39
Incitatif à long terme à l'intention des employés	74	33
Provisions au titre des activités de forage	56	—
Produits différés	41	—
Autres	112	18
	929	181

1) A trait au passif à long terme lié à la participation directe de 69 % dans le projet d'expansion de West White Rose acquise dans le cadre de l'arrangement.

Produits différés

Les produits différés ont trait aux engagements d'achat ferme à l'égard des volumes de production de gaz naturel de la région de l'Asie-Pacifique dont l'acheteur ne prend pas livraison. Aux termes du contrat, l'acheteur dispose de la durée intégrale du contrat pour prendre livraison de ces volumes.

	Total
31 décembre 2020	—
Acquisition	37
Paiements reçus au titre des engagements d'achat ferme	4
31 décembre 2021	41

29. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La société offre à la majorité des salariés un régime de retraite à cotisations définies. La société offre également d'autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE ») aux salariés à la retraite et elle offre des régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis (collectivement, le « régime de retraite PD »).

Le régime de retraite PD verse des prestations aux salariés à la retraite établies en fonction des années de service et des gains moyens de fin de carrière. Au Canada, l'adhésion est limitée aux salariés admissibles qui peuvent délaisser la composante de cotisations définies pour une composante de prestations définies pour leurs années de service à venir. Aux États-Unis, le régime de retraite n'est pas offert aux nouveaux employés. Les AAPE de la société prévoient pour certains salariés à la retraite des prestations de soins de santé et de soins dentaires.

La société est tenue de déposer régulièrement une évaluation actuarielle de son régime de retraite à prestations définies enregistré auprès des autorités de réglementation. La dernière évaluation actuarielle pour le régime de retraite à prestations définies au Canada qui a été déposée est datée du 31 décembre 2019, et la prochaine requise sera établie au 31 décembre 2022. La dernière évaluation actuarielle pour le régime de retraite à prestations définies aux États-Unis qui a été déposée est datée du 1^{er} janvier 2021, et la prochaine requise sera établie au 1^{er} janvier 2022.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

A) Obligation au titre des prestations définies et des AAPE et situation de capitalisation

L'information à l'égard des prestations définies et des AAPE fondée sur les estimations actuarielles s'établit comme suit :

	Prestations de retraite		AAPE	
	2021	2020	2021	2020
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	188	158	20	22
Acquisition d'un régime dans le cadre de l'arrangement ¹⁾	41	—	224	—
Coût des services rendus au cours de l'exercice	16	13	9	1
Coûts des services passés – réductions et modifications au régime	(1)	—	(3)	—
Coût financier ²⁾	6	5	6	—
Prestations versées	(17)	(6)	(8)	(2)
Cotisations des participants	2	2	—	—
Réévaluations :				
Écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	4	1	10	(2)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(1)	—	(3)	—
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(18)	15	(30)	1
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	220	188	225	20
Actifs du régime				
Juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice	117	107	—	—
Acquisition d'un régime dans le cadre de l'arrangement ¹⁾	32	—	—	—
Cotisations de l'employeur	9	6	3	—
Cotisations des participants	2	2	—	—
Prestations versées	(13)	(5)	(3)	—
Produit d'intérêts ²⁾	3	2	—	—
Réévaluations :				
Rendement des actifs du régime (à l'exclusion du produit d'intérêts)	9	5	—	—
Juste valeur des actifs du régime à la clôture de l'exercice	159	117	—	—
Passif au titre des prestations de retraite et des AAPE³⁾	(61)	(71)	(225)	(20)

1) La société a acquis les obligations au titre des prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de Husky dans le cadre de l'arrangement. Voir la note 5A).

2) Fondé sur le taux d'actualisation appliqué à l'obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice.

3) Le passif au titre du régime de retraite PD et des autres AAPE est comptabilisé à titre d'autres passifs aux états consolidés de la situation financière.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi est de 16 ans et de 14 ans, respectivement.

B) Charges au titre des prestations de retraite et des AAPE

31 décembre	Prestations de retraite			AAPE		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Coût de la composante de prestations définies						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	16	13	11	9	1	1
Coûts des services passés – réductions et modifications au régime	(1)	—	—	(3)	—	—
Coût financier, montant net	3	3	3	6	—	1
Réévaluations :						
Rendement des actifs du régime (à l'exclusion du produit d'intérêts)	(9)	(5)	(15)	—	—	—
Écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	4	1	(4)	10	(2)	—
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(1)	—	—	(3)	—	—
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(18)	15	12	(30)	1	1
Coût (profit) de la composante de prestations définies	(6)	27	7	(11)	—	3
Coût de la composante de cotisations définies	68	22	21	—	—	—
Coût total du régime	62	49	28	(11)	—	3

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

C) Objectifs de placement et juste valeur des actifs du régime

L'objectif de la répartition des actifs consiste à gérer la situation de capitalisation du régime de retraite PD tout en respectant un degré de risque acceptable, compte tenu de la sécurité des actifs et de la volatilité éventuelle des rendements ainsi que des répercussions de ces facteurs sur la charge de retraite et les besoins en matière de prestations. Le rendement à long terme est censé atteindre ou dépasser le rendement d'un indice mixte composé de placements passifs dans des indices du marché appropriés. La répartition des actifs est assujettie à des exigences et à des contraintes en matière de diversification qui réduisent le risque en limitant l'exposition à un placement boursier donné et à des catégories précises de cotes de crédit.

La répartition des actifs entre les divers types de fonds de placement est validée périodiquement et rééquilibrée chaque mois au besoin. Le régime de retraite à prestations définies au Canada et le régime de retraite à prestations définies aux États-Unis sont gérés de manière distincte et, par conséquent, la répartition cible des actifs rend compte de chacun de leur profil des passifs.

Répartition cible en 2021 (%)	Régime canadien	Régime américain
Titres de participation	25 % - 70 %	21 % - 51 %
Titres à revenu	25 % - 35 %	55 % - 74 %
Titres immobiliers	— % - 15 %	—
Titres d'infrastructure cotés	— % - 10 %	—
Titres de créance des marchés émergents	— % - 10 %	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— % - 10 %	—

La société n'a pas recours à des instruments dérivés pour gérer les risques auxquels sont exposés les actifs du régime. Par rapport aux périodes précédentes, aucun changement n'a été apporté au processus qu'utilise la société pour gérer ces risques.

La juste valeur des actifs du régime de retraite de PD s'établit comme suit :

31 décembre	2021	2020
Titres de participation	77	58
Titres à revenu fixe	54	35
Titres immobiliers	9	6
Titres d'infrastructure cotés	8	8
Titres de créance des marchés émergents	8	7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	2
Actifs non investis	1	1
Total de la juste valeur des actifs du régime de retraite PD¹⁾	159	117

1) La société a acquis les obligations au titre des prestations définies aux États-Unis de Husky dans le cadre de l'arrangement (voir la note 5A)). Les actifs des régimes de retraite à prestations définies aux États-Unis ont été évalués à 32 M\$ au 1^{er} janvier 2021.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres de participation, des titres à revenu et des titres d'infrastructure cotés est fondée sur le cours des fonds sous-jacents (niveau 1). La juste valeur des titres immobiliers rend compte de l'évaluation de chaque bien immobilier investi (niveau 2). La juste valeur des actifs non investis correspond à la valeur actualisée des paiements futurs prévus (niveau 3).

Le régime de retraite PD ne détient aucune participation directe dans les actions ordinaires de Cenovus.

D) Capitalisation

Le régime de retraite PD est capitalisé conformément à la législation applicable en matière de pension. Les cotisations sont versées à une fiducie administrée par des fiduciaires indépendants. Les cotisations de la société au régime de retraite PD sont établies en fonction de la dernière évaluation actuarielle et des directives du comité de retraite de la direction et du comité des ressources humaines et de la rémunération du conseil d'administration.

Les employés qui participent au régime de retraite à prestations définies au Canada sont tenus d'y verser 4 % de leur revenu admissible, jusqu'à un maximum annuel, et la société fournit le reste du financement nécessaire pour faire en sorte que les prestations soient entièrement capitalisées au moment de la retraite. Les cotisations prévues de la société pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022 sont de 11 M\$ pour le régime de retraite PD.

Les régimes d'AAPE sont capitalisés en fonction des besoins. Les cotisations prévues de la société pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022 sont de 8 M\$ pour les régimes d'AAPE.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

E) Hypothèses actuarielles et sensibilité

Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses moyennes pondérées retenues pour établir les obligations et les charges au titre des prestations sont les suivantes :

Exercices clos les 31 décembre	Prestations de retraite			AAPE		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Taux d'actualisation	2,95 %	2,50 %	3,00 %	2,98 %	2,50 %	3,00 %
Taux de croissance future des salaires	4,03 %	3,97 %	3,94 %	4,94 %	4,94 %	5,08 %
Longévité moyenne (en années)	88,3	88,3	88,2	88,3	88,2	88,2
Taux tendanciel des coûts des soins de santé	s. o.	s. o.	s. o.	5,64 %	6,00 %	6,00 %

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction des rendements du marché des instruments d'emprunt de sociétés de première qualité dont l'échéance correspond à celle des obligations au titre des prestations.

Sensibilité

Parmi les hypothèses actuarielles les plus importantes, une variation des taux d'actualisation et des coûts des soins de santé a possiblement l'incidence la plus significative sur les obligations au titre des régimes de retraite PD et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, la sensibilité aux changements étant comme suit :

31 décembre	2021		2020	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Variation de un point de pourcentage				
Taux d'actualisation	(79)	102	(31)	40
Taux de croissance future des salaires	4	(4)	4	(4)
Taux tendanciel des coûts des soins de santé	26	(20)	1	(1)
Variation de un an du taux de mortalité futur	4	(4)	4	(4)

L'analyse de sensibilité est fondée sur une modification d'une hypothèse alors que toutes les autres demeurent constantes. Cependant, la modification d'une hypothèse donnée peut avoir des répercussions sur une autre hypothèse. La méthodologie utilisée pour calculer la sensibilité de l'obligation au titre des régimes de retraite PD à des hypothèses actuarielles importantes est la même que celle qui a été appliquée au calcul du passif au titre des régimes de retraite PD comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière.

F) Risques

En raison de ses régimes de retraite PD et d'AAPE, la société est exposée à des risques actuariels, comme les risques liés à la longévité, aux taux d'intérêt, aux placements et aux salaires.

Risque lié à la longévité

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction de la meilleure estimation du taux de mortalité des participants au régime pendant et après leur emploi. Une hausse de l'espérance de vie des participants entraînera une augmentation de l'obligation au titre des prestations définies.

Risque de taux d'intérêt

Une diminution du rendement des obligations de sociétés produira une augmentation de l'obligation au titre des prestations définies, qui sera cependant annulée en partie par un accroissement du rendement sur les placements en titres de créance.

Risque de placement

La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes de retraite PD est calculée à l'aide d'un taux d'actualisation établi par rapport aux rendements des obligations de sociétés de qualité supérieure. Si le rendement des actifs du régime est inférieur à ce taux, le régime sera déficitaire. En raison de la nature à long terme des passifs du régime, une proportion plus élevée des actifs du régime est investie dans des titres de participation que dans des titres de créance et dans l'immobilier.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

Risque lié aux salaires

La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes de retraite PD est, en partie, calculée par rapport aux salaires futurs des participants du régime et l'obligation au titre des AAPE est, en partie, calculée par rapport au taux tendanciel des coûts des soins de santé. C'est pourquoi une hausse du salaire des participants et des coûts futurs des soins de santé se traduira par une augmentation de l'obligation au titre des prestations définies.

30. CAPITAL SOCIAL ET BONS DE SOUSCRIPTION

A) Autorisé

Cenovus est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre d'actions privilégiées de premier et de second rang ne dépassant pas, au total, 20 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Les actions privilégiées de premier et de second rang peuvent être émises en une ou plusieurs séries et être assorties de droits et conditions établis par le conseil d'administration avant leur émission, sous réserve des statuts de la société. Avant la clôture de l'arrangement, les statuts de Cenovus ont été modifiés afin de créer les actions privilégiées de premier rang des séries 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de la société.

B) Émises et en circulation – actions ordinaires

	2021		2020	
	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Montant	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Montant
En circulation à l'ouverture de l'exercice	1 228 870	11 040	1 228 828	11 040
Émises dans le cadre de l'arrangement, moins les frais d'émission (note 5A))	788 518	6 111	—	—
Émises à l'exercice de bons de souscription	314	3	—	—
Émises aux termes des régimes d'options sur actions	535	7	42	—
Achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique	(17 026)	(145)	—	—
En circulation à la clôture de l'exercice	2 001 211	17 016	1 228 870	11 040

Au 31 décembre 2021, 30 millions d'actions ordinaires (27 millions au 31 décembre 2020) pouvaient être émises ultérieurement aux termes du régime d'options sur actions.

C) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 4 novembre 2021, la TSX a accepté la mise en œuvre d'une offre publique par la société visant l'achat d'au plus 146,5 millions d'actions ordinaires pour une période de douze mois commençant le 9 novembre 2021 et prenant fin le 8 novembre 2022.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a acheté 17 millions d'actions ordinaires par le biais de l'offre publique. Les actions ont été achetées au cours moyen pondéré de 15,56 \$ par action ordinaire pour un total de 265 M\$. Le surplus d'apport a été réduit de 120 M\$, soit l'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne. Les actions ont par la suite été annulées. Au 7 février 2022, Cenovus avait acheté 9 millions d'actions ordinaires supplémentaires pour 160 M\$.

D) Émises et en circulation – actions privilégiées

31 décembre 2021	Nombre d'actions privilégiées (en milliers)	Montant
En circulation à l'ouverture de l'exercice	—	—
Émises dans le cadre de l'arrangement (note 5A))	36 000	519
En circulation à la clôture de l'exercice	36 000	519

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

	Date d'ajustement du dividende	Taux de dividende	Nombre d'actions privilégiées (en milliers)
31 décembre 2021			
Actions privilégiées de premier rang de série 1	31 mars 2026	2,58 %	10 740
Actions privilégiées de premier rang de série 2	31 mars 2026	1,86 %	1 260
Actions privilégiées de premier rang de série 3	31 décembre 2024	4,69 %	10 000
Actions privilégiées de premier rang de série 5	31 mars 2025	4,59 %	8 000
Actions privilégiées de premier rang de série 7	30 juin 2025	3,94 %	6 000

Actions privilégiées de premier rang de série 1

En mars 2021, 274 000 actions privilégiées de premier rang de série 1 ont été remises aux fins de conversion en actions privilégiées de premier rang de série 2. Le nouveau dividende à taux fixe annuel visant les actions privilégiées de premier rang de série 1 pour la période quinquennale débutant le 31 mars 2021 et allant jusqu'au 30 mars 2026 est assorti d'un taux de 2,58 %, soit la somme du taux de rendement de 0,85 % des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans majoré de 1,73 % conformément aux modalités des actions privilégiées de premier rang de série 1. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 1 auront le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang de série 2, sous réserve de certaines conditions, le 31 mars 2026 et le 31 mars de chaque période quinquennale subséquente. Le dividende à taux fixe annuel s'est établi à 2,40 % pour la période antérieure close le 30 mars 2021.

Actions privilégiées de premier rang de série 2

En mars 2021, 578 000 actions privilégiées de premier rang de série 2 ont été remises aux fins de conversion en actions privilégiées de premier rang de série 1. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 2 auront le droit de recevoir des dividendes à taux variable trimestriels cumulatifs, dont le taux est ajusté chaque trimestre pour correspondre au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours majoré de 1,73 %. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 2 auront le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang de série 1, sous réserve de certaines conditions, le 31 mars 2026 et le 31 mars de chaque période quinquennale subséquente. Le dividende à taux variable annuel s'est établi à 1,92 % pour la période antérieure close le 30 décembre 2021. Le nouveau dividende à taux variable trimestriel pour la période débutant le 31 décembre 2021 et allant jusqu'au 30 mars 2022 est assorti d'un taux de 1,86 %.

Actions privilégiées de premier rang de série 3

Le taux de dividende sera déterminé de nouveau tous les cinq ans à un taux correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans majoré de 3,13 %. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 3 auront le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang de série 4, sous réserve de certaines conditions, le 31 décembre 2024 et le 31 décembre de chaque période quinquennale subséquente. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 4 auront le droit de recevoir des dividendes à taux variable trimestriels cumulatifs, dont le taux est ajusté chaque trimestre pour correspondre au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours majoré de 3,13 %.

Actions privilégiées de premier rang de série 5

Le taux de dividende sera déterminé de nouveau tous les cinq ans à un taux correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans majoré de 3,57 %. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 5 auront le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang de série 6, sous réserve de certaines conditions, le 31 mars 2025 et le 31 mars de chaque période quinquennale subséquente. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 6 auront le droit de recevoir des dividendes à taux variable trimestriels cumulatifs, dont le taux est ajusté chaque trimestre pour correspondre au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours majoré de 3,57 %.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Actions privilégiées de premier rang de série 7

Le taux de dividende sera déterminé de nouveau tous les cinq ans à un taux correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans majoré de 3,52 %. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 7 auront le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang de série 8, sous réserve de certaines conditions, le 30 juin 2025 et le 30 juin de chaque période quinquennale subséquente. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 8 auront le droit de recevoir des dividendes à taux variable trimestriels cumulatifs, dont le taux est ajusté chaque trimestre pour correspondre au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours majoré de 3,52 %.

Actions privilégiées de second rang

Aucune action privilégiée de second rang n'était en circulation au 31 décembre 2021 (aucune au 31 décembre 2020).

E) Émis et en circulation – bons de souscription

31 décembre 2021	Nombre de bons de souscription (en milliers)	Montant
En circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émis dans le cadre de l'arrangement (note 5A)	65 433	216
Exercés	(314)	(1)
En circulation à la clôture de l'exercice	65 119	215

Le prix d'exercice des bons de souscription de Cenovus émis dans le cadre de l'arrangement est de 6,54 \$ par action.

F) Surplus d'apport

Le surplus d'apport de Cenovus correspond aux résultats non distribués de la société avant la scission d'avec Encana Corporation (« Encana ») dans le cadre du plan d'arrangement en vue de constituer deux sociétés d'énergie indépendantes, soit Encana (maintenant connue sous le nom d'Ovintiv Inc.) et Cenovus (résultat avant la scission d'avec Encana). En outre, le surplus d'apport comprend la charge de rémunération fondée sur des actions relative aux DRN de la société comme il est décrit à la note 32 et l'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne pour les actions achetées aux termes de l'offre publique.

	Résultat avant la scission d'avec Encana	Rémuné- ration fondée sur des actions	Actions ordinaires	Total
31 décembre 2019	4 086	291	—	4 377
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	14	—	14
31 décembre 2020	4 086	305	—	4 391
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	14	—	14
Achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique	—	—	(120)	(120)
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options sur actions	—	(1)	—	(1)
31 décembre 2021	4 086	318	(120)	4 284

31. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	Instruments de capitaux propres de sociétés fermées	Écart de change	Total
31 décembre 2019	(2)	27	802	827
Autres éléments du résultat global, avant l'impôt (Charge) produit d'impôt sur le résultat	(10) 2	— —	(44) —	(54) 2
31 décembre 2020	(10)	27	758	775
Autres éléments du résultat global, avant l'impôt (Charge) produit d'impôt sur le résultat	47 (9)	— —	(129) —	(82) (9)
31 décembre 2021	28	27	629	684

32. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS**A) Options sur actions destiné aux employés**

Cenovus offre à ses employés un régime d'options sur actions qui leur permet d'exercer une option d'achat d'une action ordinaire de la société. Le prix d'exercice des options avoisine le cours du marché des actions ordinaires à la date d'attribution des options. Après un an, 30 % des options attribuées peuvent être exercées; une autre tranche de 30 % des options attribuées peut être exercée après deux ans, et toutes les options peuvent être exercées après trois ans. Les options expirent après sept ans.

Les options émises par la société sont assorties de droits de règlement net. Au lieu d'exercer les options, les porteurs des droits de règlement net peuvent ainsi recevoir le nombre d'actions ordinaires qui pourraient être acquises avec l'excédent du prix du marché des actions ordinaires de Cenovus sur le prix d'exercice de l'option à la date d'exercice. Par ailleurs, le porteur peut choisir d'exercer l'option et de recevoir un paiement en trésorerie net égal à l'excédent du produit de la vente des actions ordinaires sur le marché sur le prix d'exercice de l'option.

Les droits de règlement net s'acquièrent et viennent à échéance selon les mêmes conditions que les options sous-jacentes.

Options sur actions assorties de droits de règlement net connexes

La juste valeur unitaire moyenne pondérée des DRN attribués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est établie à 3,27 \$, avant prise en considération des droits perdus, lesquels sont pris en considération dans la détermination du coût total pour la période. La juste valeur de chaque DRN a été estimée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes-Merton et en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	0,67 %
Rendement de l'action prévu	0,76 %
Volatilité prévue ¹⁾	38,98 %
Durée prévue (en années)	5,76

1) La volatilité prévue a été évaluée selon la volatilité historique de l'action de la société.

Les tableaux suivants résument l'information sur les DRN.

	Nombre d'options sur actions assorties de droits de règlement net (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Exercice clos le 31 décembre 2021		
En cours à l'ouverture de l'exercice	30 597	18,52
Attribués	6 345	8,89
Exercés	(529)	10,51
Confisqués	(66)	15,17
Expirés	(9 114)	28,61
En cours à la clôture de l'exercice	27 233	13,06

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

	En cours			Exercibles	
	Nombre d'options sur actions assorties de droits de règlement net connexes (en milliers)	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre d'options sur actions assorties de droits de règlement net (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
31 décembre 2021					
Fourchette de prix d'exercice (\$)					
5,00 à 9,99	8 365	5,26	8,92	2 478	9,48
10,00 à 14,99	13 126	4,29	12,26	8 729	12,54
15,00 à 19,99	2 680	1,31	19,47	2 680	19,47
20,00 à 24,99	3 062	0,15	22,25	3 062	22,25
	27 233	3,83	13,06	16 949	14,94

L'arrangement conclu le 1^{er} janvier 2021 a donné lieu à une accélération de l'acquisition des droits rattachés aux DRN en cours détenus par des employés salariés et certains dirigeants non membres de la haute direction de la société. En vertu des modalités des DRN, 2,7 millions de DRN ont été acquis et pouvaient être exercés en raison de l'accélération de l'acquisition des droits le 1^{er} janvier 2021.

Options sur actions de remplacement de Cenovus

Dans le cadre de l'arrangement, à la clôture de la transaction le 1^{er} janvier 2021, les options sur actions de Husky en cours ont été remplacées par des options sur actions de remplacement de Cenovus. Chaque option sur actions de remplacement de Cenovus donne au porteur le droit d'acquérir 0,7845 action ordinaire de Cenovus à un prix d'exercice par action correspondant à une option sur actions de Husky divisée par 0,7845.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, 8 000 options sur actions de remplacement de Cenovus ont été exercées et réglées contre 6 000 actions ordinaires (voir la note 30) et 782 000 options sur actions de remplacement de Cenovus, assorties d'un prix d'exercice moyen pondéré de 3,64 \$ ont été exercées et réglées en trésorerie.

Les tableaux suivants résument l'information sur les options sur actions de remplacement de Cenovus détenues par les employés de Cenovus.

	Nombre d'options sur actions de remplacement de Cenovus (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Exercice clos le 31 décembre 2021		
En cours à l'ouverture de l'exercice		
Attribuées	18 882	15,31
Exercées	(790)	3,64
Confisquées	(3 582)	14,08
Expirées	(2 254)	20,07
En cours à la clôture de l'exercice	12 256	15,21

	En cours			Exercibles	
	Nombre d'options sur actions de remplacement de Cenovus (en milliers)	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre d'options sur actions de remplacement de Cenovus (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
31 décembre 2021					
Fourchette de prix d'exercice (\$)					
3,00 à 4,99	3 602	2,68	3,54	772	3,54
5,00 à 9,99	164	3,20	6,03	34	5,95
10,00 à 14,99	58	2,67	12,66	41	12,62
15,00 à 19,99	2 896	1,77	18,43	2 012	18,47
20,00 à 24,99	5 384	0,68	21,23	5 384	21,23
25,00 à 29,99	152	1,58	27,88	152	27,88
	12 256	1,58	15,21	8 395	18,96

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

B) Unités d'actions liées au rendement

Cenovus a attribué des UAR à certains employés aux termes de son régime d'unités d'actions liées au rendement destiné aux employés. Les UAR sont des unités d'actions entières qui permettent aux employés de recevoir, à l'acquisition des droits, une action ordinaire de Cenovus ou un paiement en trésorerie égal à la valeur d'une action ordinaire de Cenovus. Le nombre d'UAR admissibles à l'acquisition est établi par un coefficient qui va de 0 % à 200 % et repose sur l'atteinte par la société de mesures de rendement clés préétablies. Les droits afférents aux UAR sont acquis après trois ans.

La société a comptabilisé un passif de 61 M\$ au 31 décembre 2021 (65 M\$ en 2020) dans les états consolidés de la situation financière au titre des UAR, selon la valeur marchande de ses actions ordinaires à la clôture de l'exercice. Les UAR sont payées à l'acquisition des droits et, par conséquent, leur valeur intrinsèque était de néant au 31 décembre 2021.

L'arrangement conclu le 1^{er} janvier 2021 a donné lieu à une accélération de l'acquisition des droits rattachés aux UAR en cours détenus par des employés salariés et certains dirigeants non membres de la haute direction de la société. Par conséquent, la valeur intrinsèque des UAR s'est établie à 51 M\$ au 31 décembre 2020. En vertu des modalités des UAR, 7,1 millions d'UAR ont été réglées en trésorerie après le 31 décembre 2020 selon le cours moyen pondéré en fonction du volume sur 30 jours avant la date de clôture.

Le tableau suivant résume l'information sur les UAR détenues par les employés de Cenovus.

	Nombre d'unités d'actions liées au rendement (en milliers)
Exercice clos le 31 décembre 2021	
En cours à l'ouverture de l'exercice	9 284
Attribuées	6 175
Acquises et payées	(8 085)
Annulées	(261)
Unités au lieu de dividendes	50
En cours à la clôture de l'exercice	7 163

C) Unités d'actions de négociation restreinte

Cenovus a attribué des UANR à certains employés aux termes de son régime d'unités d'actions de négociation restreinte destiné aux employés. Les UANR sont des unités d'actions entières qui permettent aux employés de recevoir, à l'acquisition des droits, une action ordinaire de Cenovus ou un paiement en trésorerie égal à la valeur d'une action ordinaire de Cenovus. Les droits afférents aux UANR sont généralement acquis sur une période de trois ans.

Les UANR sont comptabilisées dans les instruments de passif et sont évaluées à la juste valeur en fonction de la valeur marchande des actions ordinaires de Cenovus à la date de clôture. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge de rémunération fondée sur des actions au cours de la période d'acquisition des droits. Les fluctuations de la juste valeur sont constatées dans la charge de rémunération fondée sur des actions au cours de la période où elles se produisent.

La société a comptabilisé un passif de 53 M\$ au 31 décembre 2021 (61 M\$ en 2020) dans les états consolidés de la situation financière au titre des UANR, selon la valeur marchande des actions ordinaires de Cenovus à la clôture de l'exercice.

Les UANR sont payées à l'acquisition des droits et, par conséquent, leur valeur intrinsèque était de néant au 31 décembre 2021. La valeur intrinsèque s'établissait à 60 M\$ au 31 décembre 2020 en raison de l'accélération de l'acquisition des droits rattachés aux UANR en cours détenus par des employés salariés et certains dirigeants non membres de la haute direction de la société par suite de l'arrangement. En vertu des modalités des UANR, 8,2 millions d'UANR ont été réglées en trésorerie en 2021 selon le cours moyen pondéré en fonction du volume sur 30 jours avant la date de clôture.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Le tableau suivant résume l'information sur les UANR détenues par les employés de Cenovus.

Exercice clos le 31 décembre 2021	Nombre d'unités d'actions de négociation restreinte (en milliers)
En cours à l'ouverture de l'exercice	8 430
Attribuées	6 435
Acquises et payées	(8 420)
Annulées	(463)
Unités au lieu de dividendes	43
En cours à la clôture de l'exercice	6 025

D) Unités d'actions différées

Aux termes de deux régimes d'unités d'actions différées, les administrateurs, les dirigeants et certains employés de Cenovus peuvent recevoir des UAD dont chacune est l'équivalent d'une action ordinaire de la société. Les employés admissibles ont la possibilité de convertir en UAD 0 %, 25 % ou 50 % de leur prime annuelle. Les UAD s'acquièrent sur-le-champ, sont rachetées selon les conditions de l'entente et expirent le 15 décembre de l'année civile qui suit la cessation du mandat d'administrateur ou la cessation de l'emploi.

La société a comptabilisé un passif de 20 M\$ au 31 décembre 2021 (10 M\$ en 2020) dans les états consolidés de la situation financière au titre des UAD, selon la valeur marchande de ses actions ordinaires à la clôture de l'exercice. La valeur intrinsèque des UAD acquises égale leur valeur comptable puisque les UAD s'acquièrent au moment de l'attribution. Dans le cadre de l'arrangement, la cessation du mandat d'administrateur ou la cessation de l'emploi d'un porteur d'UAD qui est un administrateur ou un employé de Cenovus entraînera le règlement et le rachat des UAD en trésorerie selon le cours moyen pondéré en fonction du volume sur cinq jours avant la date de rachat conformément aux modalités du régime d'UAD.

Le tableau suivant présente un résumé de l'information sur les UAD détenues par les administrateurs, les dirigeants et les employés de Cenovus.

Exercice clos le 31 décembre 2021	Nombre d'unités d'actions différées (en milliers)
En cours à l'ouverture de l'exercice	1 333
Attribuées aux administrateurs	273
Attribuées	80
Unités au lieu de dividendes	10
Rachetées	(440)
En cours à la clôture de l'exercice	1 256

E) Total de la rémunération fondée sur des actions

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019
Options sur actions assorties de droits de règlement net connexes	14	11	9
Options sur actions de remplacement de Cenovus	26	—	—
Unités d'actions liées au rendement	56	19	15
Unités d'actions soumises à des restrictions	48	23	34
Unités d'actions différées	15	(4)	9
Charge (recouvrement) de rémunération fondée sur des actions	159	49	67
Coûts de la rémunération fondée sur des actions incorporés à l'actif	8	16	20
Total de la rémunération fondée sur des actions	167	65	87

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

33. CHARGES DE PERSONNEL

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019
Salaires, primes et autres avantages à court terme	1 327	605	567
Avantages postérieurs à l'emploi	89	33	29
Rémunération fondée sur des actions (note 32)	159	49	67
Autres avantages incitatifs	201	(4)	31
Indemnités de cessation d'emploi	180	9	6
	<u>1 956</u>	<u>692</u>	<u>700</u>

La rémunération fondée sur des actions inclut les coûts comptabilisés au cours de l'exercice relativement aux DRN, aux options sur actions de remplacement de Cenovus, aux UAR, aux UANR et aux UAD.

34. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

A) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants et non dirigeants), les cadres dirigeants, les vice-présidents directeurs et les vice-présidents. La rémunération payée ou à payer s'établit comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019
Salaires, jetons de présence et autres avantages à court terme	69	21	24
Avantages postérieurs à l'emploi	4	3	2
Rémunération fondée sur des actions	72	15	22
Autres avantages incitatifs	4	1	1
Indemnités de cessation d'emploi	3	6	—
	<u>152</u>	<u>46</u>	<u>49</u>

Les avantages postérieurs à l'emploi correspondent à la valeur actualisée des prestations de retraite futures accumulées durant l'exercice.

B) Autres transactions entre parties liées

Les transactions avec HMLP sont des transactions entre parties liées étant donné que la société détient une participation de 35 % dans HMLP (voir la note 20). En tant qu'exploitant des actifs que détient HMLP, Cenovus fournit des services de gestion à l'égard desquels elle recouvre des coûts au titre de services partagés.

La société fait également office de maître d'œuvre pour HMLP dans le cadre de projets de construction aux termes de contrats à prix fixe ou de structures de recouvrement des coûts assortis de certaines restrictions. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a facturé 243 M\$ à HMLP au titre de coûts de services de construction et de gestion.

La société verse des droits d'accès à HMLP au titre de ses réseaux pipeliniers aux fins des activités de fluidification de Cenovus. Cenovus verse également à HMLP des frais de services de transport et de stockage. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a engagé des coûts de 284 M\$ au titre de l'utilisation des réseaux pipeliniers de HMLP, ainsi que de frais de services de transport et de stockage.

35. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers de Cenovus comprennent la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, la trésorerie soumise à restrictions, l'investissement net dans des contrats de location-financement, les comptes créditeurs et charges à payer, les actifs et passifs liés à la gestion des risques, les placements dans des titres de capitaux propres de sociétés, les créances à long terme, les obligations locatives, le paiement conditionnel, les emprunts à court terme et la dette à long terme. Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques découlent de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

A) Juste valeur des instruments financiers non dérivés

En raison de leur échéance à court terme, la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer et les emprunts à court terme ont une juste valeur qui avoisine leur valeur comptable.

La juste valeur de la trésorerie soumise à restrictions, des créances à long terme et de l'investissement net dans des contrats de location-financement se rapproche de leur valeur comptable, en raison du caractère non négociable de ces instruments.

La dette à long terme est comptabilisée au coût amorti. La juste valeur estimative des emprunts à long terme a été établie en fonction des cours des titres d'emprunt à long terme sur le marché secondaire à la clôture de la période (niveau 2). Au 31 décembre 2021, la valeur comptable de la dette à long terme de Cenovus s'établissait à 12,4 G\$, et sa juste valeur, à 13,7 G\$ (valeur comptable de 7,4 G\$ et juste valeur de 8,6 G\$ au 31 décembre 2020).

Les titres de capitaux propres classés à la JVAERG se composent des titres de capitaux propres dans des sociétés fermées. La société classe certains instruments de capitaux propres dans des sociétés fermées à la JVAERG, car ils ne sont pas détenus à des fins de transaction et que les variations de la juste valeur ne rendent pas compte des activités de la société. Ces actifs sont comptabilisés à la juste valeur à titre d'autres actifs aux états consolidés de la situation financière. La juste valeur est établie en fonction de transactions récentes visant des titres de sociétés fermées (niveau 3), s'il y a eu de telles transactions.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres de sociétés fermées classés à la JVAERG.

	2021	2020
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	52	52
Acquisition (note 5A)	1	—
Juste valeur à la clôture de l'exercice	53	52

Les titres de capitaux propres classés à la JVAERG se composent des titres de capitaux propres dans des sociétés ouvertes. Ces actifs sont comptabilisés à la juste valeur à titre d'autres actifs aux états consolidés de la situation financière. La juste valeur est établie selon le prix coté sur des marchés actifs (niveau 1).

B) Juste valeur des actifs et des passifs liés à la gestion des risques

Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques de la société comprennent des swaps et des contrats à terme sur le pétrole brut, le gaz naturel et les produits raffinés et, s'il en est, des contrats à terme de gré à gré, des options, outre des contrats à terme et des swaps sur les condensats ainsi que des swaps de change et des swaps de taux d'intérêt. Les contrats de pétrole brut, de condensats, de gaz naturel et de produits raffinés sont comptabilisés à leur juste valeur estimative établie en fonction de la différence entre le prix prévu par contrat et le prix à terme à la clôture de la période pour la même marchandise, selon des prix cotés sur les marchés ou le prix à terme à la clôture de la période pour la même marchandise, extrapolé pour la durée du contrat (niveau 2). La juste de valeur des swaps de cours de change est calculée à l'aide de modèles d'évaluation externes qui intègrent des données observables sur le marché, dont des courbes des cours de change (niveau 2), et la juste de valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée à l'aide de modèles d'évaluation externes qui intègrent des données observables sur le marché, dont des courbes des taux d'intérêt (niveau 2). La juste de valeur des swaps combinés de devises est calculée à l'aide de modèles d'évaluation externes qui intègrent des données observables sur le marché, dont des courbes des cours de change (niveau 2) et des courbes des taux d'intérêt (niveau 2).

Résumé des positions de gestion des risques non dénouées

31 décembre	2021			2020		
	Actif	Passif	Montant net	Actif	Passif	Montant net
Pétrole brut, gaz naturel, condensat et produits raffinés	46	116	(70)	5	58	(53)
Contrats de change	2	—	2	—	—	—
	48	116	(68)	5	58	(53)

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des justes valeurs de la société s'appliquant aux actifs et aux passifs liés à la gestion des risques comptabilisés à la juste valeur.

31 décembre	2021	2020
Niveau 2 – Prix tirés de données observables ou confirmés dans le marché	(68)	(53)

Les prix tirés de données observables ou confirmés dans le marché s'entendent de la juste valeur de contrats évalués en partie à l'aide de prix cotés dans le marché et en partie avec des données observables et confirmées dans le marché.

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs liés à la gestion des risques de Cenovus du 1^{er} janvier au 31 décembre.

	2021	2020
Juste valeur des contrats à l'ouverture de l'exercice	(53)	3
Acquisition (note 5A)	(14)	—
Variation de la juste valeur des contrats en cours à l'ouverture de l'exercice et des contrats conclus pendant l'exercice	(995)	(308)
Juste valeur des contrats conclus durant l'exercice	993	252
Profit (perte) de change latent sur les contrats libellés en dollars américains	1	—
Juste valeur des contrats à la clôture de l'exercice	(68)	(53)

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés seulement si Cenovus possède le droit établi de le faire et qu'elle a l'intention de les régler sur une base nette ou de régler l'actif et le passif en même temps. Cenovus compense les actifs et les passifs liés à la gestion des risques lorsque la contrepartie, la marchandise, la devise et le moment du règlement sont les mêmes. Aucune autre position de gestion des risques non dénouée n'est visée par des conventions de compensation globale exécutoires ou autres ententes semblables qui ne sont pas autrement compensées.

31 décembre	2021			2020		
	Gestion des risques			Gestion des risques		
	Actif	Passif	Montant net	Actif	Passif	Montant net
Positions de gestion des risques comptabilisées						
Montant brut	263	331	(68)	70	123	(53)
Montant compensé	(215)	(215)	—	(65)	(65)	—
Montant net	48	116	(68)	5	58	(53)

Les passifs dérivés ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit. Grâce aux pratiques en matière de crédit qui limitent les opérations selon la cote de solvabilité des contreparties, les variations de la juste valeur par le biais du résultat net attribuables aux fluctuations du risque de crédit des passifs financiers sont négligeables.

Cenovus donne une garantie en trésorerie relativement à certains de ses contrats de gestion des risques, qui n'est pas compensée par le passif financier correspondant. Le montant de la garantie en trésorerie nécessaire varie quotidiennement sur la durée des contrats de gestion des risques en question en fonction des fluctuations des prix des marchandises. Une garantie en trésorerie additionnelle est nécessaire si, sur une base nette, les montants à payer liés à la gestion des risques sont supérieurs aux montants à recevoir pour une journée donnée. Au 31 décembre 2021, 114 M\$ étaient donnés en garantie (59 M\$ en 2020).

C) Juste valeur du paiement conditionnel

Le paiement conditionnel est inscrit à la juste valeur aux états consolidés de la situation financière. La juste valeur est établie en déterminant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options (niveau 3), qui suppose que la distribution des probabilités pour le WCS repose sur la volatilité des options sur le WTI, la volatilité des options sur le cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain et le prix à terme du WTI et du WCS, et actualisée au taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 2,9 %. La juste valeur du paiement conditionnel a été établie par l'équipe d'évaluation interne de Cenovus composée de personnes compétentes qui possèdent une expérience des techniques d'évaluation de la juste valeur. Au 31 décembre 2021, la juste valeur du paiement conditionnel a été estimée à 236 M\$ (63 M\$ au 31 décembre 2020).

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, le prix à terme moyen du WCS pour la durée restante du paiement conditionnel est de 77,87 \$ le baril. La volatilité implicite moyenne des options sur le WTI et des options sur les cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain utilisée pour évaluer le paiement conditionnel était respectivement de 39,5 % et de 6,4 %.

Des variations des données d'entrée utilisées dans le modèle d'évaluation du prix des options, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, auraient donné lieu à des profits ou à des pertes latents qui auraient eu l'incidence suivante sur le résultat avant impôt :

31 décembre 2021	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Prix à terme du WCS	± 5,00 \$/b	(45)	45

31 décembre 2020	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Prix à terme du WCS	± 5,00 \$ le baril	(41)	32
Volatilité implicite des options sur le WTI	± cinq pour cent	(18)	17
Volatilité implicite des options sur les cours de change entre le dollar américain et le dollar canadien	± cinq pour cent	7	(10)

L'incidence sur le résultat avant impôt des profits (pertes) latents découlant d'une hausse ou d'une baisse de cinq pour cent de la volatilité des prix des options sur le WTI et des options sur les cours de change entre le dollar américain et le dollar canadien aurait été négligeable.

D) Incidence sur le résultat des (profits) pertes sur les positions de gestion des risques

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019
(Profit) perte réalisé	993	252	7
(Profit) perte latent	2	56	149
(Profit) perte lié à la gestion des risques	995	308	156

Les profits et pertes réalisés et latents liés à la gestion des risques sont comptabilisés dans le secteur à présenter auquel se rapporte l'instrument dérivé.

36. GESTION DES RISQUES

Cenovus est exposée à des risques financiers, notamment le risque lié aux prix des marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt ainsi que le risque de crédit et le risque de liquidité.

Pour gérer son exposition aux fluctuations des prix de marchandises entre le moment où les produits sont fabriqués ou achetés et celui où ils sont vendus au client ou utilisés par Cenovus, la société peut de temps à autre prendre des positions financières dans le cadre de ses activités continues pour la commercialisation de sa production et de ses volumes de pétrole brut et de condensats en stocks. La société a constitué des positions de gestion des risques afin de tirer avantage de la marge supplémentaire qu'elle s'attend à recevoir lorsque les produits seront vendus, à une date ultérieure, et d'atténuer son exposition globale aux fluctuations des prix des marchandises relativement aux stocks et aux ventes physiques. En vue d'atténuer la volatilité des prix des marchandises, la société peut recourir à des positions financières pour protéger ses flux de trésorerie à court terme et futurs. Au 31 décembre 2021, la juste valeur des positions financières correspondait à un passif net de 68 M\$ et ces positions se composaient surtout des instruments liés au pétrole brut, aux condensats, au gaz naturel et au cours de change.

Pour gérer son exposition à la volatilité des taux d'intérêt, la société peut parfois conclure des swaps de taux d'intérêt. Pour atténuer son exposition aux variations des cours de change, la société conclut régulièrement des contrats de change. Pour gérer la charge d'intérêts sur ses emprunts à court terme, la société conclut parfois des swaps de devises. Au 31 décembre 2021, des contrats de change assortis d'un notionnel de 144 M\$ US étaient en cours, et aucun contrat de swap de taux d'intérêt, de cours du change ou de devises n'était en cours.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2021

Juste valeur nette des positions de gestion des risques

31 décembre 2021	Volumes notionnels ^{1) 2)}	Durée ³⁾	Prix moyen pondéré ^{1), 2)}	Juste valeur de l'actif (du passif)
Contrats sur le pétrole brut et les condensats				
Vente à prix fixe – WTI	61,8 Mb	Janvier 2022 – Juin 2023	72,19 \$ US/b	(188)
Achat à prix fixe – WTI	25,3 Mb	Janvier 2022 – Juin 2023	71,55 \$ US/b	94
Autres positions financières⁴⁾				
Contrats de change				2
Total de la juste valeur				(68)

1) Millions de barils (« Mb »). Baril (« b »).

2) Volumes notionnels et prix moyens pondérés des divers contrats sur leur durée respective. Les volumes notionnels et les prix moyens pondérés peuvent fluctuer de mois en mois, car ils représentent la moyenne de divers contrats assortis de durées différentes.

3) La durée des contrats correspond à divers contrats assortis de durées différentes, qui vont de 1 mois à 18 mois.

4) Les autres positions financières sont des positions de gestion des risques liées aux contrats sur écarts de prix du WCS, du pétrole lourd et du condensat, aux contrats fixes à Mont Belvieu, aux contrats visant l'essence de base reformulée en vue de la fluidification oxygénée, ainsi que des contrats à prix fixe sur le mazout de chauffage et le gaz naturel, outre le secteur Fabrication aux États-Unis et les activités de commercialisation de la société.

A) Risque lié aux prix des marchandises

Le risque lié aux prix des marchandises découle de l'incidence que les fluctuations des prix à terme des marchandises pourraient avoir sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et passifs financiers. Pour atténuer en partie son exposition au risque lié aux prix des marchandises, la société a conclu divers contrats d'instruments financiers dérivés.

Le recours à ces instruments dérivés est régi par des politiques officielles et est assujéti aux limites fixées par le conseil d'administration. La société a pour politique de ne pas utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Pétrole brut – La société a eu recours à des contrats à terme et des swaps sur marchandises, des contrats de gestion du risque du prix de base et des contrats sur options pour atténuer en partie son exposition au risque de prix des marchandises lié à la vente de pétrole brut et protéger ses flux de trésorerie à court terme et futurs. Cenovus a conclu un certain nombre de transactions afin de se protéger contre l'élargissement des écarts de prix entre le pétrole léger et le brut lourd et pour gérer son exposition aux fluctuations des prix de marchandises entre le moment où les produits sont fabriqués ou achetés et celui où ils sont vendus au client ou utilisés par Cenovus. De plus, la société a constitué des positions de gestion des risques afin de tirer avantage de la marge supplémentaire qu'elle s'attend à recevoir lorsque les produits seront vendus, à une date ultérieure.

Condensats – La société a eu recours à des contrats à terme et des swaps sur marchandises ainsi que des contrats de gestion du risque du prix de base pour atténuer en partie son exposition au risque lié aux prix des marchandises se rapportant à ses transactions liées aux condensats.

Gaz naturel – Pour atténuer le risque lié aux prix du gaz naturel, la société a conclu des contrats à prix fixe ou a recours à des instruments de base.

Sensibilité

Le tableau suivant résume la sensibilité de la juste valeur des positions de gestion des risques de Cenovus aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change, toutes les autres variables demeurant constantes. La direction croit que les fluctuations présentées dans le tableau ci-dessous constituent une mesure raisonnable de la volatilité.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

L'incidence des fluctuations des prix des marchandises et des taux de change sur les positions de gestion des risques en cours de la société aurait pu entraîner la comptabilisation de profits ou de pertes latents ayant une incidence sur le résultat avant impôt comme suit :

31 décembre 2021	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Pétrole brut – prix de la marchandise	± 5,00 \$ US/b sur les couvertures basées sur le WTI, le condensat et autres	(225)	225
WCS et condensats – prix différentiel	± 2,50 \$ US/b sur les couvertures différentielles basées sur la production liées au WCS	4	(4)
Produits raffinés – prix de la marchandise	± 5,00 \$ US/b sur les couvertures basées sur le mazout de chauffage et l'essence	(2)	2
Cours de change dollar US/dollar CA	± 0,05 \$ sur le cours de change dollar US/dollar CA	11	(12)

31 décembre 2020	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Pétrole brut – prix de la marchandise	± 5,00 \$ US/b sur les couvertures basées sur le WTI, le condensat et autres	(44)	44
WCS et condensats – prix différentiel	± 2,50 \$ US/b sur les couvertures différentielles basées sur la production liées au WCS	(2)	2

B) Risque de change

Le risque de change découle des fluctuations des cours de change qui peuvent influencer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers ou des passifs financiers de la société. La société exerçant ses activités en Amérique du Nord, les fluctuations du change entre le dollar canadien et le dollar américain peuvent avoir une incidence importante sur ses résultats.

Comme il est expliqué à la note 8, (le profit) la perte de change de Cenovus comprend principalement les profits et pertes de change latents liés à la conversion des titres d'emprunt libellés en dollars américains et émis au Canada. Au 31 décembre 2021, Cenovus avait émis au Canada des titres d'emprunt libellés en dollars américains totalisant 7,4 G\$ US (5,9 G\$ US en 2020). En ce qui a trait à ces instruments financiers, une variation du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain aurait entraîné une variation (du profit) de la perte de change, comme suit :

31 décembre	2021	2020
Hausse de 0,05 \$ du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain	372	300
Baisse de 0,05 \$ du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain	(372)	(300)

La direction est d'avis que les fluctuations présentées dans le tableau ci-dessus constituent une mesure raisonnable de la volatilité.

C) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des variations des taux d'intérêt du marché qui peuvent avoir une incidence sur le résultat, les flux de trésorerie et les évaluations. Cenovus peut atténuer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt en conservant un portefeuille de titres d'emprunt à taux fixe et à taux variable. Pour gérer son exposition à la volatilité des taux d'intérêt, la société conclut parfois des swaps de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2021, Cenovus n'avait aucun swap de taux d'intérêt en cours (aucun en 2020). Pour gérer la charge d'intérêts sur ses emprunts à court terme, la société conclut parfois des swaps de devises. Au 31 décembre 2021, Cenovus n'avait aucun swap de devises et de taux d'intérêt en cours (aucun en 2020).

Au 31 décembre 2021, une variation de 1 % des taux d'intérêt sur la dette à taux variable aurait entraîné une augmentation ou une diminution de 1 M\$ du résultat net (1 M\$ en 2020). Cette analyse suppose que le montant des titres d'emprunt à taux fixe et à taux variable ne change pas par rapport à celui qui est présenté aux dates respectives des états consolidés de la situation financière.

D) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la contrepartie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations contractuelles conformément aux modalités convenues et amène de ce fait la société à subir une perte. Cenovus a mis en place une politique de crédit approuvée par le comité d'audit et le conseil d'administration conçue pour assurer que son exposition aux risques de crédit se situe dans un niveau de risque acceptable. La politique de crédit fait état des rôles et responsabilités à l'égard du risque de crédit, établit un cadre d'évaluation, de surveillance et d'atténuation de l'exposition aux risques de crédit et dresse les paramètres entourant les limites de concentration du crédit.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Cenovus évalue le risque de crédit des nouvelles contreparties et poursuit la surveillance régulière des risques liés à l'ensemble des contreparties. Une part importante des comptes débiteurs de la société provient de clients du secteur du pétrole et du gaz naturel et est exposée aux risques de crédit normaux du secteur. L'exposition de Cenovus à ses contreparties est à l'intérieur de la fourchette établie dans sa politique de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux comptes débiteurs et produits à recevoir, à l'investissement net dans des contrats de location-financement, aux actifs liés à la gestion des risques et aux créances à long terme correspond à la valeur comptable totale de ces instruments.

Au 31 décembre 2021, environ 97 % des montants à payer, des créances liées aux coentreprises et aux entreprises communes de Cenovus, des créances clients et de l'investissement net dans les contrats de location-financement de la société étaient de bonne qualité et la quasi-totalité des comptes débiteurs de la société étaient impayés depuis moins de 60 jours. Les pertes de crédit attendues moyennes sur les montants à payer, les créances liées aux coentreprises et aux entreprises communes de Cenovus, les créances clients et l'investissement net dans les contrats de location-financement de la société s'établissaient à 0,1 % au 31 décembre 2021 (0,5 % en 2020).

E) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que Cenovus éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements liés à des passifs financiers lorsqu'ils sont exigibles. Il désigne également le risque qu'elle ne soit pas en mesure de liquider ses actifs rapidement et à un prix raisonnable. Cenovus gère son risque de liquidité en surveillant de près la trésorerie et la dette et en conservant un accès approprié au crédit, ce dernier pouvant varier en fonction des notations de crédit de la société. Comme il est indiqué à la note 25, Cenovus vise à long terme un ratio dette nette/BAIIA ajusté entre 1,0 x et 1,5 x afin de gérer son endettement global.

Dans le cadre de la gestion des risques de liquidité, la société a accès à un large éventail de sources de financement, que ce soit au moyen de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de montants non prélevés aux termes de sa facilité de crédit engagée et de facilités remboursables à vue non engagées et des fonds disponibles aux termes de prospectus préalables de base. Au 31 décembre 2021, les sources de financement comprenaient ce qui suit :

- 2,9 G\$ de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.
- 6,0 G\$ sur sa facilité de crédit engagée.
- 1,9 G\$ sur ses facilités remboursables à vue non engagées, dont une tranche de 1,4 G\$ peut être prélevée à des fins générales; la totalité du montant peut servir à l'émission de lettres de crédit.
- 88 M\$ US et 5 M\$ US représentant la quote-part de la société dans les facilités remboursables à vue non engagées de WRB et de Sunrise, respectivement.
- Capacité inutilisée de 4,7 G\$ US aux termes d'un prospectus préalable de base, dont la disponibilité est tributaire des conditions du marché.

Les sorties de trésorerie non actualisées liées aux passifs financiers s'établissent comme suit :

31 décembre 2021	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Par la suite	Total
Comptes créditeurs et charges à payer	6 353	—	—	—	6 353
Emprunts à court terme ¹⁾	79	—	—	—	79
Dette à long terme ^{1), 2)}	561	1 608	2 603	14 892	19 664
Paiement conditionnel	238	—	—	—	238
Obligations locatives ¹⁾	453	794	634	3 192	5 073

31 décembre 2020	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Par la suite	Total
Comptes créditeurs et charges à payer	2 018	—	—	—	2 018
Emprunts à court terme ¹⁾	121	—	—	—	121
Dette à long terme ¹⁾	385	1 965	1 966	8 627	12 943
Paiement conditionnel	36	28	—	—	64
Obligations locatives ¹⁾	254	445	365	1 412	2 476

1) Capital et intérêts confondus, y compris la partie courante, le cas échéant.

2) Le 10 janvier 2022, la société annonçait son intention de racheter la totalité de l'encours de ses billets à 3,80 % et de ses billets non garantis à 4,00 % le 9 février 2022. Les échéances de la dette à long terme n'ont pas été rajustées pour tenir compte de ces rachats.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

37. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

A) Fonds de roulement

Le fonds de roulement est calculé comme suit :

31 décembre	2021	2020
Total de l'actif courant	11 988	2 976
Total du passif courant	7 305	2 359
Fonds de roulement	4 683	617

Le 31 décembre 2021, le fonds de roulement ajusté s'établissait à 3,8 G\$ (653 M\$ au 31 décembre 2020), compte non tenu des actifs détenus en vue de la vente de 1,3 G\$ (néant au 31 décembre 2020), de la partie courante du paiement conditionnel de 236 M\$ (36 M\$ au 31 décembre 2020) et des passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente de 186 M\$ (néant au 31 décembre 2020).

Les variations du fonds de roulement hors trésorerie sont comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019
Comptes débiteurs et produits à recevoir	(953)	77	(475)
Impôt sur le résultat à recouvrer	(1)	(12)	150
Stocks	(1 646)	450	(408)
Comptes créditeurs et charges à payer	1 645	(338)	283
Impôt sur le résultat à payer	87	(17)	—
Total du fonds de roulement hors trésorerie	(868)	160	(450)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 227)	198	(333)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	359	(38)	(117)
Total du fonds de roulement hors trésorerie	(868)	160	(450)
Exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019
Intérêts payés	811	381	457
Intérêts reçus	24	5	12
Impôt sur le résultat payé	209	18	17

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

B) Rapprochement des passifs

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs et des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

	Dividendes à verser	Emprunts à court terme	Dettes à long terme	Obligations locatives
31 décembre 2018	—	—	9 164	—
Ajustement au titre de la modification de méthode comptable ¹⁾	—	—	—	1 494
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
(Remboursement) de titres d'emprunt à long terme	—	—	(2 279)	—
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	—	—	276	—
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(260)	—	—	—
Remboursement du capital des contrats de location	—	—	—	(150)
Variations sans effet sur la trésorerie :				
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	260	—	—	—
(Profit) perte de change	—	—	(399)	(23)
Prime nette (escompte net) au remboursement de titres d'emprunt à long terme	—	—	(63)	—
Entrées de contrats de location	—	—	—	590
Résiliations de contrats de location	—	—	—	(11)
Réévaluations de contrats de location	—	—	—	15
Autres	—	—	—	1
31 décembre 2019	—	—	6 699	1 916
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(77)	—	—	—
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	—	117	—	—
Émission de titres d'emprunt à long terme	—	—	1 326	—
(Remboursement) de titres d'emprunt à long terme	—	—	(112)	—
(Remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables	—	—	(220)	—
Remboursement du capital des contrats de location	—	—	—	(197)
Variations sans effet sur la trésorerie :				
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	77	—	—	—
(Profit) perte de change, montant net	—	4	(231)	(6)
Prime nette (escompte net) au remboursement de titres d'emprunt à long terme	—	—	(25)	—
Charges financières	—	—	5	—
Entrées de contrats de location	—	—	—	49
Résiliations de contrats de location	—	—	—	(1)
Modifications au contrat de location	—	—	—	(2)
Réévaluations de contrats de location	—	—	—	(2)
Autres	—	—	(1)	—
31 décembre 2020	—	121	7 441	1 757

1) En date du 1^{er} janvier 2019, la société a adopté la Norme internationale d'informations financières 16 Contrats de location.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

(suite)	Dividendes à verser	Emprunts à court terme	Dettes à long terme	Obligations locatives
Acquisition (voir la note 5A)	—	40	6 602	1 441
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(176)	—	—	—
Dividendes payés sur les actions privilégiées	(34)	—	—	—
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	—	(77)	—	—
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	—	—	(350)	—
Émission de titres d'emprunt à long terme	—	—	1 557	—
(Remboursement) de titres d'emprunt à long terme	—	—	(2 870)	—
Remboursement du capital des contrats de location	—	—	—	(300)
Variations sans effet sur la trésorerie :				
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	176	—	—	—
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	34	—	—	—
(Profit) perte de change, montant net	—	(5)	(57)	(10)
Prime nette (escompte net) au remboursement de titres d'emprunt à long terme	—	—	121	—
Charges financières	—	—	(59)	—
Entrées de contrats de location	—	—	—	110
Résiliations de contrats de location	—	—	—	(1)
Modifications au contrat de location	—	—	—	22
Réévaluations de contrats de location	—	—	—	(4)
Transferts aux passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	(58)
31 décembre 2021	—	79	12 385	2 957

38. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

A) Engagements

Cenovus a conclu divers engagements dans le cours normal de ses activités, ayant trait surtout à des frais liés à la demande dans le cadre de contrats de transport fermes. En outre, la société a des engagements liés à son programme de gestion des risques.

Les paiements futurs de la société au titre de ses engagements sont présentés ci-après.

31 décembre 2021	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Par la suite	Total
Transport et stockage ¹⁾	3 288	3 567	3 373	2 146	2 012	16 600	30 986
Immobilier ²⁾	44	43	52	54	57	658	908
Obligation de financement liée à une entreprise liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence ³⁾	68	85	99	90	90	210	642
Autres engagements à long terme	509	156	145	136	150	1 214	2 310
Total des paiements⁴⁾	3 909	3 851	3 669	2 426	2 309	18 682	34 846

31 décembre 2020	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Par la suite	Total
Transport et stockage ¹⁾	1 014	954	1 341	1 444	1 107	15 537	21 397
Immobilier ²⁾	34	36	38	41	44	604	797
Autres engagements à long terme	105	47	32	32	24	85	325
Total des paiements⁴⁾	1 153	1 037	1 411	1 517	1 175	16 226	22 519

1) Comprend certains des engagements liés au transport, au montant de 8,1 G\$ (14,0 G\$ au 31 décembre 2020), assujettis à l'approbation des organismes de réglementation ou qui ont été approuvés mais ne sont pas encore en vigueur. Ces contrats sont d'une durée pouvant aller jusqu'à 20 ans après la date de leur entrée en vigueur.

2) A trait aux composantes non locatives des obligations locatives composées de coûts d'exploitation et de places de stationnement non réservées de l'espace de bureau. Ne rend pas compte d'un paiement engagé pour lequel une provision a été constituée.

3) A trait aux obligations de financement envers HCML.

4) Les engagements rendent compte de la quote-part de Cenovus dans le contrat sous-jacent.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2021

L'arrangement a donné lieu à la prise en charge des contrats non résiliables et d'autres engagements contractuels de Husky. Au 1^{er} janvier 2021, le total des engagements pris en charge par Cenovus s'établissait à 17,6 G\$, dont 7,4 G\$ avaient trait à divers engagements de transport et de stockage. Certains des engagements liés au transport, au montant de 1,7 G\$, sont assujettis à l'approbation des organismes de réglementation ou ont été approuvés mais ne sont pas encore en vigueur.

Au 31 décembre 2021, les engagements de transport et de stockage ne comportaient aucun montant relativement au pipeline Keystone XL en raison de la résiliation du contrat de services de transport de la société (7,0 G\$ au 31 décembre 2020).

Au 31 décembre 2021, la société avait des engagements conclus avec HMLP qui prévoient un montant de 2,6 G\$ lié au transport, au stockage et à d'autres engagements à long terme.

Au 31 décembre 2021, des lettres de crédit en cours totalisant 565 M\$ (441 M\$ au 31 décembre 2020) étaient émises à titre de garantie des conditions relatives aux modalités financières et à l'exécution de certains contrats.

B) Éventualités

Actions en justice

Cenovus est partie à un nombre restreint d'actions en justice dans le cours normal de ses activités. Cenovus est d'avis que toute obligation pouvant découler de ces actions, dans la mesure où elle n'est pas prévue, ne devrait pas avoir d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Passifs relatifs au démantèlement

Cenovus est responsable du démantèlement d'actifs à long terme à la fin de leur durée d'utilité. Cenovus a comptabilisé un passif de 3,9 G\$ en se fondant sur les lois en vigueur et les coûts estimatifs à l'égard de ses sites de puits en production, ses installations de traitement en amont, ses immobilisations corporelles terrestres et sous-marines, ses installations de fabrication, ses ventes et son terminal de transport ferroviaire de pétrole brut. Les coûts réels pourraient différer des coûts estimatifs en raison de modifications des lois et de variations des coûts.

Questions d'ordre fiscal

Les règlements et les lois fiscales et leurs interprétations qui sont en vigueur ou ont cours dans les diverses administrations où Cenovus exerce ses activités changent continuellement. En conséquence, un certain nombre de questions d'ordre fiscal est généralement à l'étude. La direction estime que la charge inscrite à l'égard de l'impôt est suffisante.